



HAL
open science

L'évolution de l'attractivité des espaces périurbains franciliens : le renforcement des pôles secondaires ? Le cas de la ville de Méru

Eugênia Viana Cerqueira

► **To cite this version:**

Eugênia Viana Cerqueira. L'évolution de l'attractivité des espaces périurbains franciliens : le renforcement des pôles secondaires ? Le cas de la ville de Méru. Géographie. 2013. dumas-01397730

HAL Id: dumas-01397730

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01397730v1>

Submitted on 16 Nov 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright



VIANA CERQUEIRA, Eugênia

L'évolution de l'attractivité des espaces périurbains franciliens: le renforcement des pôles secondaires ? Le cas de la ville de Méru.

Sous la direction de Sylvie Fol et Antoine Fleury

Mémoire de Master 1

Master 1 Aménagement et Urbanisme

UFR de Géographie

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement Sylvie Fol, ma directrice de mémoire, pour ses remarques constructives, sa disponibilité et les échanges toujours précieux.

Je remercie également à tous les chercheurs de l'UMR Géographie-Cités et du projet PUCA « lieux et hauts lieux des densités intermédiaires » pour m'avoir accueillie. Je remercie spécialement Antoine Fleury, Sandrine Berroir, Xavier Desjardins et les autres participants de l'axe « habitants ».

Merci à Simon pour avoir partagé l'aventure périurbaine ; également à Helin, à Marie et à toutes celles et à tous ceux qui m'ont accompagnée dans ce travail.

Sommaire

Remerciements	3
Sommaire	4
Introduction	5
Partie 1: L'évolution de l'urbanisation en Île-de-France	13
1- La métropole parisienne : un territoire singulier	13
2- La périurbanisation en Île-de-France	18
3- Le desserrement des emplois et des activités en Île-de-France	23
4- L'Île-de-France : vers une organisation polycentrique ?	26
5- L'évolution de l'espace de vie des périurbains	32
Conclusion de la partie 1 :	36
Partie 2 : Un renforcement des polarités secondaires ? Le cas de Méru	38
1- La commune de Méru	39
2- Les mobilités domicile-travail : une polarité d'emplois?	43
3- L'analyse de l'attractivité des commerces et services	49
4- La dynamique des mobilités résidentielles	57
Conclusion de la partie 2 :	61
Partie 3 : Les polarités secondaires et le cadre de vie des habitants	62
1- Une trajectoire résidentielle marquée	65
2- Espace de vie et polarités	72
3- Représentations des territoires	88
4- Méru : une ville en plein changement ?	97
Conclusion de la partie 3	99
Conclusion générale	100
Annexes	102
Bibliographie	119

Resumé

La présente étude envisage les conséquences de l'étalement urbain de la métropole parisienne et les nouvelles dynamiques qui le touchent, convergeant vers une restructuration de son organisation monocentrique vers une configuration polycentrique. La démarche prend appui sur la combinaison des analyses quantitatives et qualitatives, afin d'aborder les évolutions récentes des espaces périurbains, de leur attractivité, ainsi que leurs nouvelles formes d'appropriation. Ainsi, on vise à mettre en relief le renforcement des pôles périurbains au prisme des habitants, leurs pratiques et représentations sociales, qui pourraient indiquer des nouvelles pistes d'analyse pour l'aménagement du territoire.

Mots-clefs : périurbain, polycentrisme, pôles périurbains, métropole Parisienne, étalement urbain.

Abstract

This study examines the consequence of Parisian metropolis urban sprawl and its new dynamics, which converge to a restructuring of its former monocentric organization to a polycentric pattern. The selected approach relies upon the combination of both quantitative and qualitative analysis, to discuss the recent evolution of outer suburbs spaces, as well as their attractiveness and new forms of appropriation. Therefore, the building of *peri-urbain* polarities is highlighted through the prism of the inhabitants of these spaces, their practices and social representations, which might contribute to potential avenues for the analysis of Paris metropolitan region's planning.

Keywords: peri-urbain spaces, polycentrism, peri-urbain poles, Paris metropolitan region, urban sprawl.

Introduction

Dès le début du XXI^e siècle, les agglomérations urbaines ont connu plusieurs changements qui configurent de nouveaux contextes urbains, suscitant une nouvelle ville, dynamique, mobile et changeante. Les limites tracées entre l'urbain et le rural se fondent de plus en plus, créant un territoire en même temps entrelacé et fragmenté. Dans ce contexte, on voit l'émergence d'espaces intermédiaires dénommés « périurbains », qui se développent entre les territoires urbains et ruraux. L'occupation de tels espaces intermédiaires, connue comme le phénomène de la périurbanisation, a commencé il y a plus de 40 ans dans l'agglomération parisienne et s'est étendue à toutes les villes françaises (Berger, 2004). Les territoires périurbains furent un objet d'étude récurrent au cours de cette période et les débats sur ces espaces ont intégré une multiplicité de discours. Le périurbain et les périurbains ont fait l'objet d'une représentation négative, voire de stigmatisation : des jeunes familles qui veulent échapper au milieu urbain pour habiter dans des pavillons et faisant des navettes journalières vers la ville-centre pour se rendre au travail. Dans ce contexte, le périurbain a été fortement critiqué comme espace d'individualité, de dépendance automobile et de pratiques non-durables (Jarrousseau et al. 2012). Cependant, on constate récemment un changement majeur concernant à la fois les discours, mais aussi la nature et l'organisation des espaces périurbains depuis leur émergence, à la fin des années 1960. Or, les espaces périurbains actuels sont nécessairement différents de ces premiers espaces périurbains en ce qui concerne leur population, leurs pratiques et leurs manières de faire territoire. Bonnin-Oliveira et al. (2012) évoquent l'évolution des espaces périurbains, « *qui ne seraient plus à considérer comme une « non ville », mais comme une nouvelle forme de la ville, un « alter » urbain* ».

L'Île-de-France est un territoire contrasté où la présence du périurbain se fait évidente. Dans l'aire urbaine parisienne, la transformation de l'organisation territoriale actuelle est visible : bien que les taux de progression naturelle de la population exercent encore un rôle important, les territoires des couronnes périurbaines connaissent une diminution du solde migratoire et de l'explosion démographique qui les ont touchés précédemment (Laganier et Vienne, 2009). Suite au processus d'éclatement de l'habitat

depuis les années 1970, on constate de nouvelles dynamiques de desserrement des emplois, qui se dirigent vers les couronnes périurbaines (Gilli, 2004). On constate encore que les déplacements et les stratégies de mobilité évoluent aussi avec l'extension périurbaine des services et de nouvelles logiques d'occupation. Après une croissance considérable des distances parcourues domicile-travail des actifs périurbains dans les années 1970 et 1980, on identifie une diminution de l'augmentation, voire une stabilisation de ces chiffres dans certains cas.

Dans cette optique, compte tenu des évolutions signalées, plusieurs études ont émergé récemment visant à déterminer la nouvelle structuration d'un espace parisien qui a toujours été dominé par une logique de monocentralité (Beckouche et al. 1997, Sené, 2003). Ces nouvelles recherches indiquent une évolution vers une dynamique qui dessine des formes d'organisation polycentrique de l'espace qui touchent surtout les bassins d'emplois des villes nouvelles, telles que Marne-la-Vallée et Cergy-Pontoise. Certes l'attractivité du pôle urbain parisien reste toujours incontestable, mais pourrait-on voir se modifier l'évolution des dynamiques urbaines ? Dans ce contexte, pourrait-on parler d'une réorganisation des polarités de l'aire urbaine parisienne qui commence à toucher aussi les espaces périurbains ?

Objets et questionnement de la recherche

Le présent travail est né au sein d'un projet du laboratoire de recherche Géographie-Cités portant sur les pratiques et le cadre de vie des habitants du périurbain, en réponse à un appel du PUCA¹. Ainsi, dans le cadre de l'étude proposée, on cherche à retracer le contexte actuel des espaces périurbains et leur rôle dans l'agglomération francilienne, à partir de l'analyse d'échantillons de territoires situés dans la Grande Couronne parisienne, ceux qui ont connu les plus grands changements au cours des dernières années.

¹ Le PUCA est un service interministériel rattaché à la Direction générale de l'Aménagement du Logement et de la Nature (DGALN) au Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie et du Ministère de l'Egalité des territoires et du Logement. C'est une agence nationale de la recherche et de l'expérimentation dans les domaines de l'urbanisme de l'architecture et de la construction.

Le choix du terrain pour le développement de ce travail a été également dessiné dans le cadre du projet PUCA : l'axe *habitants* a retenu trois grands secteurs pour le développement du projet soit Méru, Senlis et Écouen. Ainsi, après une minutieuse réflexion, on a trouvé pertinent pour la réalisation du présent travail le choix de Méru, situé dans l'Oise. La commune, qui a été rattachée à la couronne du pôle urbain parisien en 1990², accueille un bassin important qui compte près de 5.800 emplois. Même si de plus en plus d'actifs travaillent en Île-de-France, le canton continue d'exercer une attraction sur les territoires extérieurs : déjà en 1999 46% de ses emplois étaient occupés par des actifs habitant en dehors du canton.

Or, si plusieurs recherches de même nature ont été développées concernant les villes nouvelles, peu d'études démontrent la dynamique de polarisation dans le cadre des bourgs périurbains de manière détaillée. Aguilera (2006) met en évidence l'existence de deux types de pôles : les anciennes centralités secondaires intégrées par une aire urbaine et d'autre part les villes nouvelles dont la conception a été pensée comme des centralités métropolitaines alternatives. Ainsi, on propose de situer le questionnement dans un canton périurbain, hérité d'un bassin industriel, récemment inséré dans l'organisation d'une des aires urbaines les plus dynamiques de l'Europe. Dans ce contexte, Méru, une ancienne polarité importante, est inscrite dans l'aire urbaine parisienne et acquiert un rôle de polarité secondaire, ce qui engendrerait un changement de nature et de hiérarchie de l'attractivité de ce bassin.

Certes, on ne cherche pas à comparer le poids des bassins d'emplois parisiens ou des villes nouvelles à ceux de pôles périurbains, mais on vise à souligner les processus et conséquences d'un changement dessiné après des années d'occupation périurbaine. En sachant que les villes nouvelles ont pris plusieurs années pour s'imposer comme des espaces d'attractivité urbaine, on vise à chercher des pistes qui pourraient indiquer une dynamique similaire dans quelques territoires à la marge de l'agglomération. Berroir et al. (2004) livrent une étude détaillée du contexte actuel des polarités en Île-de-France, soulignant la présence de pôles d'échelle locale dans l'aire urbaine parisienne, qui peuvent structurer les interactions et flux avec les territoires environnants. Ces « *pôles*

² L'INSEE définit les couronnes des pôles urbains comme « l'ensemble de communes ou unités urbaines dont au moins 40% des actifs résidents travaillent dans le pôle et les communes attirées par celui-ci ».

isolés localisés dans des environnements de faible densité, qui malgré la concentration de peu d'emplois en quantité exercent une forte attractivité sur les flux environnants et les font converger massivement vers eux». On pourrait observer ainsi l'émergence des pôles secondaires dans les franges de l'agglomération qui contribuent aux dynamiques urbaines de la métropole.

Il faut aussi préciser que le questionnement sur les polarités urbaines est un thème très vaste sur lequel plusieurs approches pourraient être menées à partir de plusieurs axes de recherche. Comme toutes ces questions ne peuvent pas être traitées dans le cadre de cette étude, on se concentrera sur le rapport entre la recomposition de l'attractivité des espaces périurbains et son influence sur le cadre de vie des habitants et sur leurs pratiques. Ce choix permettra d'articuler le travail développé dans le cadre du projet PUCA et un questionnement émergent sur les espaces périurbains. D'après cette approche on peut identifier quelques questionnements qui vont structurer la recherche : tout d'abord il faut se demander comment se restructurent les espaces périurbains depuis le développement des nombreux processus et changements qui les ont touchés dans les dernières décennies, tels que le desserrement d'emplois, les changements des mobilités et pratiques sociales. Pourrait-on parler de l'affirmation de polarités périurbaines ? Dans le cas de Méru, cette ville pourrait-elle maintenir une certaine autonomie et agir comme élément structurant des communes voisines, malgré l'attractivité exercée par le pôle parisien ? En quoi ces polarités secondaires influencent-elles et sont-elles influencées par le cadre de vie des habitants et leurs pratiques ?

Hypothèses et résultats attendus

Au total on fait quelques hypothèses qui vont structurer le développement du présent travail. La première hypothèse envisagée est donc qu'on pourrait parler d'une recomposition spatiale de l'aire urbaine parisienne et de polarités périurbaines qui structureraient les territoires environnants. Malgré l'articulation toujours évidente au pôle urbain de Paris, le territoire de Méru, dont l'attractivité est fondée sur la spécialisation industrielle des emplois, représenterait un espace organisateur pour les communes adjacentes et d'autres communes de la frange périurbaine. Par ailleurs, on fera aussi

l'hypothèse que ces polarités pourraient influencer la redéfinition du cadre de vie des habitants périurbains, de manière à entraîner un changement des pratiques et des lieux fréquentés quotidiennement par rapport à la première vague de périurbanisation, développée depuis les années 1970. En effet, la présence d'équipements et d'emplois dans un espace de proximité périurbain pourrait conduire les ménages à développer des stratégies de mobilité en ce qui concerne la dynamique domicile-travail, mais aussi la fréquentation de services divers. Inversement, les nouveaux comportements de mobilité des habitants pourraient aussi entraîner la repolarisation des pratiques hors travail telles que équipements et loisirs dans les espaces périurbains (Bonnin-Oliveira et al., 2012). Ainsi, la nouvelle génération de périurbains suivrait une nouvelle logique qui n'est plus celle d'un lien étroit avec la ville centre, des navettes quotidiennes articulées à l'agglomération centrale, mais celle du desserrement spatial des emplois et services. De telles stratégies pourraient encore être liées au parcours résidentiel de quelques individus, qui contrairement aux premiers habitants périurbains, déménageraient pour se rapprocher des pôles en fonction des opportunités d'emploi et services offertes par le territoire. Par ailleurs, on pourrait supposer que les types d'emplois et services de ces polarités auraient un rôle déterminant dans la composition socioprofessionnelle des territoires sous influence des pôles secondaires.

Finalement on pourrait aussi faire l'hypothèse que la recomposition spatiale de ces territoires entraîne un nouveau rapport d'aspiration aux relations de proximité. On assiste à un changement majeur des comportements de mobilité qui englobe le détachement d'une ancienne dépendance à la ville centre et une repolarisation des pratiques. On s'attend à ce que les habitants des pôles secondaires priorisent les déplacements de proximité en termes d'emplois et services. Dans cette optique, on pourrait supposer que les polarités locales conduisent à un ancrage au périurbain dans des territoires possédant une sorte d'autonomie en termes d'équipements et d'emplois par rapport à la ville centre.

Ainsi, l'hypothèse principale qui structurera ce travail sera la suivante : « *Les processus observés dans les dernières décennies configurent une recomposition spatiale en Île-de-France. Ainsi, on constate la structuration d'espaces périurbains qui exercent le rôle de pôles d'attractivité locale et qui structurent l'organisation des territoires*

environnants. La recomposition de ces polarités secondaires, nouvelles ou anciennes, influence directement les pratiques sociales des habitants périurbains. Dans cette optique, les choix résidentiels et de mobilité pourraient reposer sur la proximité au lieu d'emploi et services périurbains même si cette proximité concerne une échelle qui diffère des périodes précédentes de périurbanisation (Aguilera, 2006). Le changement de ces pratiques pourrait témoigner de l'émergence d'une quête d'ancrage au périurbain, articulée aux espaces qui pourraient agir comme alternative au centre métropolitain pour les habitants.»

Méthodologie

Pour tester les hypothèses de travail soulignées, on s'appuiera sur deux types de méthodologie et de sources :

Premièrement l'approche quantitative sera utilisée à partir de l'exploitation des données des recensements de l'INSEE. Les sources statistiques représentent une source inestimable pour la compréhension générale du territoire et les principales évolutions du canton de Méru. Ainsi, il s'agit de constater les dynamiques de mobilité domicile-travail et de l'offre d'emplois et services du territoire choisi, ainsi que leurs conséquences. Berroir et al. (2004) ont choisi une méthode de détermination de polarités basée sur le rapport entre densité, quantité d'emplois et d'actifs envoyés au territoire, qui sera utile pour le développement de cette partie.

Ensuite, on aura recours à l'approche qualitative, qui conduira l'ensemble du travail de manière générale. Cette démarche consistera en une enquête auprès des acteurs concernés par l'étude, c'est-à-dire les habitants. Les entretiens menés seront source de précieuses informations sur le terrain et permettront de constater et d'analyser les pratiques spatiales des habitants périurbains. Ainsi, la méthode employée sera l'entretien individuel et approfondi avec les habitants, permettant de recueillir des informations sur les pratiques telles que les déplacements quotidiens, ainsi que les pratiques individuelles et familiales attachées aux contextes territoriaux, mais aussi les représentations de l'espace. Les individus enquêtés seront choisis suivant l'échantillon spatial déterminé par le projet PUCA : pour délimiter le territoire d'enquête, on englobera trois gradients de

tissu urbain distincts, visant à cibler le tissu dense de la commune, les lotissements adjacents et les bourgs périurbains environnants. Cette méthodologie s'avère adaptée à notre propos car elle permet de d'évaluer les effets de l'attractivité sur les pratiques sociales à différentes échelles du territoire.

Plan du mémoire

D'après la réflexion développée, l'étude proposée va se décliner en trois parties principales :

La première partie de l'étude se consacre à cerner l'évolution de l'étalement urbain et des espaces périurbains en Île-de-France. La revue de la littérature permet de mettre en relief la reconfiguration de la polarité exercée par la ville centre et la composition de polarités secondaires en Grande Couronne. La complexité des flux, des mobilités et des pratiques qui accompagnent les dynamiques récentes traduit la restructuration de l'attractivité des espaces parisiens.

La seconde partie s'articule autour de l'analyse de l'évolution de l'espace périurbain retenu, Méru, ainsi que de l'influence de ce bassin sur les mobilités. Pour ce faire, on mobilisera des sources quantitatives afin de démontrer le rôle de l'attractivité des pôles périurbains en termes d'emploi, de services et d'équipements.

En dernier lieu, on propose de définir à partir des paradigmes soulignés dans les deux premières parties, la dynamique intrinsèque à ces territoires périurbains. Dans cette partie troisième on visera à analyser l'articulation entre les nouvelles formes d'attractivité territoriale et les pratiques sociales constatées. Il s'agit ici de poser la question de l'articulation des polarités secondaires périurbaines aux individus y résidant, leurs mobilités et pratiques quotidiennes et les représentations territoriales.

1- La métropole parisienne : un territoire singulier

La progression de l'urbanisation et l'étalement urbain touche de plus en plus les villes contemporaines d'une manière générale. La métropole parisienne est un cas d'étude singulier : c'est une ville avec des fonctions métropolitaines importantes, qui s'étale sur un territoire de plus en plus important (Lacernaux, 2011). Cette dynamique ne relève pas seulement d'une extension relative à sa surface, mais d'un changement également de l'organisation spatiale du territoire. Martine Berger (2004) définit le territoire francilien comme un « *laboratoire de pratiques innovantes, en avance sur le reste du territoire, car sa société est incontestablement plus aisée, mais aussi plus diverse, que la moyenne.* »

Le dernier recensement de l'INSEE montre que l'Île-de-France concentre actuellement 18,3% de la population française dans une seule aire urbaine. En 2008, l'aire urbaine parisienne comptait un ensemble de 12 089 000 résidents, dont 10 355 000 résidant dans le pôle et 1 734 000 dans la couronne périurbaine. De 1999 à 2008, ce territoire a connu une augmentation de presque 1% de sa population, qui se traduit aussi par l'extension du territoire urbanisé. Alors que l'aire d'influence de la métropole parisienne s'étend sur des territoires de plus en plus importants, on vérifie en même temps l'atténuation du processus de périurbanisation par rapport à la période précédente (Larceneux et Boiteux-Orain, 2006). Dans ce contexte, on peut s'interroger sur le mouvement actuel de l'urbanisation de cette ville : connaît-elle encore un étalement urbain continu ou pourrait-on imaginer un cadre de stabilisation de cette extension qui l'a caractérisée dans les dernières décennies ?

Dans cette première partie de l'étude, on cherchera dans un premier temps à comprendre les logiques d'étalement urbain et de périurbanisation qui ont dessiné l'aire urbaine francilienne au cours des 40 dernières années. Ainsi, pour comprendre le processus de l'étalement urbain de la métropole francilienne, il faut décrypter le phénomène de périurbanisation, initié dans les années 1970 et ayant un rôle majeur dans l'organisation actuelle du territoire francilien. Ensuite, on tâchera d'analyser l'évolution de cette dispersion urbaine et les nouvelles formes d'organisation métropolitaine qu'elle suscite. Par ailleurs, on pourrait s'interroger si on peut toujours considérer la région

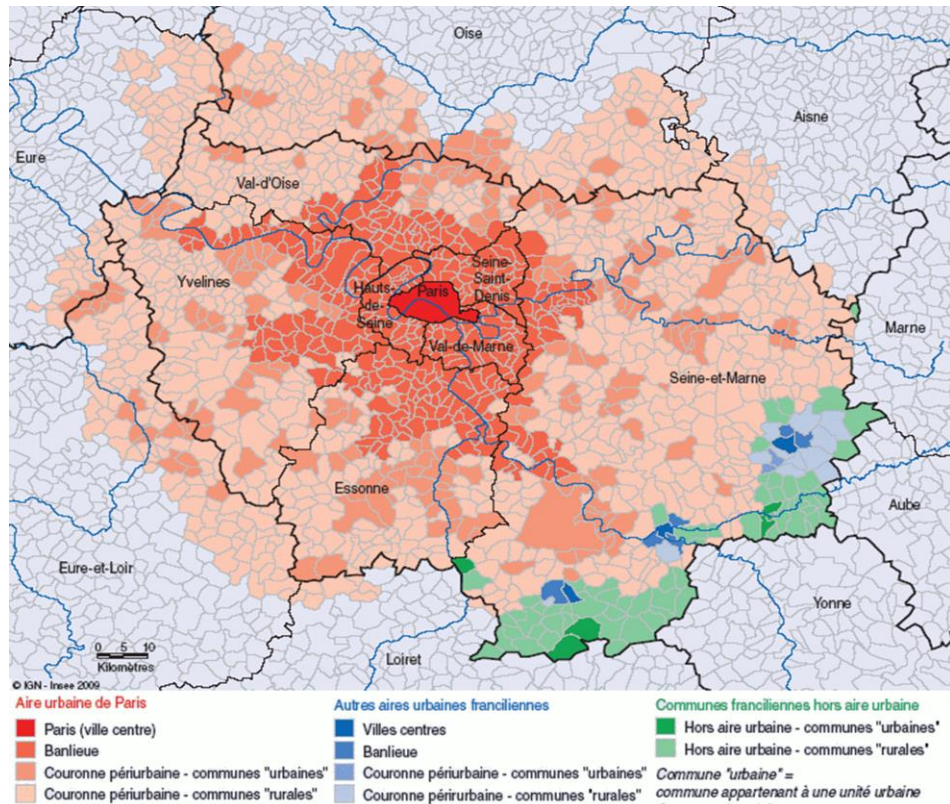
francilienne comme un territoire monocentrique ou si on voit l'émergence des formes d'occupation polycentrique. Finalement, on cherchera à tracer des pistes concernant l'impact de ces transformations sur le cadre de vie des habitants actuels de ces franges de l'agglomération, qui constitueront notre principal objet d'étude.

1.1- Le zonage en aires urbaines

Pour analyser de manière détaillée l'urbanisation du territoire francilien il nous semble important de bien préciser la notion du zonage en aires urbaines développé par l'INSEE en 1990, dont les principaux concepts serviront de base théorique au présent travail.³ Dans un premier temps, la méthode consiste à définir les unités urbaines en prenant comme critère principal le nombre d'emplois contenu dans ces territoires. Les unités urbaines comptant plus de 1.500 emplois sont classifiées comme des pôles urbains. A partir du recensement de 2009, on se met à distinguer ces pôles par leur taille : les grands pôles ayant plus de 10.000 emplois, les pôles moyens comptant entre 5.000 à 10.000 emplois et les petits pôles englobant de 1.500 à 5.000 emplois. Ensuite, on s'intéresse à la définition de la couronne périurbaine, qui ne relève plus seulement de la continuité du territoire bâti, mais également des échanges développés avec le pôle urbain central. Dans cette optique, la couronne périurbaine est *« l'ensemble d'unités urbaines ou communes rurales, contiguës au pôle urbain, dont au moins 40% des actifs travaillent dans le pôle urbain ou dans les communes attirées par celui-ci »*. Le pôle urbain, pour sa part, correspond à *« l'unité urbaine (ensemble d'une ou plusieurs communes présentant une continuité du tissu bâti et comptant au moins 2 000 habitants) offrant au moins 5 000 emplois. »*

³ Cette méthode a été actualisée en 2010, visant à mieux cerner le développement du territoire.

Figure 1: L'aire urbaine de Paris en 2009

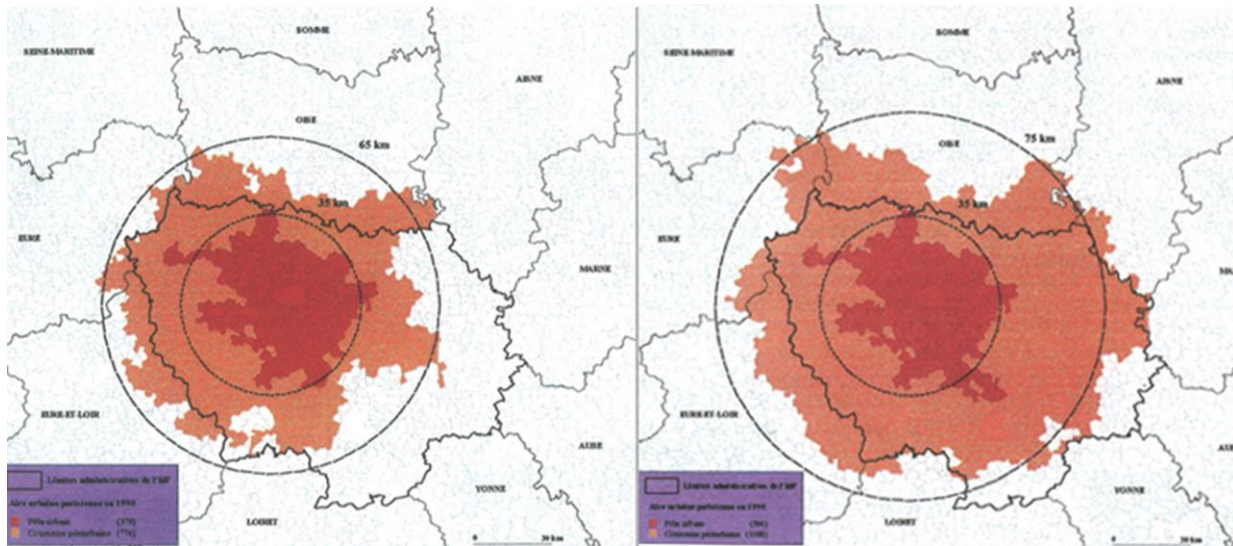


Source: Insee, Ile-de-France à la page n° 311 - Janvier 2009

1.2- Croissance depuis les années 1990 : la poursuite de l'étalement urbain ?

Le recensement de 1990 met en lumière la dynamique de croissance de l'aire urbaine parisienne, permettant d'analyser la logique de cet étalement. À cette date, on observe un débordement touchant surtout les territoires au nord-ouest de l'aire urbaine, tels que les départements de l'Eure et de l'Oise. En effet, l'extension de l'urbanisation se fait jusqu'à 65km du pôle urbain. D'ailleurs, le recensement de 1999 confirme la poursuite de l'étalement parisien, puisque l'aire urbaine s'étend à des distances plus importantes, soit jusqu'à 75 km du centre (Larceneux, 2011). Cette fois, les extensions les plus importantes concernent les territoires de l'est francilien, surtout les départements de l'Aisne et la Seine-et-Marne.

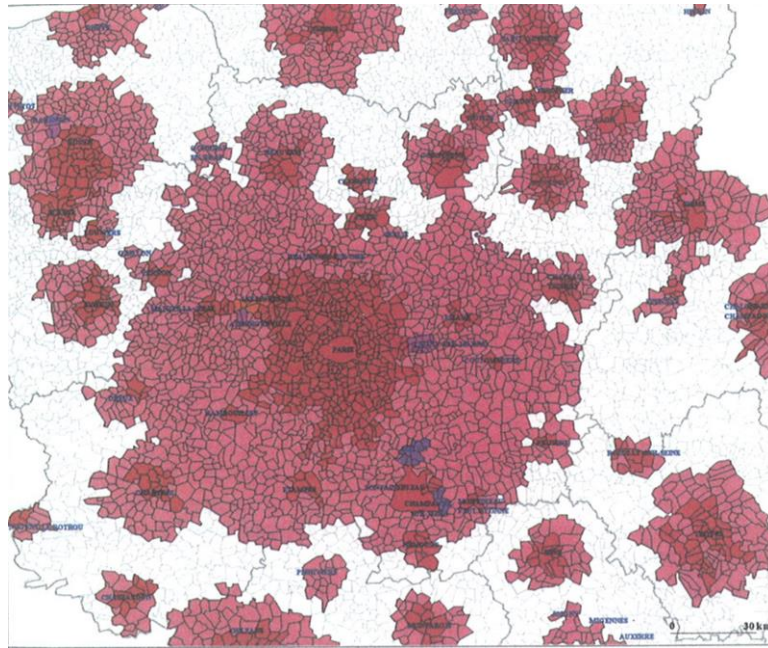
Figure 2 : L'évolution de l'aire urbaine parisienne en 1990 et en 1999



Source : André Larceneux (2006)

Dans cette optique, l'étalement urbain semble être voué à se poursuivre, voire s'intensifier dans les prochaines années. Toutefois, il nous semble essentiel de décrypter les logiques d'extension de l'aire urbaine : la croissance urbaine parisienne n'est-elle due qu'au mouvement de dispersion et d'étalement ? La carte ci-dessus montre que de nombreuses aires urbaines qui étaient autonomes auparavant ont été absorbées par l'aire urbaine parisienne en 1990. De même, la métropole parisienne connaît une dynamique particulière qui s'oppose à ce à quoi on pourrait s'attendre dans un premier temps : une extension graduelle et continue. Une étude de l'IAU-IDF (2003) met en lumière le fait qu'à partir des années 1990, cet étalement se fait de manière différente de celle observée dans la période précédente, marquée par la dispersion centrifuge de l'urbanisation. Le gain de presque un million d'habitants et l'extension surfacique de l'aire urbaine parisienne sont cette fois-ci directement liés au rattachement de communes extérieures au pôle. Ainsi, de 1990 à 1999 l'aire urbaine de Paris gagne 429 communes de plus que, formant jusque là des aires urbaines indépendantes, telles que celles d'Etampes, Meaux et Fontainebleau, sont intégrées à la couronne périurbaine de Paris.

Figure 3: L'évolution du périmètre des aires urbaines entre 1968 et 1999



Source: André Larceneux (2006)

La région l'Île-de-France englobe en 2009 un nombre effectif de 1798 communes, en s'étendant sur 3000 km² de plus qu'en 1999. Entre 1999 et 2010, l'extension du territoire se poursuit : l'aire urbaine de Paris gagne environ 950.000 habitants. Cependant, l'aire urbaine n'a gagné qu'une vingtaine de communes, les plus importantes dans le Val-d'Oise, la Seine-et-Marne et les Yvelines. Dans ce contexte, plusieurs études mettent en évidence une possible stabilisation du processus d'étalement urbain en Île-de-France. Labrador (2010) souligne qu'une augmentation correspondrait d'une part à un processus de densification et d'autre part à l'étalement du territoire francilien. Cette hypothèse est renforcée par Levy et Ioch (2011), puisque de 1999 à 2009, la surface de l'aire urbaine francilienne n'a progressé que de 4,5%, alors que sa population a crû de 7,5%. Toutefois, ce processus concernerait plutôt le pôle urbain où la ladite densification serait plus importante. Dans cette optique, les couronnes périurbaines se caractériseraient encore par des dynamiques de desserrement de la population bien que moins évidentes que dans la période précédente.

Depuis les années 2000, la croissance périurbaine dans l'aire urbaine parisienne connaît un ralentissement visible par rapport aux trente dernières années. L'explosion démographique caractéristique de la période précédente est freinée du fait de la diminution du solde migratoire qui devient moins important. Actuellement, la principale cause de l'augmentation de population des espaces périurbains franciliens est donc le taux de croissance naturelle (Laganier et Vienne, 2009). Toutefois, ces espaces aux franges de l'agglomération sont encore caractérisés par une dynamique de croissance importante, dont la nature a graduellement évolué depuis le début du processus de périurbanisation en Île-de-France. En effet, l'étude de l'état actuel de l'occupation des franges de l'agglomération parisienne permet de comprendre l'évolution de ces espaces, que nous proposons ici d'étudier plus précisément.

2- La périurbanisation en Île-de-France

2.1- L'expansion périurbaine en Île-de-France: des espaces hétérogènes

Le terme périurbain est né de la volonté d'établir une définition concrète pour caractériser les nouveaux espaces qui se dessinent à la fin des années 1960 aux marges des villes et qui remettent en cause le modèle de ville dense qui a prévalu pendant plusieurs siècles. En Europe on observe d'abord le développement des *rurban belts* anglaises comme l'une des formes de dispersion des villes vers les franges urbaines. En France, de nombreuses définitions telles que la *rurbanisation* de Bauer G. et Roux J-M⁴ sont créées pour essayer de saisir ces espaces intermédiaires. Ainsi, l'émergence des formes d'occupation de l'espace relevant à la fois de la campagne et de la ville a conduit à questionner la pertinence de l'optique traditionnelle, qui distinguait le rural et l'urbain (Berger, 2004). Ce couple dichotomique ayant toujours structuré les discours de la littérature urbaine ne permettait plus d'expliquer les nouvelles formes d'organisation territoriale émergentes.

⁴ Le mot « rurbanisation », créé par Bauer G et Roux J-M en 1976, désigne le « retour » des citadins dans des zones qualifiées comme rurales.

La région Île-de-France a eu un rôle précurseur dans le phénomène de périurbanisation en France. L'aire métropolitaine a témoigné d'une croissance périurbaine exponentielle qui a été initiée à la fin des années 1960 et qui s'est poursuivie au cours des décennies suivantes. En rupture avec la période de l'entre-deux-guerres, marquée par la crise du logement et la diffusion des immeubles collectifs en banlieue, la périurbanisation caractérise le début d'un nouveau cycle de l'urbanisation française, marqué par un desserrement résidentiel accéléré vers les secteurs aux marges des agglomérations urbaines. En Île-de-France, l'espace considéré auparavant comme rural gagne environ 600.000 nouveaux habitants de 1970 à 2000, dont 80% de la croissance correspond au solde migratoire (Berger, 2004). Cette dynamique a entraîné une redistribution spatiale importante au sein du territoire francilien : en 2009, 44% de la population francilienne se situait dans la deuxième couronne soit 14% de plus qu'au début des années 1970 (INSEE, 2009).

Dans cette perspective, les habitants qui se dirigent de la ville centre vers les franges de l'agglomération font souvent objet d'une stigmatisation : « *l'image vulgarisée de l'habitat périurbain est celle du lotissement pavillonnaire de grande couronne, qui répété à l'infini sur un terrain abstrait, la figure basique d'une villa isolée sur son terrain, emblème d'une périurbanisation explosée et peu dense, loin du modèle de la ville européenne, compacte et imbriquée.* » (Jarousseau et al., 2011). Ainsi, les habitants périurbains sont souvent représentés comme construits par l'individualité, le refus de la vie en société et la consommation d'espace. Or, malgré la représentation souvent stigmatisée de ces espaces, plusieurs auteurs tels que Dodier (2007) mettent en lumière le caractère hétérogène de ces territoires, qui contiennent une multiplicité de trajectoires et de contextes socio-économiques, même si les catégories extrêmes sont moins représentées que dans d'autres territoires. Ainsi, il s'agit d'espaces dont l'urbanité est très variable, où le choix et la flexibilité sont les principales prémisses de la construction du territoire.

2.2- Le rôle de la voiture dans le périurbain : un espace motorisé.

L'ascension de la voiture et la motorisation des individus a permis une vraie rupture de l'extension des localisations résidentielles. Le rôle de l'automobile dans l'inflexion des modes de vie a déjà été démontré dans nombreuses études : c'est ce mécanisme qui permet en effet la localisation périurbaine, en offrant une flexibilité de choix compatible avec les parcours de chaque ménage individuellement. Ainsi, la souplesse et le manque de transport en commun permettent d'attribuer à l'automobile un rôle majeur dans la mobilité des ménages périurbains. La motorisation des ménages contribue à élargir leur périmètre des localisations résidentielles, mais aussi les espaces vécus quotidiennement.

En effet, on constate un changement d'échelle de l'espace de vie des individus par rapport aux périodes précédentes. On ne pourrait plus mesurer les distances de la même manière puisqu'elles sont désormais calculées à l'échelle des déplacements motorisés. Ainsi, la notion de proximité ne se mesure plus par la distance effective elle-même, mais par la possibilité d'accéder aux espaces et services. Dans ce contexte, on constate le poids accrus d'autres éléments dans cette équation, tels que la vitesse et le temps. La vitesse est ainsi interprétée comme « *la possibilité d'acheter le temps* » (Wiel, 2004). On pourrait donc considérer que l'échelle des pratiques des espaces périurbains relève d'une nouvelle échelle géographique, souvent caractérisée par un *effet tunnel*⁵ des territoires intermédiaires.

Chalas (2000) met en évidence que l'espace de vie périurbain repose sur une mobilité automobile qui construit une offre à la carte des équipements et services urbains. Dans les espaces périurbains, particulièrement concernés par l'usage de l'automobile, la motorisation tend à devenir une norme d'accès aux services (Motte-Bauvmol, 2008). Ce nouveau mode de vie expose donc à des fragilités les ménages non motorisés qui sont exclus de ce mode de vie à la carte et obligés ainsi de développer des stratégies pour maîtriser le territoire et leurs choix (Rougé, 2005).

⁵ Ascher (2004) appellent d'effet tunnel le phénomène de disparition de l'importance des espaces intermédiaires dans un réseau de transports. La position à « *mi-distance* », autrefois stratégique, devient une position faible et déconnectée.

2.3- Habiter le périurbain : le choix d'un mode de vie ?

Dans la société contemporaine les individus n'ont pas seulement l'option de choisir, mais y sont parfois contraints. Les individus sont confrontés à la singularisation des choix majeurs, mais aussi des petits décisions quotidiennes : « *le travail, la famille, la consommation, tout semble devenir de plus en plus décidable.* » (Ascher, 2004). Dans cette optique, les nouveaux moyens de transport et de communication engendrent une gamme de choix de localisation d'activités, permettant l'expansion des lieux fréquentés et du rayon de l'espace de vie quotidien. Ainsi, les contextes résidentiels ne sont plus hérités, mais suivent des logiques et des arbitrages qui deviennent de plus en plus complexes. Dans ce contexte, poussée par des nouvelles formes de mobilité plus flexibles, l'installation dans l'espace périurbain se fait à partir des choix individuels des ménages. Pour ces habitants, même si leur choix est influencé par des contraintes budgétaires, il s'avère nourri par de nombreuses raisons symboliques qui sont peu réductibles au seul calcul économique (Jarousseau et al., 2012).

Dès lors on témoigne d'une transformation qui concerne non seulement les aspects quantitatifs du territoire, mais aussi des modes de vie et d'habiter jamais observés en Île-de-France. À l'image des *suburbs* américaines et de *l'Américan Dream*⁶ d'aspiration à la propriété, les Franciliens et les Français d'une manière générale se déplacent vers les couronnes périurbaines pour habiter des maisons individuelles. Une grande part de ménages dispose de stratégies leur permettant en même temps d'accéder à la propriété et de disposer de plus d'espace pour habiter. De telle évolution est accompagnée d'une inflexion du rapport au logement, puisque la majorité des pavillons sont occupés par des propriétaires : « *le choix d'un type de logement et d'un statut d'occupation détermine donc pour une large partie la localisation des ménages dans l'espace métropolitain et les territoires qu'ils parcourent quotidiennement.* » (Berger, 2008).

⁶ Aux Etats-Unis, l'accession à la propriété a fait l'objet de nombreux discours depuis le XVII^e siècle. Ainsi, la maison individuelle est présentée comme un objet symbolique d'égalité : le président Thomas Jefferson cherchait à ce que les Etats-Unis devienne une nation de *home dwellers*, chacun occupant un terrain de manière organisé (Reps, 1992)

Dans cette optique, ce nouveau modèle de vie émergeant dans les années 1970 se traduit souvent par la quête de l'accession à la propriété et à une maison individuelle. De 1949 à 1967, environ 12 300 maisons individuelles sont construites chaque année en Île-de-France. Dans la période suivante, le rythme est multiplié par deux : de 1968 à 2000 la région de l'Île-de-France gagne 1,7 million d'habitants et 1,2 million de logements, dont 600.000 maisons individuelles. Ce phénomène s'est concentré surtout en Grande Couronne, où quatre cinquièmes des maisons individuelles ont été installées (Berger, 2004). Cette production ralentit depuis les années 2000, représentant une croissance annuelle de 0,5% du parc pavillonnaire total en Île-de-France, alors que dans les périodes précédentes on constate des augmentations de près de 3%.

Tableau 1- Évolution des maisons individuelles en Île-de-France (%)

	1975	1982	1990	1999	2009
Grande Couronne	44,8	47,0	50,7	50,7	50,8
Île-de-France	22,5	24,0	26,7	27,4	27,9

Source : Martine Berger (2004) et INSEE RP 2009

Bien que souvent associée aux couches moyennes, la diversité sociale d'occupation des nouvelles maisons est de plus en plus visible. Certes, dans un premier temps le parc pavillonnaire francilien a accueilli notamment les cadres et couches moyennes désireuses de s'éloigner des contraintes de la vie urbaine. Toutefois, depuis les années 1980, l'accession à ce parc est devenue possible aux ouvriers, grâce à une phase longue d'épargne initiale (Berger, 2004). Alors que les périurbains contemporains auraient des parcours moins linéaires que ceux des années 1970 (Rougé, 2005), l'accession à la propriété demeure encore une variable partagée par les ménages quelles que soient les catégories sociales.

Or, si la maison individuelle a été au cœur du processus de périurbanisation francilien, d'autres logiques commencent à toucher ces espaces depuis quelques décennies. Ces nouvelles dynamiques concernent ainsi d'autres services urbains et entraînent par conséquent des mutations importantes dans l'organisation du territoire, qui articulées aux processus d'éclatement résidentiel, vont engendrer une évolution des espaces périurbains et des pratiques de leurs habitants.

3- Le desserrement des emplois et des activités en Île-de-France

3.1- La croissance de l'emploi en Grande Couronne

L'étalement francilien repose sur une dynamique plus complexe qui va au-delà du cadre traditionnel du desserrement résidentiel. Si dans un premier temps les logiques de périurbanisation et de dispersion concernaient principalement la population, les emplois se dirigent progressivement vers les franges de l'agglomération, de sorte à suivre la même logique de l'éclatement résidentiel observé précédemment. Ainsi, après la première vague d'explosion démographique qui a touché les espaces périurbaines, la région francilienne témoigne également d'un phénomène de desserrement des emplois qui détermine la structuration de l'espace dans les prochaines décennies. Cette situation est le résultat d'une recomposition du système productif francilien, qui on décrira par la suite.

Le poids des espaces périphériques comme territoire d'activités est de plus en plus élevé dans la grande majorité des métropoles (Glaeser et Kahn, cités par Gilli, 2003). Dans cette perspecti, le prix du foncier et l'accessibilité sont les éléments majeurs qui contribuent à telle dynamique. Certaines activités, telles que les complexes industriels, se déplacent vers les couronnes en quête d'espace et de prix plus accessibles. Dans le même temps, l'économie de grandes métropoles, devenue fortement tertiaire, joue un rôle majeur sur les transformations de l'organisation des activités métropolitaines⁷ (Gilli, 2003). Par ailleurs, on constate encore que la périurbanisation résidentielle elle-même va également influencer le choix d'implantation des entreprises, suscitant leur déplacement vers les franges des agglomérations.

Avant ce processus d'éclatement des activités, le bassin d'emplois parisien jouait un rôle majeur dans les migrations quotidiennes domicile-travail. Certes, ce bassin demeure encore un lieu central de concentration d'emplois et de destination des navettes

⁷ L'Île-de-France conserve cependant un profil atypique à la fois en volume et en qualité d'emplois tertiaires. L'emploi tertiaire représente ainsi 82% des emplois dans la région capitale contre 69% en moyenne dans les autres régions (Gilli, 2003).

de la région francilienne, cependant on voit progressivement l'émergence d'un système d'échanges plus complexes, où la part de navetteurs des communes périurbaines, voire rurales, se dirige vers le bassin francilien. On remarque ainsi une nouvelle logique régionale qui relève de la structuration des espaces périphériques et de leur articulation. Dès la fin des années 1960, l'Île-de-France a profité des politiques incitant l'organisation multipolaire du territoire (Gilli, 2003) et entraînant des véritables inflexions dans les dynamiques spatiales. Le schéma directeur de 1965 prend en compte le développement de la région parisienne, en préconisant une conception polycentrique du territoire. « *Les centres urbains nouveaux ont vocation à accueillir des emplois afin de décongestionner le cœur de l'agglomération et d'éviter l'allongement constant des temps de trajet domicile travail, même s'il est admis que tous les emplois ne seront pas occupés par leurs habitants* » (Sené, 2003). En visant à contrebalancer le poids du pôle central, le schéma permet la création de cinq villes nouvelles et d'autres pôles de restructuration de l'aire urbaine, tels que Roissy, Créteil, Bobigny, La Défense, Versailles, Saint-Denis et Orly (Baccaïni, 1997).

Dans ce contexte, depuis les années 1980, on constate un double processus que concerne à la fois le renforcement de l'étalement du bassin d'emplois francilien et le déclin du bassin d'emplois à Paris. De 1982 à 1999, la croissance moyenne des emplois en région francilienne est de 2,3% par an, mais inégalement distribuée : le centre de Paris perd plus de 200.000 emplois. À l'inverse, les territoires de la frange du pôle urbain sont de plus en plus réceptacles d'emplois et d'activités : la Petite Couronne gagne environ 140.000 emplois et la Grande Couronne en gagne plus de 400.000. Si en 1975 la fonction résidentielle était largement prédominante en Grande Couronne, la part des emplois y dépasse celle des actifs résidents en 1999 (Berger, 2004).

Tableau 2- Distance moyenne à Paris en Île-de-France (km)

Année	Habitants	Emplois
1975	15,03	11,27
1982	15,89	12,04
1990	16,68	12,69
1999	17,12	12,71

Source : Martine Berger (2004)

Alors que le mouvement de desserrement des emplois a constitué un processus important en Île-de-France, il demeure moins important que celui des habitants. Le tableau ci-dessus montre l'extension des localisations résidentielles comparée à celle des emplois au fil de la période de périurbanisation. Ainsi, on vérifie depuis les années 1990 un tassement de l'augmentation des distances moyennes tant pour les habitants que pour les emplois. Pourtant, les individus se situent encore à environ 5 km plus loin de Paris que les emplois, dont la distance au pôle urbain s'est presque stabilisée.

3.2- L'évolution de l'emploi : un changement de nature

Le mouvement de desserrement des activités concerne non seulement le nombre effectif d'emplois, mais aussi une mutation de leur nature (Berger, 2004). Dans les années 1970, la région parisienne accueillait de nombreux emplois de nature industrielle. Par la suite, l'aire urbaine a perdu un grand part de ces activités, les emplois industriels ayant décliné de 40% jusqu'aux années 2000 (Gilli, 2005). Dès lors, la région parisienne connaît graduellement l'émergence et développement d'autres secteurs d'activités tels que les services aux entreprises et aux particuliers.

La part des emplois de production dans l'Île-de-France dans son ensemble diminue sensiblement, alors que les fonctions de service et santé connaissent une augmentation. Ces dernières se déplacent souvent vers les espaces périurbains en quête d'un foncier moins coûteux. Par ailleurs, on observe une montée de la qualification des emplois en couronne périurbaine : un sur quatre est un emploi de cadre (Berger, 2004). Toutefois, cela ne signifie pas que les communes périurbaines ne restent toujours articulées aux emplois de fonctions de production : le coût du foncier demeure assez attractif pour les activités à faible valeur ajoutée telles que la logistique. Alors que le marché du travail de communes périurbaines s'est renforcé et diversifié, ces dernières accueillent encore une grande part des emplois de production du territoire. Par ailleurs, le pôle urbain de Paris continue à concentrer la grande majorité des emplois de cadres. En 1999, le pôle urbain comptait 35% des emplois supérieures, la Petite Couronne 41% et la Grande Couronne que 24% (Halbert, 2003).

Ainsi, le mouvement de desserrement d'emplois, ajouté à l'éclatement résidentiel, entraîne un changement de l'organisation du territoire francilien : on constate

l'émergence de bassins d'emploi et d'activités qui exercent une vraie influence sur d'autres espaces de la métropole. C'est pourquoi on observe l'émergence de plusieurs pôles qui organisent et structurent le territoire actuel de l'aire urbaine francilienne.

4- L'Île-de-France : vers une organisation polycentrique ?

4.1- Paris : un modèle monocentrique toujours pertinent ?

L'image traditionnelle de la métropole parisienne demeure encore celle d'un territoire structuré par une centralité majeure. Certes, de nombreuses données permettent de soutenir cette représentation : un tiers des emplois de la région sont encore concentrés à Paris intra-muros, qui ne représente pourtant que 1% de la superficie de l'Île-de-France. Toutefois, d'autres éléments permettent de questionner cette notion et de questionner si le caractère monocentrique de Paris s'avère toujours pertinent (Berroir et al., 2007). Actuellement, on voit l'émergence de dynamiques qui transforment l'organisation de la métropole, telles que l'extension et la diversification du marché de travail et changements du mode d'habiter.

Or, le poids du centre urbain a longtemps été une référence dans les modes de faire et penser la ville : le modèle monocentrique dessine un système de relations hiérarchisées où les liens s'organisent à partir des niveaux inférieurs vers les niveaux supérieurs. Dans cette optique, la logique d'organisation spatiale qui articule le centre et la périphérie de manière hiérarchique a fait l'objet de nombreuses études depuis plusieurs siècles. Au XIX^{ème} siècle ce sont les théories économiques, telles que celle de Van Thünen, qui mettent en évidence le rapport entre rente foncière et distance au cœur de l'agglomération. Ces théories soulignent que les choix de localisation des ménages seraient donc un arbitrage entre les coûts du foncier et ceux des déplacements domicile-travail, permettant aux ménages de choisir une localisation optimale par rapport à leur budget.

Cependant, face aux nombreux changements qui ont permis de dessiner la ville contemporaine, tels que les comportements de mobilité et sociaux, la pertinence du modèle monocentrique pour expliquer l'organisation de plusieurs villes contemporaines, voire de la métropole parisienne, peut être questionnée.

Or, à partir des nombreux changements qui touchent les espaces urbains, on voit l'émergence d'un nouveau modèle d'organisation spatiale polycentrique, qui est fondé sur un réseau équilibré de centres de taille similaires échangeant des flux et s'articulant entre eux. P. Thiard (2006) souligne qu'à l'échelle métropolitaine le polycentrisme dessine plusieurs noyaux urbains exerçant une attraction forte sur l'ensemble ou sur une partie de la ville. Ce système suppose l'existence de flux non seulement entre le centre et les différents pôles secondaires, mais aussi entre les pôles eux-mêmes. Par ailleurs, il s'avère de plus en plus difficile de déterminer un modèle unique correspondant à toutes les métropoles dans un réseau d'échange moins hiérarchisé et de plus en plus complexe.

En effet, Berroir et al. (2007) défendent qu'on pourrait inscrire la métropole parisienne, ainsi que d'autres métropoles contemporaines, dans une forme d'association intermédiaire entre les schémas classiques de villes polycentriques et monocentriques. L'organisation spatiale contemporaine de l'Île-de-France doit son caractère à l'articulation entre plusieurs logiques : la constitution de nouveaux pôles correspond aux logiques centrifuges d'étalement urbain, mais aussi à l'intégration d'anciens centres à l'aire urbaine. Dans cette optique, la structuration polycentrique de l'aire urbaine parisienne serait particulièrement difficile à mesurer, d'une part car le poids du pôle urbain central nuance l'influence des pôles secondaires, et d'autre part car ces pôles de grande taille tendraient à recouvrir leurs zones d'influences (Sené, 2003). Selon Aguilera (2010), ces pôles émergents seraient de nature plutôt complémentaire, permettant de maintenir la centralité métropolitaine à une échelle autre que celle limitée au centre historique.

4.2 - Comment mesurer le polycentrisme en Île-de-France ?

Dans un premier temps, la taille du pôle d'emploi parisien rend difficile l'identification des pôles secondaires de la métropole. Ainsi, à la lumière des transformations que l'aire urbaine de Paris a subi, plusieurs études ont été développées visant à analyser l'état actuel du territoire francilien et son caractère de plus en plus

polycentrique. L'étude menée par la DREAL-IDF⁸ sous la direction de Daniel Sené (2003) cherche à mesurer la structuration des pôles d'emploi dans l'aire urbaine parisienne à partir de la densité d'emplois hormis le pôle central. Or, ces méthodes cherchent souvent à identifier des grands pôles d'influence et leurs éventuelles spécialisations ; en revanche on recense peu d'analyses qui cherchent à vérifier l'existence des pôles de plusieurs natures et échelles en Île-de-France. Ainsi, pour mesurer le polycentrisme en Île-de-France on a choisi de s'appuyer sur une méthode de Berroir et al. (2007) qui prend en compte des caractéristiques telles que le nombre d'emplois, le rapport entre la densité d'emplois de la commune et celle des communes environnantes, le nombre de communes polarisées par le pôle et le nombre de communes dont le flux vers le pôle est le plus important⁹. Dans ce contexte, les auteurs tâchent de caractériser l'aire urbaine parisienne en identifiant quatre types de noyaux distincts qui la structurent. La classification menée se démarque des hypothèses classiques de polarisation, fondées souvent uniquement sur la taille d'un pôle et le nombre d'emplois offerts, cherchant à démontrer comment les contextes urbains locaux pourraient expliquer l'existence de plusieurs cadres de polarisation autres que celui des grands bassins d'influence. Ainsi, nous nous proposons d'explicitier ici le modèle d'identification de pôles proposé.

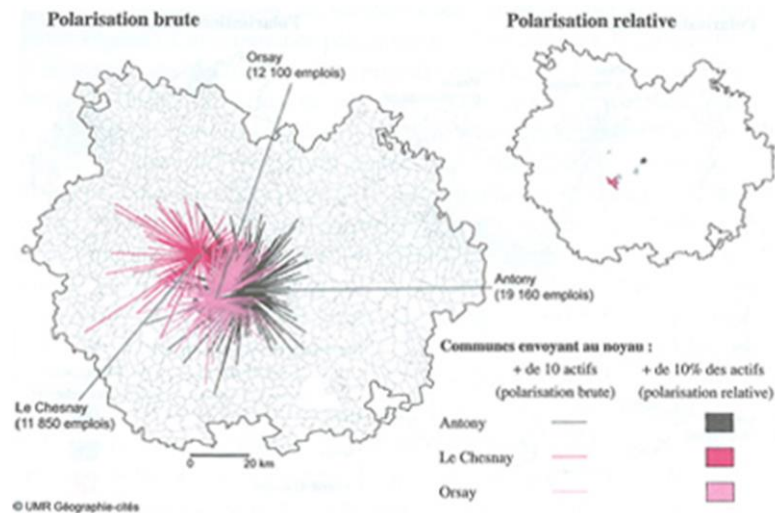
Le premier modèle identifié est celui des polarités *centrales*, correspondant au périmètre des vingt arrondissements parisiens. Ces arrondissements sont marqués par une forte concentration d'emplois ainsi que par la prédominance de la fonction résidentielle. Les habitants des polarités centrales seraient les moins mobiles, une grande part des actifs travaillant dans leur arrondissement de résidence. Toutefois, les vingt arrondissements de Paris possèdent une aire d'influence très éclatée, dont la polarisation s'étendrait jusqu'à un tiers de toute l'aire métropolitaine.

⁸ Les Directions Régionales de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement sont des services déconcentrés du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et du ministère de l'Égalité des Territoires et du Logement.

⁹ La méthodologie détaillée sera décrite ultérieurement, dans le développement de la deuxième partie de la présente étude.

Le deuxième modèle signalé correspond aux polarités dénommées *péricentrales*, parmi lesquelles on pourrait citer des communes telles que Créteil, Puteaux et Versailles (figure 4). Ces communes se distinguent aussi par une concentration d'emplois importante et une aire d'influence très étendue, polarisant des navetteurs qui proviennent de plusieurs origines géographiques. Toutefois, malgré l'extension de l'aire de polarisation des communes péricentrales, elles n'exercent aucun rôle structurant sur les contextes locaux.

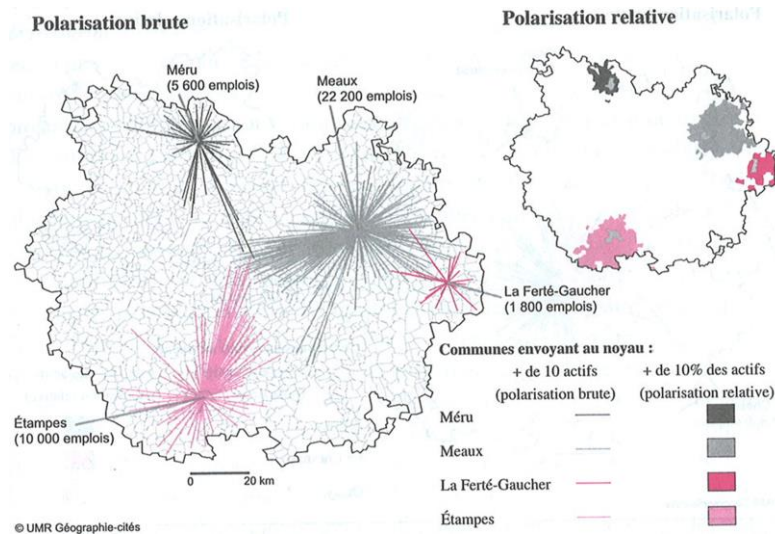
Figure 4: Les pôles péricentraux



Source : Berroir et al. (2007)

Le troisième modèle identifie des pôles *périphériques isolés* (figure 5). Ce modèle se différencie des deux précédents, englobant surtout des communes de petite taille, situées dans un environnement peu dense sur lequel elles exercent une influence importante. Il s'agit surtout de petites villes qui ont été absorbées par l'aire métropolitaine depuis plusieurs années et qui ne concentreraient pas un nombre d'emplois élevé, mais auraient une influence sur leur environnement proche. Dans ce contexte, ces pôles influencent un flux de navetteurs locaux qui convergent vers eux et dont l'extension géographique de l'aire de polarisation n'est pas aussi étendue que celle des deux modèles précédents.

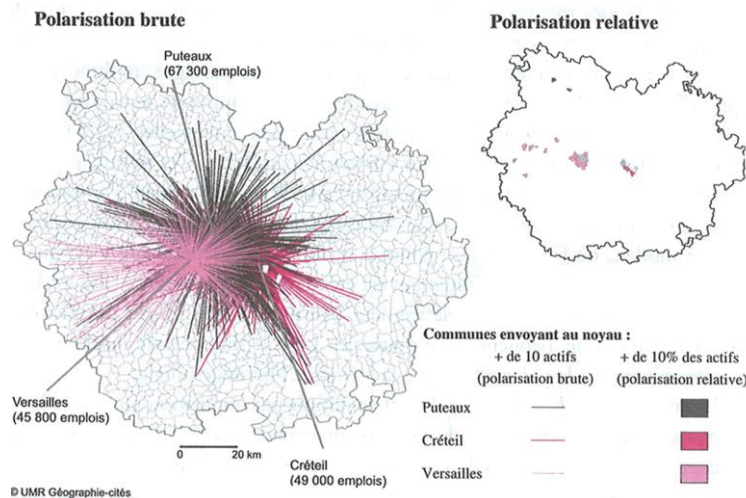
Figure 5: Les pôles isolés



Source : Berroir et al. (2007)

Le quatrième et dernier modèle proposé est celui des *noyaux intermédiaires* (figure 6). Comme leur dénomination le suggère, ces communes sont intermédiaires par leur taille et leur localisation par rapport à Paris. Ainsi, ces pôles, pris de manière isolée, sont peu attractifs, mais le réseau d'interactions qu'ils composent est dense et structurant. Parmi ces pôles on rencontre des communes très diversifiées telles que la ville nouvelle de Pontoise, ainsi que des anciennes villes isolées rattrapées par la périurbanisation telles que Mantes et Poissy.

Figure 6: Les noyaux intermédiaires



Source : Berroir et al. (2007)

Dans cette optique, les sous-bassins d'activités qui ont graduellement émergé en Île-de-France ont créé des territoires polarisés qui structurent d'autres espaces de plusieurs échelles et de diverses natures. Ces nouveaux pôles possèdent une dynamique interne puissante, constituant des véritables bassins de vie (Rouhaut et Armand, 2005). Dans cette perspective, les pôles d'emploi et d'activités constituent des vrais pôles de vie, puisqu'ils deviennent aussi des centres de services aux ménages. Or, tous les changements spatiaux qui touchent l'aire urbaine francilienne concernent non seulement l'organisation du territoire, mais aussi les pratiques sociales et de mobilité des habitants. On observe un double mouvement où les pratiques sociales entraînent de nombreuses mutations dans le territoire et inversement les changements spatiaux conduisent à de nouvelles manières de maîtriser et s'approprier des espaces de vie. Ainsi, on pourrait se demander si au fil de 40 ans de périurbanisation, les pratiques spatiales de l'espace périurbain en Île-de-France demeurent les mêmes ou si elles ont connu des évolutions concernant à la fois les comportements sociaux et de mobilité.

5- L'évolution de l'espace de vie des périurbains

5.1- L'évolution des navettes : vers une stabilisation des distances parcourues ?

La croissance du nombre de logements et d'emplois en Grande Couronne engendre une vraie transformation dans la géographie des localisations francilienne. De telles mutations traduisent une inflexion des comportements des flux des Franciliens, flux qui serviraient comme des indicateurs non seulement de la forme urbaine de la métropole, mais aussi de son fonctionnement (Massot et Orfeuil cités par Aguilera et al., 2006). Ainsi, on peut se demander quels changements a connu la mobilité dans les espaces périurbains au fil du temps. Il faut préciser qu'on s'intéressera ici spécifiquement aux déplacements domicile-travail en fonction des données disponibles.

En un quart de siècle de processus de périurbanisation, la distance moyenne entre le domicile et le lieu de travail des actifs n'a cessé de croître. Bien qu'en 2004, les distances parcourues par les habitants de l'agglomération parisienne étaient toujours inférieures à celles de l'ensemble des autres grandes aires urbaines la France¹⁰, elles ont constamment progressé dès le début du processus de périurbanisation. De 1975 à 1999, la distance moyenne des navetteurs a cru de 3,6 kilomètres en Île-de-France, passant de 7,4 km en 1975 à 9,4 km en 1990 et à 10 km en 1999 (Iaurif, 2005). De 1999 à 2009, on perçoit une diminution importante de l'accroissement de cette distance, qui augmente de 10km à 10,7 km. De plus, ces trajets ont été toujours plus importants pour les ménages résidant plus loin du centre de l'aire urbaine : les habitants du pôle urbain parcourent en moyenne 6,6 km contre 8,3 km pour les habitants de banlieue et 14,6 km pour ceux des couronnes périurbaines¹¹ (Caennen et al., 2011).

Or, dans la dernière période censitaire, la durée des déplacements domicile-travail a augmenté moins vite que les distances parcourues. Cette logique témoigne de l'amélioration des vitesses, qui compense l'extension des trajets, en rendant possible la poursuite de la périurbanisation et l'éloignement de l'habitat des Franciliens. La

¹⁰ En 2009 la distance moyenne des déplacements domicile-travail en Île-de-France est de 10,7 km contre 11 km en province (Caennen et al.,2011).

¹¹ Dans les autres grandes aires urbaines la distance moyenne est de 9,9 km pour les résidents des pôles urbains et de 12,5 km pour les habitants de province (Caennen et al., 2011).

fragmentation de plus en plus visible entre habitat et emploi change les logiques d'organisation du territoire francilien, ainsi que son échelle. En 1975, 30% des actifs franciliens travaillaient dans la même commune de résidence, part qui chute à 25% en 1999 (Berger, 2004). Ainsi, l'articulation entre territoires dans une échelle plus large permet l'allongement des navettes domicile-travail. Dès lors, on observe une tendance selon laquelle, en s'éloignant de Paris, les trajets augmentent, tant en kilomètres parcourus qu'en durée. Dans ce contexte, le mouvement d'emplois vers des pôles périphériques, développé à la fin des années 1970, ne suffit pas à cette époque à freiner l'extension des navettes domicile-travail.

Or, les distances de mobilité quotidienne sont directement liées aux structures des ménages et aux arbitrages résidentiels. L'augmentation de la bi-activité contribue à ce que les ménages s'installent à la proximité de l'emploi des femmes, augmentant ainsi les distances parcourues par les hommes (Iaurif, 2005). Cette dynamique est aussi variable selon les catégories socioprofessionnelles (Berger, 2004) : plus les actifs sont qualifiés, plus ils parcourent des distances importantes. L'organisation du territoire suscite la localisation de la majorité des emplois de cadres au centre de l'agglomération, alors que les emplois ouvriers se localisent de manière dispersée dans la région. Par ailleurs, on observe que les cadres seraient prêts à se déplacer plus loin pour trouver un emploi correspondant à leur aspiration professionnelle.

Dans ce contexte, Baccaini (1997) démontre deux catégories possibles d'actifs périurbains : ceux originaires de la région parisienne, dont les principales raisons de déménagement se résument à la quête d'un cadre de vie spécifique et l'accession à la propriété, d'autre part les ex-provinciaux venus en Île-de-France pour des raisons professionnelles et n'ayant pas pu s'installer dans le centre de l'agglomération. Ainsi, les premiers seraient plus susceptibles d'effectuer des navettes plus longues, tandis que les deuxièmes privilégieraient une certaine proximité au lieu de travail.

Si plusieurs études confirment l'allongement continu des navettes domicile-travail en Île-de-France depuis les années 1970, Bonnin-Oliveira et al. (2012) identifient une diminution de cette augmentation, voire une stabilisation de ces distances depuis le début des années 1990. Cette inflexion serait due aux nouveaux modes d'organisation du territoire, tels que la déconcentration de l'emploi vers les franges urbaines, ainsi que

l'émergence des formes de polycentrisme décrites plus haut. Ainsi, le poids de l'organisation polycentrique en Île-de-France est de plus en plus important et influence de plus en plus les modes de vie des individus.

5.2- Les stratégies résidentielles : le déclin de la logique centre-périphérie

On a démontré précédemment le rôle du desserrement de l'habitat et les évolutions des modes d'habiter dans le processus de périurbanisation francilien. Toutefois, il nous semble essentiel de comprendre les trajectoires résidentielles des ménages venus s'installer dans la frange de la métropole et leurs comportements de mobilité dans l'espace périurbain. On a pu constater dès le début du processus de desserrement de l'habitat une constante majeure : un éloignement progressif des habitants de la ville centre vers le périurbain, cherchant l'accession à la propriété et un nouveau cadre de vie. Mais pourrait-on identifier une évolution de cette constante depuis 40 ans de périurbanisation?

En effet, la plupart des enquêtes soulignent que les lieux de travail interfèrent rarement comme un motif majeur de déménagement. Contrairement à ce qu'on vérifie dans les périodes précédentes de l'urbanisation, la volonté de se rapprocher du lieu de travail ne représente qu'une faible part des déménagements de l'Île-de-France (Bacainni, 1996). Cela s'explique par la flexibilité croissante des localisations de l'emploi, qui sont de plus en plus volatiles et moins stables. Dans cette perspective, plusieurs raisons font qu'il est de plus en plus difficile pour les ménages d'articuler la proximité entre l'habitat et le travail, dont la participation croissante des femmes au marché de travail et l'augmentation de la mobilité professionnelle. Le lieu d'emploi perd son importance comme lieu de référence, comme point fixe spatial et social (Ascher, 2002). Les choix résidentiels sont fondés non pas sur la proximité aux emplois eux-mêmes, mais sur la possibilité d'y accéder. Si la minimisation de la distance domicile-travail a perdu son importance dans les dernières années, d'autres critères gagnent du poids tels que le cadre de vie, un mode d'habitat, un espace social symbolique.

Or, si la première vague de périurbanisation privilégie surtout la migration des anciens habitants des pôles urbains vers les franges des agglomérations, les dynamiques

récentes témoignent d'une inflexion de cette tendance unique. Bonnin-Oliveira et al. (2012) mettent en évidence la part croissante des déménagements intra-départementaux effectués au sein de l'espace périurbain lui-même et la diminution de l'installation des ménages provenant de Paris ou de la Petite Couronne. Ce territoire ne serait plus obligatoirement un espace de passage pour les jeunes couples primo-accédants, ni un espace où la mobilité résidentielle serait guidée par la simple logique centre-périphérie. On voit l'émergence de contextes de plus en plus complexes, qui touchent toutes les catégories socio-professionnelles. Dans ce contexte, Bonnin-Oliveira et al. (2012) affirment que la mobilité entre différents départements correspond souvent à des contraintes professionnelles tandis que la mobilité locale est articulée aux événements à caractère familial, tels que le changement de taille du ménage et la prise d'indépendance. De plus, Motte-Baumvol et al. (2010) précisent que les ménages subissant des contraintes de mobilité pourraient développer des stratégies résidentielles complémentaires à la mobilité quotidienne. Ainsi, il trace le profil des ménages ayant déménagé pour se rapprocher de leur lieu de travail ou des services tels que les commerces et le transport. Cela ne se traduit pas par une relocalisation des ménages au centre de l'agglomération, mais souvent par un repositionnement à l'intérieur des espaces périurbains eux-mêmes, où l'accessibilité aux aménités urbaines est meilleure et où ils pourraient construire des alternatives à l'automobile.

Conclusion de la partie 1 :

Parmi tous les processus décryptés, on voit qu'en 40 ans l'aire urbaine de Paris connaît de nombreux processus qui transforment les logiques et dynamiques d'organisation du territoire. Cette nouvelle organisation découle de l'articulation entre plusieurs facteurs : d'une part le phénomène de périurbanisation qui témoigne de l'étalement urbain, de l'augmentation de l'accession à la propriété et du développement du modèle pavillonnaire. Ces changements renvoient à une inflexion des comportements et stratégies résidentielles des ménages, qui, en quête d'un mode vie spécifique, se dirigent vers les franges de l'agglomération. D'autre part on constate de nombreuses transformations du système productif francilien qui témoignent d'une croissance des pôles secondaires d'activités, de la dispersion des emplois et de l'augmentation continue des fonctions tertiaires.

Ainsi, ces transformations concernent non seulement des aspects quantitatifs du territoire, mais aussi qualitatifs, transformant la nature et les dynamiques des territoires métropolitains. La métropole parisienne, considérée longtemps comme monocentrique, se dirige vers une organisation polycentrique, où émergent des pôles d'activité de plusieurs échelles et natures. Dans ce contexte, on observe aussi une inflexion, voire une évolution des comportements des individus habitant les espaces aux franges de l'agglomération et de leur rapport au territoire.

Dans ce contexte, ayant constaté le caractère de plus en plus polycentrique de l'aire urbaine francilienne, on peut se demander si on peut parler de l'affirmation de polarités périurbaines. Dans cette perspective, à la lumière du concept de *pôles isolés* développé par Berroir et al. (2007) pourrait-on identifier des pôles secondaires dans l'espace périurbain ? Aguilera et al. (2006) mettent en évidence l'existence de « *pôles plus éloignés de la capitale, situés notamment en Grande Couronne, qui eux exercent une attraction sans grande concurrence auprès des actifs localisés dans les communes environnantes.* » Dans cette optique, on se demande si on peut constater l'existence des pôles périurbains dans l'aire urbaine francilienne, capables d'agir sur leur environnement et d'influencer les stratégies et l'espace de vie des habitants périurbains. Le principal questionnement posé est de savoir donc *comment l'attractivité des espaces périurbains*

considérés comme polarisants pourrait influencer le cadre de vie des habitants et leurs pratiques. On peut donc faire l'hypothèse que ces polarités pourraient influencer les stratégies des habitants périurbains, entraînant un changement des pratiques et des lieux fréquentés quotidiennement par rapport à la première vague de périurbanisation.

Partie 2 : Un renforcement des polarités secondaires ? Le cas de Méru.

Si plusieurs études interrogent quelles sont les polarités de l'aire urbaine francilienne à une échelle globale, on voit peu d'études visant à comprendre ce qu'on pourrait dénommer les polarités secondaires, voire tertiaires de la métropole. Dans cette optique, pourrait-on parler de centralités qui exercent une attractivité importante en termes d'équipements et d'emplois, même si leur poids n'est pas étendu à l'échelle métropolitaine ?

Le choix du terrain d'analyse du présent travail a été directement lié au cadre du projet du laboratoire Géographie-Cités centré sur les « hauts-lieux des densités intermédiaires ». Dans cette optique, trois terrains d'étude, situés en Oise et en Val-d'Oise, ont été désignés : les secteurs de Senlis, Méru et Écouen. Pour le développement de cette recherche sur les polarités secondaires on a choisi de s'intéresser au secteur de Méru, situé en Oise, à 50 kilomètres au nord de Paris.

Dans cette optique, on doit premièrement analyser si la commune de Méru pourrait agir comme une polarité secondaire périurbaine. La commune a été rattachée à l'aire urbaine parisienne en 1990 et envoie désormais 40% de ses actifs à Paris. Or, même si on observe une influence croissante de l'aire urbaine parisienne sur la commune, Méru continue à exercer une attractivité sur les communes limitrophes : 46% des actifs y travaillant viennent d'autres communes (INSEE, 2009).

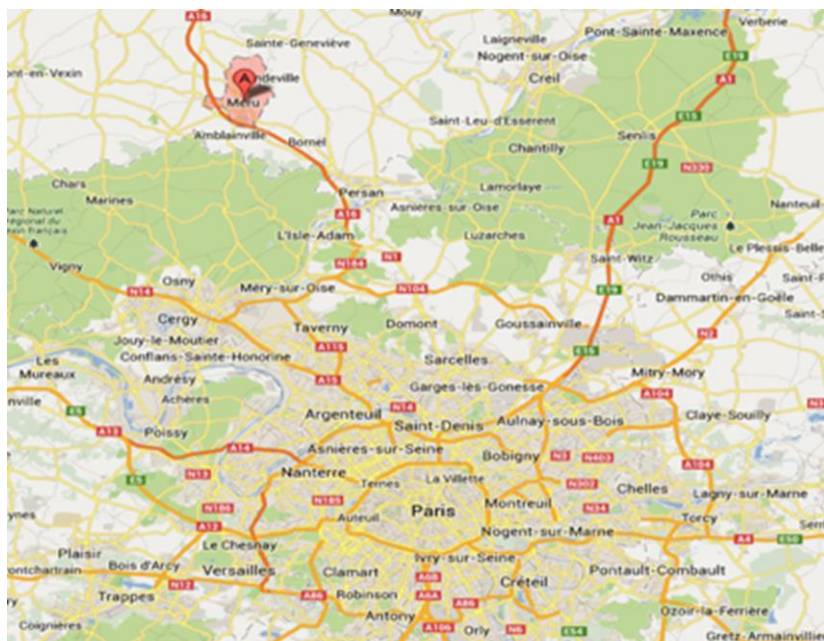
Par ailleurs, Aguilera (2006) souligne l'existence de deux types de polarités en Île-de-France : celles dessinées pour agir comme des espaces d'attractivité, telles que les villes nouvelles, et celles qui ont été intégrées au pôle urbain parisien au cours du temps. Or, en sachant que Méru constituait auparavant un important bassin d'emplois industriels, on pourrait se demander si la commune s'imposait déjà comme une polarité structurante avant son inscription dans l'aire urbaine parisienne. Toutefois, on pourrait supposer également qu'il serait possible de constater des inflexions de l'influence de cette commune lors de son articulation à la région parisienne. Pourrait-on identifier des changements des dynamiques urbaines et sociales qui découlent de l'articulation de plus en plus évidente avec le pôle urbain ? Ou la commune pourrait-elle maintenir une certaine autonomie de son attractivité à une échelle locale ?

Ainsi, la démarche méthodologique adoptée sera divisée en deux parties : il s'agit premièrement d'un traitement quantitatif permettant d'identifier et vérifier le caractère polarisant de la commune de Méru. La deuxième partie relève de l'analyse qualitative par entretiens et sera décrite ultérieurement dans la troisième partie de cette étude. La présente partie a donc pour objectif d'explorer l'évolution du territoire choisi, ainsi que les dynamiques qui le touchent actuellement. Dans un premier temps, on va retracer le contexte historique de cette commune, soulignant ses singularités. Deuxièmement, on va essayer de démontrer l'influence de la commune de Méru et les évolutions subies en termes d'attractivité d'emplois. Pour ce faire, on va emprunter la méthode développée par Berroir et al. (2004) qui vise à identifier les polarités secondaires à partir de plusieurs variables. Ensuite, on essaiera de comprendre également l'amplitude de l'influence des services et commerces de la commune de Méru. Finalement, on s'intéressera à la dynamique des mobilités résidentielles concernant la commune. Ainsi, l'analyse et articulation de ces éléments nous permettront de dessiner l'attractivité de Méru et de confirmer son rôle de polarité secondaire en Île-de-France.

1-La commune de Méru

1.1- Un ancien héritage industriel

Figure 7: La commune de Méru



Source : Google maps

Comptant une population de 13.000 habitants en 2009, la commune de Méru concentre 42% de la population et 56% des emplois du canton homonyme (INSEE,2009). Le secteur possède un héritage industriel important développé à partir du XVIIème siècle et qui demeure jusqu'à aujourd'hui. Au cours du temps, l'activité s'est intensifiée et spécialisée dans la production des matières telles que les boutons et la petite tableterie de dominoterie. Dans ce contexte, la commune se définit comme un pôle de production industrielle et comme la « *Capitale de la Nacre* », grâce au travail émergent de ce matériau. Alors que l'industrie du bouton connaît un déclin au XXème siècle, le bassin d'emplois méruvien demeure toujours structurant pour les contextes locaux.

Or, Méru est une commune qui traduit nettement le processus de périurbanisation du territoire francilien, décrit dans la première partie de l'étude. Depuis les années 1960, la commune connaît une dynamique de migration résidentielle très favorable, qui découle d'une part de l'accueil des ménages originaires de l'Île-de-France et d'autre part de l'augmentation du taux de croissance naturelle. Ainsi, entre les années de 1975 et 1982, la dynamique du desserrement résidentiel du territoire francilien touche dans un premier temps la commune de Méru. Depuis les années 1980, ce sont surtout les communes contiguës qui profitent également de l'arrivée d'une nouvelle population (INSEE, 2009). Depuis les années 1985, le taux de croissance de la commune connaît un recul important et la croissance de la population s'effectue majoritairement par le solde naturel.

Dès lors, le parc de logements du canton a connu une augmentation de 30% dans la période entre les recensements de 1982 et 1999. Cette forte croissance vise à répondre au dynamisme démographique témoigné dans la période précédente. Dans les espaces aux marges de la ville, cette croissance s'est traduite par la diffusion du parc pavillonnaire, alors que le centre-ville est fortement touché par la construction d'immeubles HLM.

1.2- Des caractéristiques socio-économiques particulières

Pour développement de cette étude il est capital de préciser que Méru présente des caractéristiques socio-économiques assez particulières qui conditionnent, en part, ses dynamiques urbaines. Au cours du temps la ville a accueilli de plus en plus une

population de nature sociale fragile : en 2003, près d'un tiers de la population occupait un logement social et un cinquième vivait avec un bas revenu et en 2009, 16,6% de la population était au chômage. Alors que la commune présente un profil socio-économique similaire à celui du canton, la moyenne de la population d'ouvriers et des employés peu qualifiés y est surreprésentée. De même, les cadres et les professions intermédiaires y sont moins présents que dans le canton (Tableau 3).

De 1999 à 2009 la commune a connu des évolutions. La proportion d'ouvriers à Méru a diminué de près de 3% dans cette période. Cette catégorie a connu un recul au profit des retraités et des professions intermédiaires, dont la part a crû de 4,5% et 1,5% respectivement.

Tableau 3- Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socio-professionnelle

	Nombre 1999	% 1999	Nombre 2009	% 2009	% Canton 2009
Agriculteurs	12	0,1	14	0,1	0,3
Artisans et commerçants	188	2,0	204	2,0	2,9
Cadres	404	4,2	417	4,2	6,5
Professions intermédiaires	1084	11,4	1294	12,9	16,6
Employés	1708	17,9	1939	19,4	18,4
Ouvriers	2296	24,1	2152	21,5	18,9
Retraités	1512	15,9	2032	20,3	21,1
Autres sans activité professionnelle	2314	24,3	1944	19,4	15,2
Ensemble	9996	100	95	100	100

Source : Recensement de la population INSEE 2009

Le parc de logements sociaux est un élément important pour la commune. En 2009, une proportion de 46,2% de la population était locataire, dont 33,6% d'un HLM. Parmi les résidents, 33,8% de la population avait emménagé depuis moins de 5 ans ; en revanche 45,2% des habitants y résidaient depuis 10 ans. Les familles composent 72% des ménages méruviens, dont 38% sont des couples avec enfants.

1.3- Les emplois : un important bassin industriel

De 1975 à 2009, on observe une croissance de 13% des emplois, qui passent d'un nombre effectif de 5000 à 5800. Quoiqu'on ait observé la poursuite du desserrement des emplois en aire urbaine parisienne, on constate à Méru une faible croissance par rapport à d'autres pôles d'emplois. Dans cette optique, l'Oise était l'un des départements enregistrant la plus grande croissance de population, mais la plus faible en emplois. Même si la part des emplois industriels ne cesse de décliner en Île-de-France, ce type d'activité reste toujours structurant pour la commune et aussi pour le canton de Méru : en 2003, l'industrie représentait 36,9% des emplois de la commune, contre 19,3% dans l'Oise. Ainsi, la structure générale de l'emploi de la commune est restée stable de 1999 à 2009, connaissant une légère augmentation des fonctions d'administration publique et santé ainsi que du secteur de construction. Inversement, dans cette période on observe un déclin des emplois de commerce.

Table 4- Évolution des emplois à Méru de 1999 à 2009

	Nombre 2009	Part (%) 2009	Nombre 1999	Part (%) 1999
Agriculture	150	0,3	12	0,2
Industrie	3911	36,9	1858	36,4
Construction	524	3,8	112	2,2
Commerce	2999	31,9	1757	34,5
Administration	2338	27,2	1361	26,2
Ensemble	5806	100	5100	100

Source : Recensement de la population INSEE 2009

De plus, la zone industrielle qui englobe Méru et Saint-Crépin-Ibouwilliers possède un rôle structurant pour les activités du canton. Cette zone accueille actuellement plusieurs grands groupes dont les principaux établissements industriels sont les groupes *Faurecia* et *Thales*, installés à Méru et l'usine *Norfond*, située à Saint-Crépin-Ibouwillers.

Figure 8: La zone industrielle de Méru



Source : Eugênia Viana, mars 2013

Dans cette optique, on se propose de mesurer la force d'attraction de ce bassin d'emplois sur le flux des navetteurs. C'est pourquoi on cherchera à comprendre la géographie de l'attractivité des emplois méruviens, ainsi que leur évolution au cours du temps.

2- Les mobilités domicile-travail : une polarité d'emplois?

Tel que souligné dans la première partie du présent travail, Méru a été classifié par Berroir et al. (2004) comme un pôle périphérique isolé, c'est-à-dire faisant partie « *des pôles localisés dans des environnements de faible densité, qui malgré la concentration de peu d'emplois en quantité exerce une forte attractivité sur les flux environnants et les font converger massivement vers eux* ». Ainsi, on s'appuiera sur la méthode développée par l'étude en question afin d'identifier les polarités secondaires de la métropole parisienne. L'objectif est donc de démontrer le rôle structurant de la commune de Méru comme polarité d'emplois à partir de l'analyse des flux de mobilité domicile-travail. Il est important de signaler que ces critères sont fondés exclusivement sur l'analyse des données concernant l'emploi et les flux domicile-travail, ne traitant pas d'autres activités ou d'autres types de mobilité.

Figure 9: La démarche méthodologique quantitative

- Premièrement Berroir et al. (2004) se sont intéressés au nombre d'emplois, critère essentiel pour mesurer le caractère du bassin d'emplois analysé. Les auteurs ont établi pour l'Île-de-France 500 emplois comme le seuil minimal pour constituer une polarité.
- Deuxièmement, ils visent à mesurer ce qu'ils appellent le *pic de densité*, c'est-à-dire, la comparaison de la concentration de l'emploi des communes.
- Ensuite, l'étude tâche à repérer le nombre effectif de flux domicile-travail polarisés.
- Par la suite, on va chercher à mesurer le niveau de dépendance des communes environnantes. Le seuil minimal établi était celui 10%, c'est-à-dire, les communes envoyant au moins cette part de leur population active aux communes pôles.
- Le dernier critère de polarisation retenu permet de mesurer le « premier flux ». Le flux peut être important en masse, mais ne représenter qu'une faible part de la population active de la commune de départ. Ainsi, il s'agit d'identifier des communes qui exercent une attraction privilégiée sur d'autres.

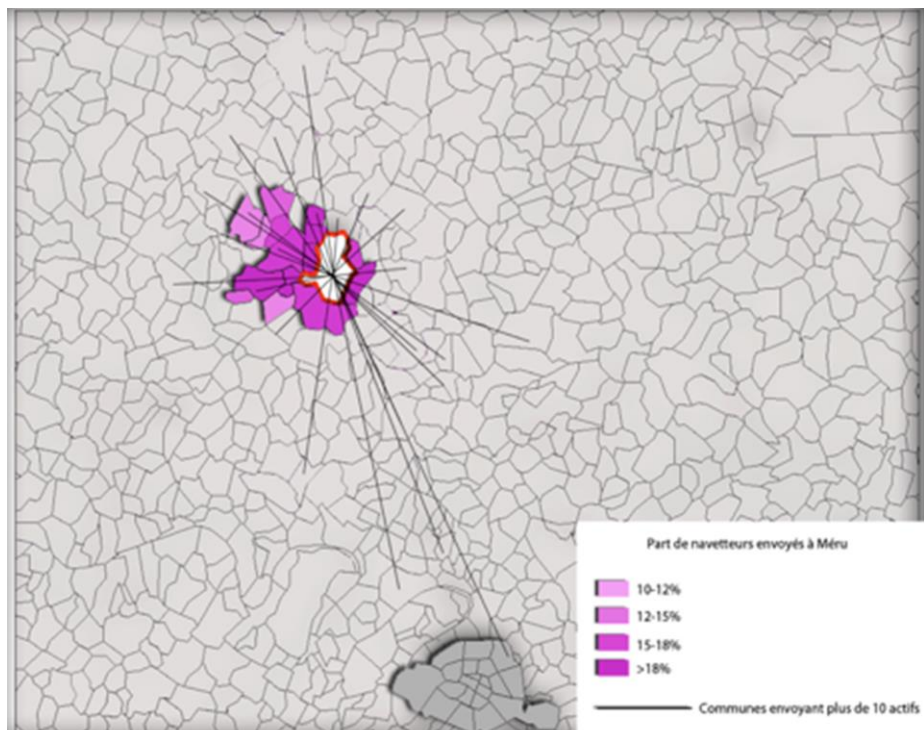
La combinaison de tous ces critères a permis aux auteurs de croiser plusieurs logiques et de distinguer dans un contexte aussi hétérogène que l'Île-de-France les communes agissant comme de pôles, dont la commune de Méru. (cf. Annexe 1)

Ainsi, pour le développement des analyses des flux domicile-travail Berroir et al. (2004) considèrent que le bassin d'emplois de Méru est constitué par deux communes principales, soit la commune de Méru elle-même et la commune de Saint-Crépin-Ibouwillers. La concentration d'emplois de nature industrielle du secteur construit un pôle important qui agit comme un élément structurant des mobilités des habitants des communes limitrophes et d'autres communes en région parisienne.

2.1 L'évolution des flux domicile-travail de 1982 à 2009 : les impacts du rattachement à l'aire urbaine de Paris.

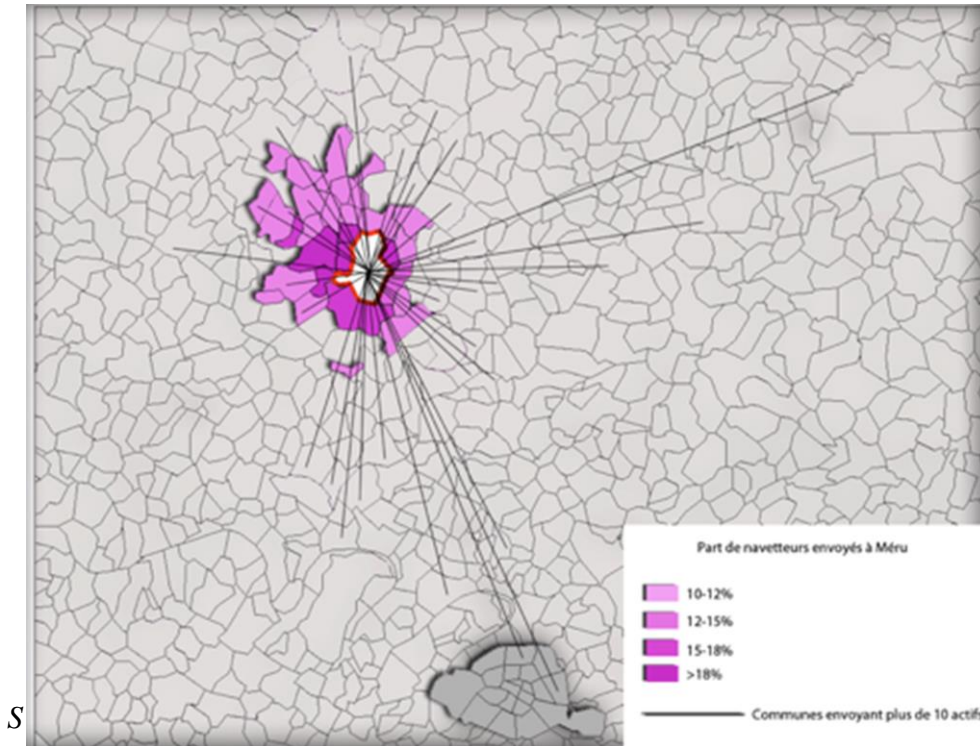
La méthode décrite plus haut permettra d'analyser les évolutions qui le territoire a subies en matière de polarisation de navetteurs sur trois périodes : 1982, 1999 et 2009. Compte tenu que de 1982 à 1999 on observe un changement majeur de la dynamique du territoire, le rattachement de Méru en 1990 au pôle urbain parisien, on pourrait s'interroger : est-ce que l'entrée de la commune de Méru dans l'aire urbaine de Paris pourrait entraîner un changement des flux domicile-travail? Connaît-on un déclin de la force d'attractivité de la commune après son rattachement à Paris ?

Figure 10: Flux domicile-travail vers Méru en 1982



Source : Eugênia Viana, juillet 2013

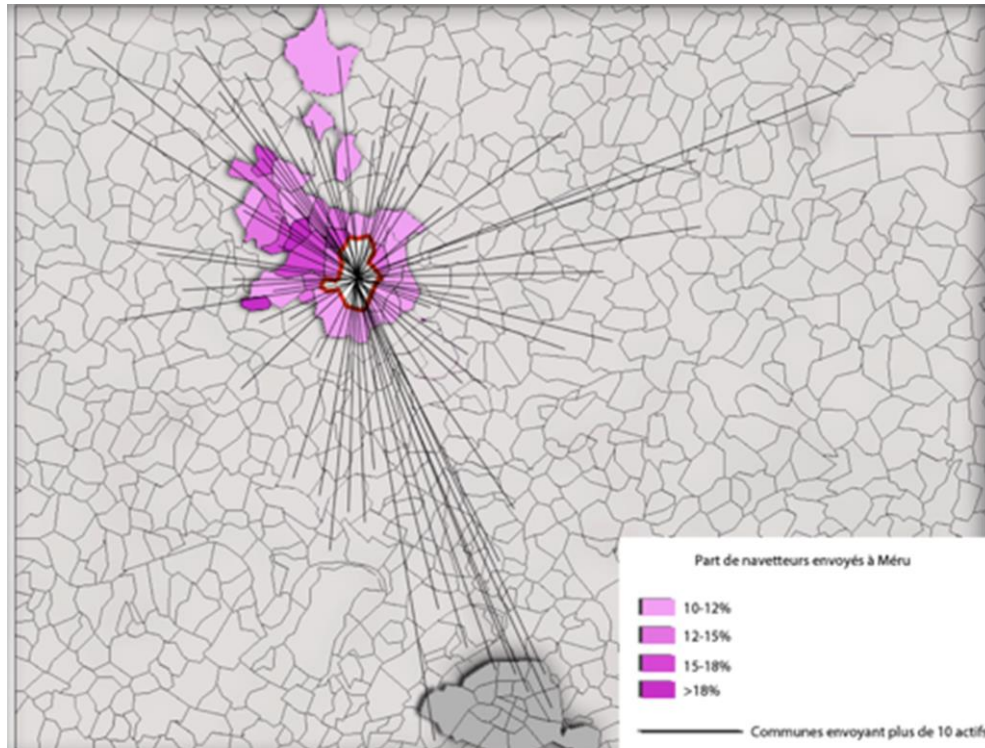
Figure 11: Flux domicile-travail vers Méru en 1999



Source : Eugênia Viana, juillet 2013

De 1982 à 1999 on observe un renforcement de l'attractivité du bassin méruien. Dès lors, l'extension de l'influence sur les mobilités domicile-travail touche la région parisienne de manière plus marquée, particulièrement en Grande Couronne. De telle expansion est caractérisée également par l'augmentation de la part de navetteurs attirés dans un rayon local, principalement vers le secteur au nord de Méru. Dans cette optique, le nombre de communes dépendantes envoyant plus de 10% de leurs actifs double dans la période en question. Toutefois, il faut souligner que cette dynamique est accompagnée d'un léger affaiblissement du poids de Méru sur les communes limitrophes. Alors qu'en 1982 le bassin exerçait une influence majeure à une échelle locale, cette part diminue au profit de la diversification de communes polarisées.

Figure 12: Flux domicile-travail vers Méru en 2009



Source : Eugênia Viana, juillet 2013

De 1999 à 2009, on a pu constater que le nombre d'emplois du pôle a légèrement augmenté, sans pourtant représenter une croissance importante. Par ailleurs, dans cette période, Méru connaît une augmentation de la part de navetteurs dans l'emploi provenant d'autres communes extérieures. La tendance signalée dans la période antérieure continue à se poursuivre : en effet, le rayon d'attractivité méruvien s'est visiblement élargi et le nombre de communes envoyant au moins 10 actifs s'est diversifié. Toutefois, on constate que la commune perd le premier flux de navetteurs provenant de certaines communes environnantes. Ces communes envoient désormais leurs actifs vers d'autres pôles majeurs d'emploi comme Beauvais et Cergy-Pontoise. Même si le nombre de communes polarisées diminue légèrement, on remarque que le nombre effectif de navetteurs augmente, ainsi que leur part dans l'emploi. En effet, le bassin de Méru attire de plus en plus de navetteurs, ce qui semble se traduire principalement par une extension de son attractivité ainsi que par le renforcement des dynamiques locales.

Tableau 5- Évolution de la polarisation de Méru de 1999 à 2009

	Nombre d'emplois	Nombre de communes polarisées	Nombre de navetteurs polarisés	Part des navetteurs dans l'emploi
1999	5619	32	1485	26%
2009	5797	28	1693	29%

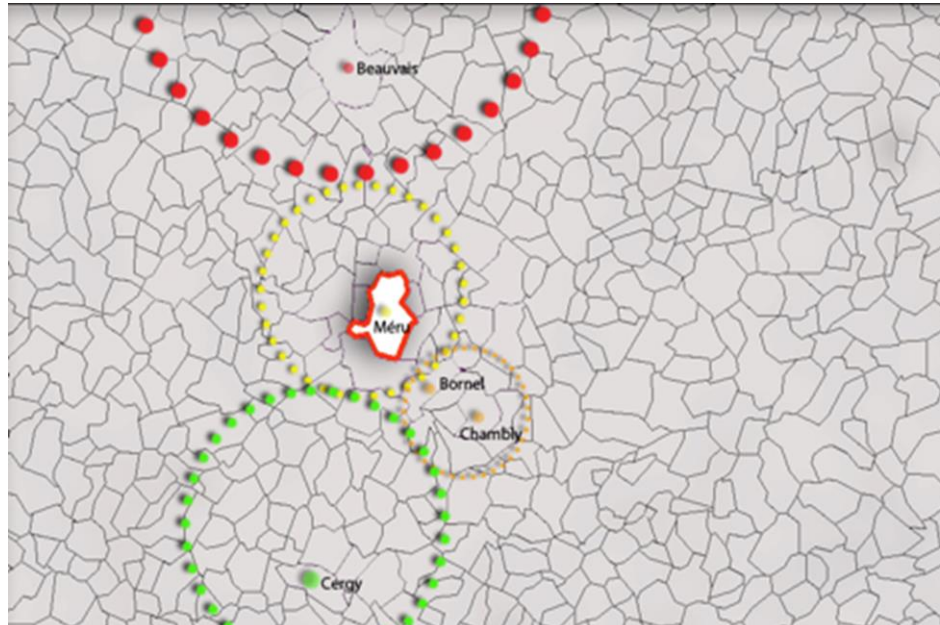
Source : Berroir et al. (2004) et INSEE 2009

2.2- La dynamique actuelle : une polarisation marquée à l'échelle locale

La carte analysée plus haut représente de manière détaillée le nombre effectif d'actifs envoyés à Méru par commune en 2009. En effet, le bassin de Méru possède un rayon d'influence assez vaste, qui englobe des navetteurs provenant surtout de l'Oise et du Val-d'Oise. Cela n'empêche pas que l'attractivité de la commune touche même des arrondissements de Paris intra-muros. Ainsi, parmi les communes sous influence de Méru on en compte plusieurs envoyant plus de 100 actifs, telles qu'Andeville, Chambly, Bornel et Beauvais. Cependant, la seule analyse du nombre effectif de navetteurs provenant de chaque commune ne suffit pas à mesurer son influence, puisqu'elle ne permet pas de repérer le poids de polarisation de la commune.

Dans ce contexte, on s'est proposé de tracer le flux d'actifs envoyés à Méru par rapport au poids des navetteurs de la commune de départ, c'est-à-dire, le degré de dépendance. Alors que le rayon d'influence de Méru est relativement étendu, son influence la plus forte est constatée dans les communes environnantes, dont la majorité y envoie une part de plus de 10% de ses navetteurs. Les communes de Montherlant, Monts, Saint-Crépin-Ibouwillers, Corbeil-Cerf et Lormaison envoient en 2009 de 15% à 25% de leur population active à Méru. Ces communes sont en majorité de petite taille, comptant environ 500 habitants ; elles se situent surtout au nord de Méru et n'envoient pas un nombre effectif d'actifs très élevé, mais cela correspond à une part importante de leurs navetteurs.

Figure 13: Rayon de polarisation des flux domicile-travail



Source : Eugênia Viana, juillet 2013

Ainsi, les navetteurs du secteur en question sont touchés par l'influence des pôles divers, dont la hiérarchie est directement liée à la position géographique des communes et à l'accessibilité des réseaux de transport. Le rayon de polarisation du bassin méruien touche particulièrement les communes situées à l'ouest et au nord de Méru. Les navetteurs du secteur nord pour sa part sont majoritairement attirés par le pôle de Beauvais. Au sud-est, d'autres pôles de taille similaire à celle de Méru s'imposent tels que Chambly et Bornel. Par ailleurs, on observe que le pôle de Cergy exerce un impact important sur les mobilités des actifs provenant des communes trouvées à la frontière de l'Oise et du Val-d'Oise.

3- L'analyse de l'attractivité des commerces et services

La méthode choisie pour explorer l'articulation des mobilités domicile-travail permet de tracer un cadre global des dynamiques qui concernent la commune de Méru. Toutefois, cette méthode ne s'intéresse pas à l'incidence exercée par d'autres activités telles que le commerce et les services. Or, on ne peut pas négliger l'influence que les territoires dotés de certains équipements peuvent produire sur les espaces environnants,

ainsi que sur les mobilités des habitants. Ainsi, on se propose d'élargir le concept de polarité au delà de l'analyse des mobilités domicile-travail, en s'intéressant également à d'autres activités qui pourraient influencer l'extension et le poids de polarisation de la commune de Méru.

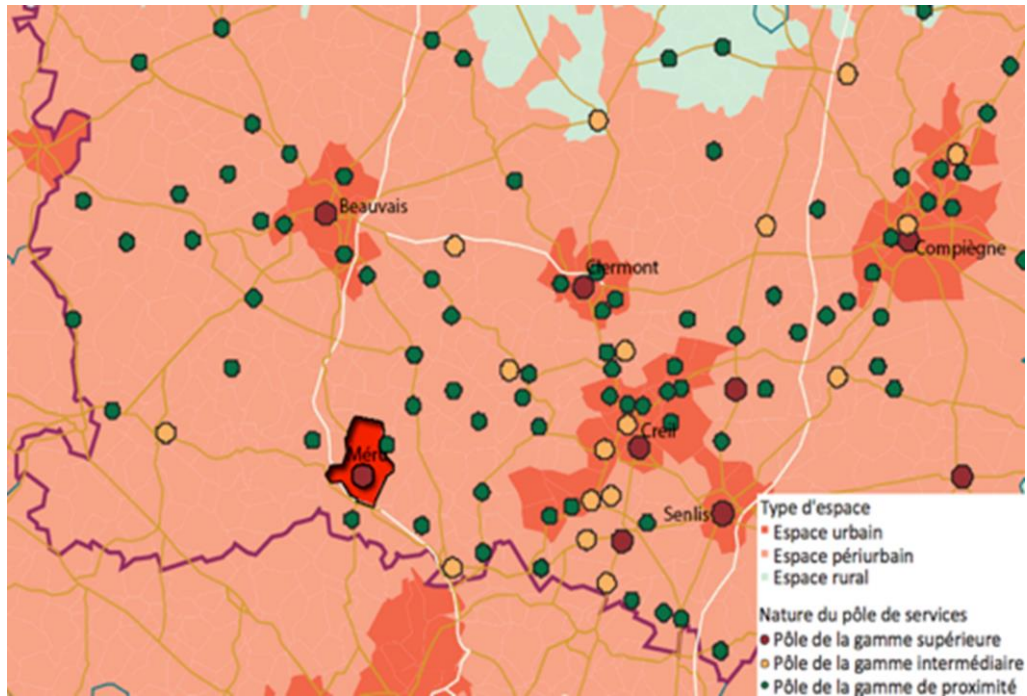
3.1- Méru : un pôle supérieur de services ?

La Base Permanente des Équipements de l'INSEE est une méthode actualisée qui propose chaque année de constituer une base d'équipements finement localisés. Ces données permettent d'identifier le caractère polarisant d'une commune en ce qui concerne les services et les commerces. Pour ce faire, les communes peuvent être classées en trois types de pôle¹² : des pôles de services de proximité (possédant au moins 12 types d'équipements de proximité), des pôles de services intermédiaires (possédant au moins 14 types d'équipements intermédiaires) et des pôles de services supérieurs (possédant au moins 18 types d'équipements supérieurs). En France métropolitaine, tous les pôles sont imbriqués, c'est-à-dire, chaque pôle supérieur est également pôle intermédiaire, lui-même étant pôle de proximité.

Ainsi, une étude menée par l'INSEE Picardie (2011) a permis d'identifier dans le secteur isarien les communes agissant comme des polarités de services. L'analyse s'appuie sur la présence des équipements selon leur type et également sur la mise en valeur des bassins d'accessibilité aux services. Les pôles de services rayonnent sur les communes peu équipées en pouvant constituer des zones d'attractivité plus ou moins étendues. Dans cette optique, Méru a été classifié comme un pôle de services supérieur et également comme un pôle majeur en Picardie, s'étendant hors de la région. Même si la commune est proche de la limite inférieure fixée à 18 équipements supérieurs, Méru arrive à s'imposer comme pôle important de services dans le contexte local.

¹² La gamme de proximité est composée d'équipements fréquents correspondant aux premières nécessités : supérette, écoles, médecin généraliste. La gamme intermédiaire contient des équipements moins fréquents mais relativement nombreux: supermarché, collège, opticien. La gamme supérieure est composée d'équipements rares, plus spécialisés ou plus grands que dans les deux autres gammes : hypermarché, lycée, cardiologue.

Figure 14: Les pôles de services selon le type d'espace



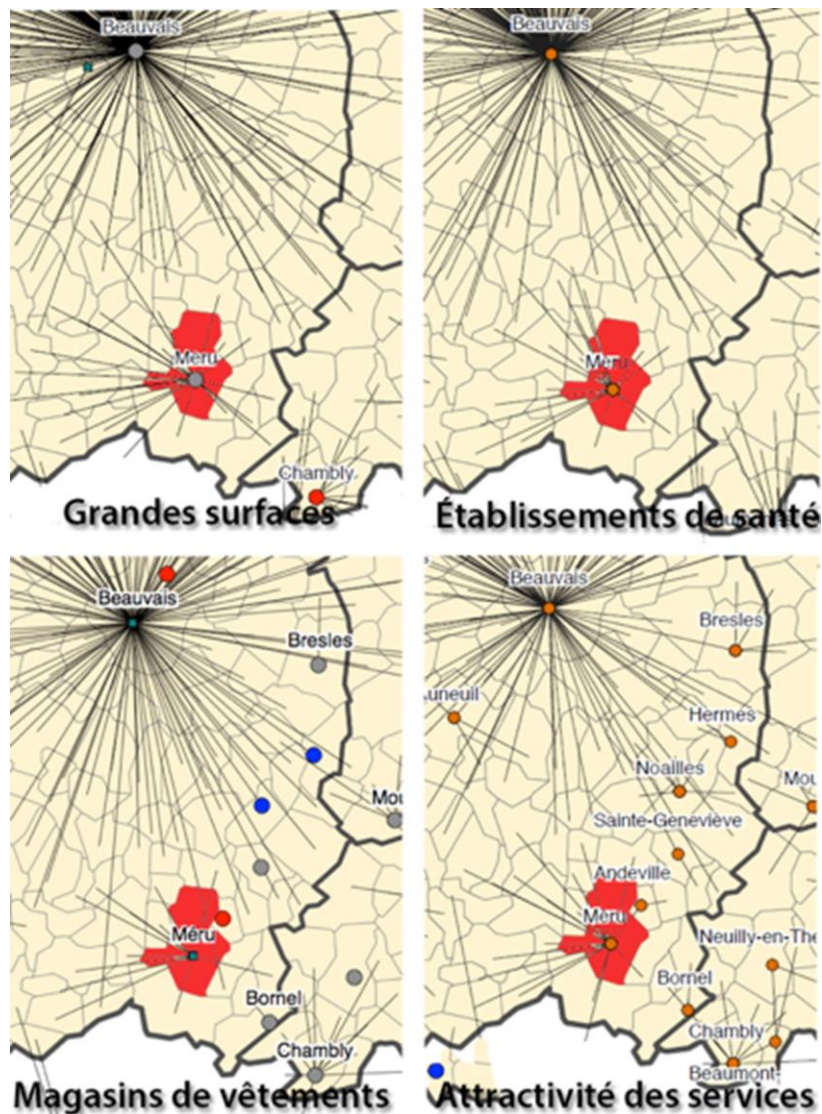
Source : INSEE Picardie (2011)

Les études sur les dynamiques de mobilité s'intéressent souvent à mesurer les flux domicile-travail, même si ce type de mobilité ne correspondait en 2005 qu'à 19% de l'ensemble des déplacements en Île-de-France (Iaurif, 2005). Matthieu Delage (2012) définit la mobilité pour les achats comme l'un des éléments majeurs de la mobilité quotidienne et pourtant peu explorée jusqu'à présent. En effet, l'analyse de ce type de déplacement s'avère largement pertinent pour déterminer la force de polarisation d'un territoire. Compte tenu de la rareté des travaux sur cette thématique, les données concernant la mobilité des achats sont d'accès difficile. Pourtant, l'INSEE analyse, sur la base de l'inventaire communal de 1998, l'attractivité géographique des principaux services et équipements méruviens.¹³ Certes, Méru a sans doute connu des évolutions depuis cette période, cependant il nous semble essentiel d'illustrer la polarisation du type de mobilité en question. Ici, la même logique vérifiée pour les emplois semble se

¹³ Cette méthode illustre le flux de chaque commune de l'Oise vers la commune la plus fréquentée en termes d'équipements et services. Les données proviennent de l'Inventaire Communal de 1998.

dessiner : la polarisation des commerces et des services de Méru repose sur les communes environnantes du canton. De plus, on observe un rayonnement plus étendu sur les territoires situés à l'ouest de la commune. Cette dynamique pourrait être due au manque d'autres polarités secondaires à l'ouest, alors qu'il existe des communes pôles comme Beauvais et Andeville au nord et Chambly et Bornel à l'est.

Figure 15: Attractivité des services et des commerces de Méru



Source : Inventaire Communal INSEE 1998

Compte tenu du renforcement du caractère polarisant de la commune, c'est-à-dire, la dynamique de desserrement d'emplois et équipements, on pourrait faire l'hypothèse

que l'offre des services et commerces de Méru conduirait les habitants à développer des stratégies de mobilité. Le rôle de pôle exercé par la commune pourrait inciter les habitants à recomposer leur espace de vie à une échelle locale, sans être obligatoirement articulés à la ville-centre. Inversement, les comportements de mobilité des habitants pourraient également entraîner la repolarisation de ces pratiques hors travail (Bonnin-Oliveira et al., 2012).

Dans cette optique, on a tenté d'estimer l'évolution des services dans la commune de Méru. Pour ce faire, on a eu recours aux données de la Base Permanente des Équipements. Cette dernière a remplacé les inventaires communaux, qui ont été réalisés de 1980 à 1998. La comparaison entre les deux dispositifs a été rendue complexe, cependant l'étude de l'INSEE Picardie (2010) identifie des équipements dont les définitions sont restées proches dès l'adoption de la nouvelle méthode. Ces équipements peuvent être divisés en trois catégories : les commerces (épiceries, superettes, hypermarchés, boulangeries, boucheries et librairies), les services (poste et banque), la santé (médecins et pharmacie).

Ainsi, pour la commune de Méru on constate peu d'évolutions dans la période de 1998 à 2008, puisque la liste des équipements présents dans la commune est restée stable (cf. Annexe 2). Cependant, les commerces de proximité tels que les épiceries et les boucheries ont connu un déclin de près de 20%.

Tableau 6- Évolution des services à Méru de 1999 à 2009

Service	Évolution de 1999 à 2009
Épicerie	-25%
Boucherie	-20%
Librairie	-25%
Pharmacie	+20%

Source : Base Permanente des équipements 2009 et Inventaire Communal 1998

Cette logique suit la tendance constatée pour toute la Picarde (INSEE, 2010), où la diminution du nombre de services de proximité est deux fois plus rapide que celle de la population équipée.

3.2- L'offre d'équipements et de services de Méru

Motte-Baumvol (2008) développe une analyse des équipements de la Grande Couronne parisienne et de leur accessibilité, fondée sur la classification des services et commerces à partir de trois niveaux. Le premier niveau identifié se réfère à la présence des commerces de proximité dans la commune, suivant les critères d'un magasin d'alimentation générale, car « *ce service joue le rôle d'offre de base minimum nécessaire à l'approvisionnement des ménages* » (O.Coutard, G.Dupuy et S.Fol cités par Motte, 2008). Le deuxième niveau identifié correspond à la présence d'un commerce de grande surface à dominante alimentaire dans la commune. Le troisième et dernier niveau est caractérisé par l'existence d'un groupe d'équipements sur la notion de « bouquet de services ». Cet ensemble de services englobe des équipements fréquentés par les ménages plus éventuellement, tels que le médecin, la pharmacie, la poste, la banque et les commerces spécialisés. Cette approche permet de dégager des niveaux communaux en fonction de l'offre de services.

Figure 16: Les niveaux de services

1-Services de proximité :

- Magasin d'alimentation générale

2- Grande surface :

- Supermarché ou hypermarché

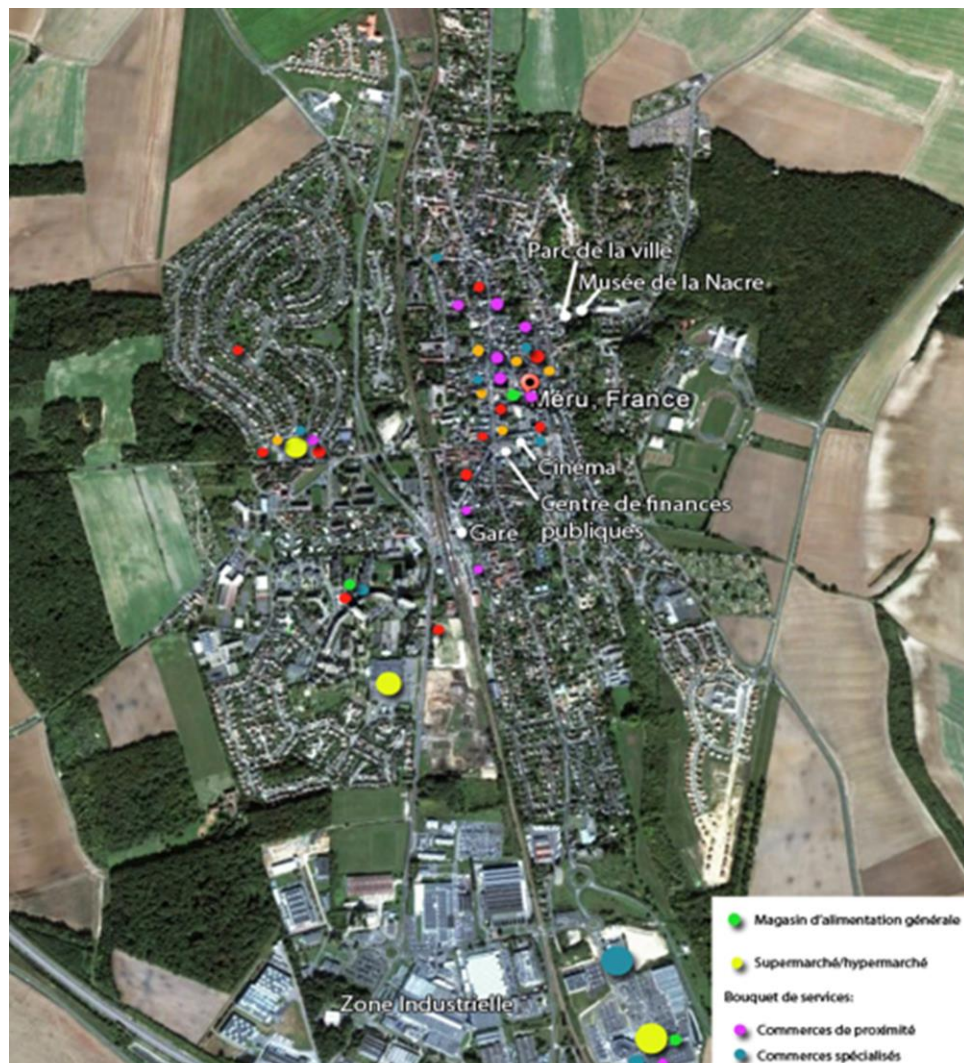
3-Bouquet de services :

- Grande surface
- Commerces de proximité : boulangerie, café, tabac, coiffeur, journaux
- Commerces spécialisés : vêtements, chaussures, grande surface spécialisée, librairie
- Services de santé : médecin généraliste, dentiste, pharmacien
- Services généraux : poste, banque

Source : Motte-Baumvol (2008)

On regrette de ne pas disposer de suffisamment de données pour pouvoir apprécier l'évolution de la fréquentation des services du territoire d'étude retenu. En effet, dans les dernières années la commune de Méru s'est largement équipée de plusieurs services qui ont permis un développement de la commune et de son attractivité. C'est pourquoi, à une échelle plus fine, on expose les principales offres de services à Méru, se basant sur la classification de Motte-Baumvol (2009). La carte ci-dessous montre la localisation des services et activités pour chaque niveau détecté.

Figure 17: Les trois niveaux de services à Méru



Source : Eugénia Viana, juillet 2013

Au premier niveau, correspondant aux magasins d'alimentation générale de base, on discerne la présence des commerces en centre-ville et également dans le Quartier de la Nacre, tels que le Casino et les épiceries de quartier. Au deuxième niveau, on identifie les principaux commerces de grande surface installés dans la commune : au sud de la ville se situe une vaste zone commerciale comportant la galerie marchande Auchan. L'hypermarché a été inauguré en 1995 et la zone commerciale qui l'entoure a connu un développement progressif capital pour la commune. En 2005, 10 ans après son inauguration à Méru, Auchan accueillait entre trois à quatre millions de personnes par année. La commune est équipée également d'une deuxième zone commerciale importante vers le nord, qui comprend des commerces de grande surface comme le DIA et d'autres services de proximité, comme une boucherie et une pharmacie. On identifie également une troisième zone commerciale dans la commune, qui englobe un magasin Intermarché.

Concernant le troisième niveau de services établi par Motte, le bouquet de services, on a pu identifier la présence de plusieurs types d'équipements dans la commune. Les commerces de proximité, tels que les boulangeries et tabacs, sont densément concentrés dans le centre-ville. Les commerces spécialisés sont distribués dans la commune, dont un magasin Décathlon de taille importante situé dans la zone commerciale Sud. Par ailleurs, des équipements de santé sont également identifiés. La commune possède un important équipement de santé : l'hôpital de Méru. Toutefois, ce dernier a souffert d'un processus progressif de fermeture jusqu'à 2013, arrêtant progressivement son activité, qui a été transféré à l'hôpital de Persan-Beaumont, à 18 km de la commune. Dans ce cadre, la commune a perdu un nombre considérable d'emplois, ce qui a représenté un impact important sur l'accès aux soins de la population du canton dans son ensemble. Finalement, les services généraux comme la banque, la poste, sont concentrés essentiellement dans le centre-ville.

On note encore à Méru l'existence d'autres équipements de loisir et culture qu'on pourrait considérer comme potentiellement polarisants. Parmi eux, le principal est le Musée de la Nacre, un équipement excentré inauguré en 1999 et dédié à l'industrie de la tabletterie. L'établissement représente non seulement l'une des principales offres culturelles du secteur, mais traduit également l'identité du canton. Par ailleurs, d'autres

équipements culturels semblent également s'imposer comme des activités de loisir, tels que le Parc de la ville, la Médiathèque Jacques Brel et le cinéma Le Domino.

Figure 18: Le musée de La Nacre et le Cinéma le Domino



Source : Eugênia Viana, mars 2013

Un autre équipement capital pour la commune est la gare de Méru. Elle a été mise en service depuis 1875 et permet une articulation importante entre le secteur et la région parisienne et également avec Beauvais. Elle est largement utilisée par les navetteurs résidant dans le canton et travaillant en Île-de-France et également par les actifs ayant un emploi à Méru.

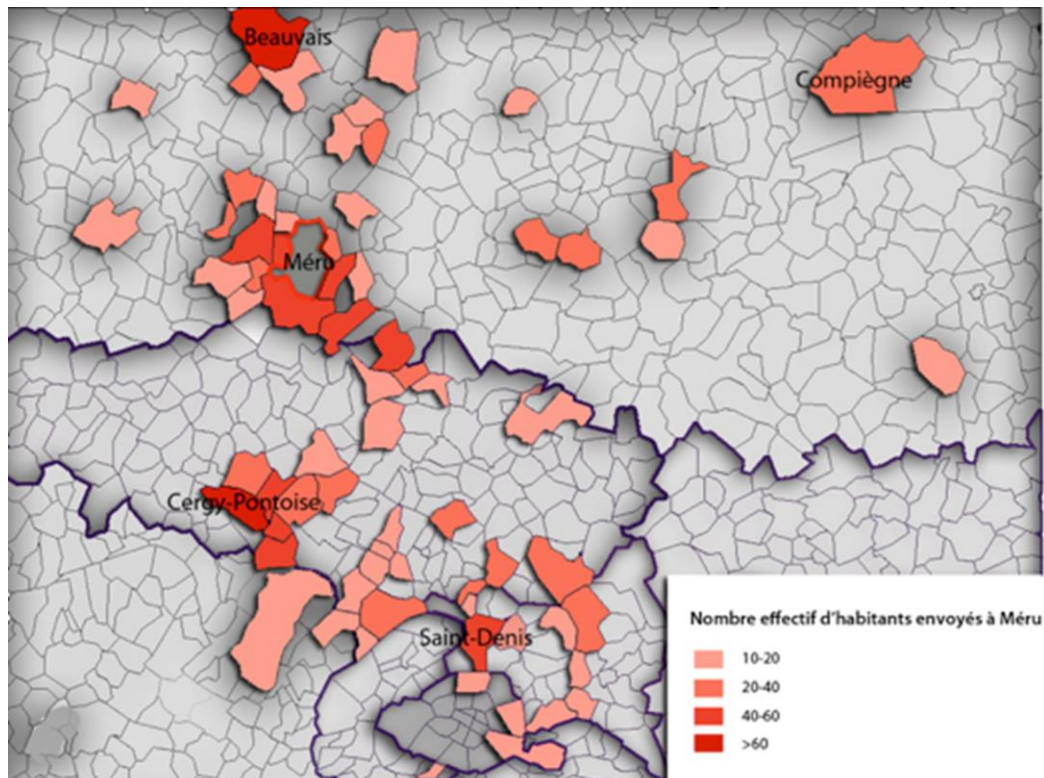
4- La dynamique des mobilités résidentielles

Pour mieux apprécier les dynamiques qui touchent le territoire de Méru, on a trouvé pertinent de s'intéresser également aux mobilités résidentielles. Ainsi, on cherche à analyser l'influence de la commune sur les flux de migration. À partir des données de l'INSEE 2008 on pourra identifier d'où proviennent les habitants s'installant dans la commune. Ces données permettent de constater le lieu de résidence des individus interrogés, 5 ans avant la période de recensement. On peut donc se demander si cette géographie de mobilités résidentielles correspond à la même logique vérifiée pour les

déplacements domicile-travail et les services ou si on pourrait observer une autre structuration des flux migratoires.

4.1- Une influence importante sur le Val-d'Oise ?

Figure 19: Les migrations résidentielles vers Méru



Source : Eugênia Viana, juillet 2013

La carte ci-dessus représente les flux de communes envoyant de nouveaux habitants à Méru. Pour les cartographier, on a calculé le poids du nombre d'habitants envoyés par chaque commune de départ par rapport à l'ensemble des habitants ayant déménagé à Méru dans la période analysée. Cet indicateur présente, sans doute, des limites, puisque ce sont évidemment les communes les plus peuplées qui participent le plus au poids des migrations résidentielles, en envoyant un nombre effectif d'actifs plus

élevé. Malgré la limitation en question, la méthode nous permettra d'illustrer géographiquement les dynamiques de mobilité résidentielle qui touchent Méru.

Dans un premier temps, on peut vérifier que l'Île-de-France a un rôle majeur dans la dynamique de migrations résidentielles en question, représentant 77% de ces mobilités. Dans cette optique, on observe que le poids des mobilités résidentielles vers Méru s'accroît à mesure qu'on s'éloigne de Paris. C'est pourquoi, les habitants provenant de Paris intramuros ne correspondent qu'à 3% des migrations. Les flux provenant de la Première Couronne parisienne représentent seulement 12% des mobilités, dont une part de 8% correspond à la Seine-Saint-Denis. Ce poids est particulièrement dû à la commune de Saint-Denis, qui envoie un nombre effectif de 60 nouveaux arrivants à Méru.

La Grande Couronne est responsable de la majorité des migrations résidentielles, envoyant une part de 35% des flux vers Méru. Dans ce cadre, le Val-d'Oise seul représente 31% des arrivants, qui proviennent majoritairement des communes de Cergy, Persan et Saint-Ouen-l'Aumône. Alors que le nombre effectif de migrations provenant du Val-d'Oise est le plus élevé, on constate que Méru n'est pas la première destination des mobilités résidentielles de ces communes.

Par ailleurs, le poids de l'Oise apparaît également de manière évidente : au total 27% des mobilités résidentielles sont de caractère intra-départementale. Dans ce contexte, on observe que Beauvais est la commune envoyant un nombre effectif le plus élevé d'habitants et que Méru représente la première destination de ces migrations. D'autres communes de taille plus modeste appartenant au canton de Méru telles que Andeville, Amblainville, Anserville, Esches, Chambly et Lormaison participent également à cette dynamique. Pour toutes les communes citées Méru représente, de la même manière, la première destination des déménagements.

Compte tenu du poids que la région parisienne a exercé sur les mobilités résidentielles de Méru dans les dernières années on pourrait imaginer les transformations qui découlent de tel processus. Or, en sachant que la part des habitants méruviens travaillant dans l'aire urbaine parisienne a crû depuis les années 1980, cette dynamique pourrait être directement articulée à l'augmentation du flux d'habitants provenant de la région parisienne et y ayant conservé leurs anciens emplois. Inversement, comme on a pu le constater dans la première partie, ces chiffres témoignent de la nouvelle dynamique de

mobilités résidentielles qui touche l'espace périurbain. En effet, une part importante des flux migratoires consisteraient en des déménagements intra-périurbains et non plus des migrations de la ville centre vers la Grande Couronne. Comme le soulignent Bonnin-Oliveira et al. (2012) on pourrait assister donc à l'émergence des trajectoires résidentielles qui englobent une échelle plus locale périurbaine. Dans cette optique, on pourrait faire l'hypothèse que l'existence de pôles périurbains secondaires d'emplois et de services pourrait inciter les individus à déménager vers les environs de ces polarités.

Conclusion de la partie 2 :

Au terme de cette deuxième partie identifiant le terrain de cette recherche et les principales dynamiques qui le touchent, nous pouvons revenir sur les principaux points qui ont été signalés.

Dans un premier temps, on a pu confirmer le caractère polarisant de la commune de Méru. Alors que le bassin d'emplois méruvien a connu peu d'évolutions dans les 10 dernières années, il s'impose comme un élément structurant pour les dynamiques domicile-travail. Son attractivité touche plusieurs territoires de l'Île-de-France, cependant son poids s'exerce principalement sur les communes environnantes, qui démontrent une dépendance marquée à ce bassin d'emplois. Ainsi, on a pu déterminer la polarisation méruvienne en ce qui concerne l'offre de services. Ici, le rayon d'attractivité est particulièrement fort à une échelle locale. Le manque d'autres polarités importantes entraîne une diffusion de l'influence de Méru vers l'ouest de la commune, qui rivalise avec d'autres pôles comme Beauvais au nord, Bornel et Chambly à l'est.

Finalement, on s'est intéressé aux mobilités résidentielles de manière à déterminer l'amplitude de l'incidence de Méru sur ces trajectoires. Quoiqu'on constate un flux majeur d'habitants provenant du Val-d'Oise, il ne faut pas négliger les migrations intra-départementales, c'est-à-dire les individus ayant déménagé à proximité. Pour ces derniers la commune de Méru représente la première destination des migrations, ce qui renforce le constat selon lequel les mobilités résidentielles se concentrent de plus en plus à l'intérieur de l'espace périurbain lui-même.

Cette réflexion quantitative nous permet d'aborder la troisième partie de l'étude proposée. On va donc s'intéresser à la manière dont ces polarités secondaires pourraient influencer le cadre de vie des habitants, ainsi que leurs pratiques. On a émis au cours de cette deuxième partie plusieurs hypothèses soulignant que le renforcement des polarités secondaires entraînerait des changements de comportements des habitants périurbains par rapport à la première vague de périurbanisation. On pourrait imaginer que les polarités locales conduisent à un ancrage au périurbain dans des territoires possédant une sorte d'autonomie d'équipements et d'emplois par rapport à la ville centre. C'est pourquoi on pourrait faire l'hypothèse que la recomposition spatiale de ces territoires entraîne un nouveau rapport de proximité lisible dans les pratiques des habitants du périurbain.

Partie 3 : Les polarités secondaires et le cadre de vie des habitants

Les entretiens qui ont été menés auprès des habitants de Méru et des communes environnantes visent à mettre à l'épreuve les hypothèses développées dans la première et la deuxième partie du présent travail. Ainsi, la grille d'entretien utilisée pour l'exploitation des résultats était celle du cadre de la recherche sur le périurbain du laboratoire Géographie-Cités. La grille a été élaborée autour de trois parties : la première concernant le parcours résidentiel des habitants, la deuxième ciblant leur espace de vie et formes de mobilité et la troisième concernant leurs représentations du territoire. Mon statut de stagiaire au sein de ce programme de recherche a permis l'exploitation des résultats de la grille articulés à la problématique proposée dans cette étude. Il s'agit donc de saisir les conséquences de l'installation à proximité d'une polarité secondaire périurbaine dans l'espace de vie des habitants.

Ainsi, on se propose de cibler dans un premier temps les trajectoires résidentielles des ménages et les motifs de leur installation dans le canton. Par ailleurs, l'analyse des comportements de mobilité et de l'espace de vie des habitants s'avère capitale pour la compréhension de l'influence des polarités secondaires. Par la suite, on s'attachera également à cerner l'ancrage des individus et le rapport de cet ancrage à la proximité de la polarité secondaire de la ville de Méru.

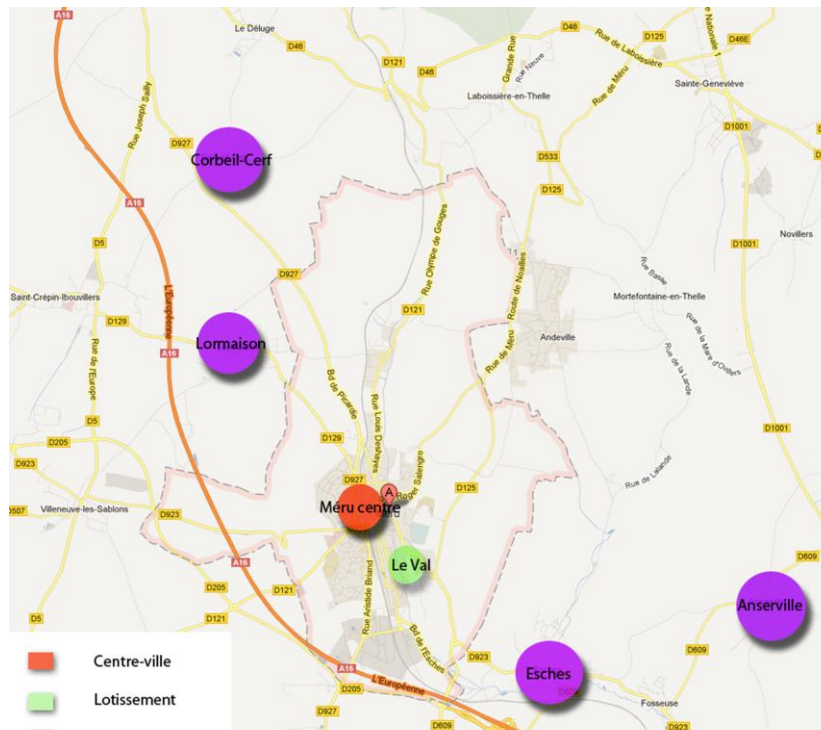
Figure 20: La méthodologie qualitative

Dans la deuxième partie de cette étude on a présenté la méthode quantitative utilisée pour identifier l'attractivité de la commune de Méru. Dans cette troisième partie, la méthode consiste en une enquête qualitative chez des habitants installés dans le canton de Méru. La méthode de l'entretien individuel permet d'analyser les comportements de manière afin de démontrer à la fois les mobilités quotidiennes et les représentations territoriales de chaque enquêté. C'est pourquoi on a choisi l'entretien semi-directif qui permet aux enquêtés de développer leur discours et de l'orienter vers ce qui leur semble pertinent à mettre en avant. Toutefois, il faut tâcher de préserver l'objectivité de l'interprétation des discours pour éviter des possibles biais sur les résultats finaux.

L'objectif est donc d'explorer une multiplicité d'espaces de vie et leur rapport à la polarité de la commune de Méru.

La constitution de l'échantillon territorial a également été effectuée dans le cadre du projet du laboratoire Géographie-Cités : la même méthode a été adoptée pour les trois grands secteurs d'étude précisés antérieurement. Ainsi, afin d'établir les échantillons des entretiens, on a choisi trois gradients de tissu urbain distincts tenant en compte des éléments tels que l'accessibilité et la densité de l'habitat. Les périmètres ont été également retenus par rapport au profil socio-économique des individus y résidant, afin de choisir des profils correspondant à la moyenne du canton.

Figure 21: L'échantillon d'enquête



Source : Eugénia Viana, 2013

En ce qui concerne le secteur de Méru, le premier périmètre choisi pour le déroulement des enquêtes était celui du centre-ville. Cet échantillon englobe le centre ancien et le Quartier de la Nacre, qui accueille plusieurs immeubles HLM. Le deuxième

échantillon retenu était un lotissement périphérique situé au sud de la commune, dénommé le Quartier du Val. Troisièmement, on a adopté comme périmètre d'enquête quatre bourgs environnants en diverses positions géographiques par rapport à Méru. Les deux premiers bourgs, situés au nord de la commune de Méru, sont ceux de Corbeil-Cerf et Lormaison. Ces communes comptent respectivement 325 et 1300 habitants et envoient chacune une part de 16% de leurs navetteurs à Méru. Les deux autres villages correspondent aux communes d'Esches et d'Anserville. Ces derniers accueillent respectivement 1300 et 450 habitants et envoient 7% et 10% de leurs navetteurs à la commune de Méru.

Dans ce cadre, une trentaine d'entretiens ont été menés pour le secteur en question, selon la division suivante :

Tableau 7- Entretiens

Secteur	Nombre d'entretiens
Méru-centre	11
Le Val	5
Esches	6
Anserville	5
Corbeil-Cerf	2
Lormaison	4

Source : Eugênia Viana, juillet 2013

Table 8- Caractéristique des enquêtés¹⁴

	Méru	dont femmes
Actifs dont		
Ayant un emploi	15	6
Sans emploi	4	1
Inactifs dont		
Étudiants	1	0
Retraités	6	3
Ensemble	27	11

Source : Eugênia Viana, juillet 2013

¹⁴ Au terme de la rédaction de cette étude seulement 25 des 33 entretiens prévus par grand secteur du projet de recherche « lieux et haut-lieux des densités intermédiaires » étaient réalisés et retranscrits.

1- Une trajectoire résidentielle marquée

Il s'agit à présent de s'intéresser aux trajectoires résidentielles des ménages enquêtés. Dans ce contexte, on tâchera d'identifier jusqu'à quel point l'influence de Méru interfère dans les choix résidentiels, selon des critères tels que l'ancienneté d'emménagement, le secteur et l'origine de ces habitants.

1.1- Un éloignement progressif de la ville dense

Parmi les habitants rencontrés n'étant pas originaires du secteur de Méru, on a pu vérifier un modèle de trajectoire résidentielle très marqué. Il s'agit donc d'une majorité d'individus venant de la région parisienne pour s'installer dans le périurbain. Même pour ceux ne provenant pas de la région parisienne, leur logement antérieur (L-1) y était situé. Ces habitants cherchent souvent un nouveau cadre de vie, qui est associé au recul du degré d'urbanité qu'ils avaient auparavant. Ainsi, leur souhait d'ascension à la propriété et celui d'agrandissement du logement sont les principaux facteurs qui les conduisent à chercher dans la région. Lorsque les ménages sont confrontés à la possibilité d'acheter un pavillon, les prix du secteur Isarien deviennent attractifs pour leur installation. C'est pourquoi, parmi les enquêtés arrivant de la région parisienne, une grande part habitaient auparavant au nord de Paris et indiquent que l'intention de rester dans leur secteur d'origine a été souvent freinée par les prix fonciers ne correspondant pas à leur budget. Ainsi, le choix de l'Oise renvoie à la fois à la quête d'accession à la propriété et d'un nouveau cadre de vie, poussée par des valeurs foncières moins élevées qu'en Val-d'Oise.

Dans ce cadre, deux types de trajectoires distinctes ont pu être repérées. La première représente la majorité des cas enquêtés et relève des habitants qui s'éloignent progressivement de la ville dense. Ce parcours concerne les habitants ayant eu une expérience antérieure dans le périurbain et ayant réalisé plusieurs déménagements successifs. Ainsi, pour 57% des ménages enquêtés, leur logement antérieur (L-1) était situé en deuxième couronne parisienne. Ce constat confirme l'analyse des mobilités résidentielles développée dans la partie précédente de l'étude, qui a permis de démontrer le poids capital du Val-d'Oise dans les flux migratoires vers Méru et les communes alentour. Ce type de trajectoire est elle-même composé pour deux types de ménages

distincts : le premier concerne ceux habitant déjà en pavillon et dans un environnement moins dense. Pour eux l'installation en Oise est souvent accompagnée d'une volonté d'agrandir le logement. Le deuxième modèle est celui des individus qui résidaient déjà en deuxième couronne, mais dans un environnement plus dense. Ils signalent le souhait de trouver un cadre décrit souvent comme « *le calme* » comme facteur majeur d'éloignement progressif du pôle urbain, qui s'est accompagné du changement de type de logement. Même s'ils habitaient déjà en Grande Couronne, ils affirment chercher un nouveau mode de vie considéré pour eux comme « à la campagne ».

Le deuxième modèle de trajectoire constaté est celui des ménages arrivant pour la première fois dans le périurbain, passant directement d'un modèle de ville dense à un environnement peu dense. Leur déménagement correspond à l'articulation entre le souhait d'éloignement de la ville dense et la disponibilité foncière.

De nombreux travaux menés sur les espaces périurbains expliquent que les caractéristiques propres du logement sont un facteur capital pour que les ménages s'y installent (Dodier, 2007). Dans cette optique, ils tendent à prioriser des critères tels que la taille de la maison, la taille du jardin et le nombre de pièces disponibles. Un tel constat se confirme pour nos enquêtés, qui semblent prioriser le choix de la maison au profit de la commune de résidence. Toutefois, ils précisent des critères essentiels lors du choix de la commune : la proximité des commerces et services, l'accessibilité routière ou ferroviaire et une position stratégique par rapport à l'emploi. Ce sont ces stratégies résidentielles mobilisées par les ménages qu'on va décrire par la suite.

1.2- Les stratégies résidentielles : un mi-chemin entre le logement et le travail

Comme on l'a précisé dans la première partie de l'étude, le travail apparaît de moins en moins comme le motif majeur des mobilités résidentielles en Île-de-France (Baccaïni, 1997). Or, d'autre part on a pu constater également que le desserrement progressif des emplois change de plus en plus la dynamique des espaces périurbains. Dans cette optique, on peut se demander si l'attractivité du bassin d'emplois d'un pôle périurbain pourrait entraîner le rapprochement domicile-travail et un éventuel détachement du pôle urbain. À partir de ce questionnement on a émis l'hypothèse que la

commune de Méru, accueillant une concentration importante d'emplois dans l'environnement local, pourrait susciter des stratégies résidentielles fondées sur le rapprochement du lieu de travail.

On peut constater que dans un premier temps le rapprochement du lieu de travail n'est pas souligné comme une priorité du choix d'installation de la grande majorité des ménages enquêtés. Dans ce contexte, le choix d'un cadre de vie spécifique et l'accession à la propriété demeurent les principaux motifs d'emménagement dans la région. Cependant, bien que le travail ne s'impose pas comme le facteur majeur du déménagement, les habitants soulignent souvent l'intention de ne pas trop allonger leur temps de déplacement domicile-travail, même s'ils conservent leur emploi en région parisienne. Lorsque l'extension des distances est inévitable, cet allongement se réfère au temps de déplacement, qui est souligné comme un élément capital pour les individus. Ainsi, malgré l'augmentation des prix fonciers, qui les contraint à s'éloigner du pôle urbain, les ménages parviennent à accéder à la propriété sans trop accroître leurs navettes. Ils tâchent de mener des stratégies concernant leur relocalisation du logement de manière à ne pas trop augmenter le temps passé quotidiennement dans les transports.

« Le secteur de recherche était dans l'Oise, mais pas trop éloigné de Paris, parce que Monsieur travaille sur Paris, donc on pouvait pas non plus se permettre d'avoir un trajet trop loin par rapport au travail [...] Donc ça nous a vraiment bien aidé qu'il y ait le train à côté, ouais, tout à fait. » (Esches 1, 28 ans, conseillère de ventes)

De telles stratégies relèvent non seulement du temps consacré aux déplacements, mais aussi du moyen de transport utilisé. Dans ce cadre, la proximité des axes de transport et des axes routiers apparaît souvent dans le discours des habitants comme l'une des aménités recherchées au moment de leur installation. Ces équipements permettent d'accéder au lieu de travail plus rapidement, surtout pour les habitants travaillant dans l'agglomération parisienne. Ainsi, les actifs s'installant dans le secteur envisagent d'utiliser les gares de Méru, Esches ou Chambly. C'est d'ailleurs vers les destinations les plus proches de Paris que les navetteurs ont recours au chemin de fer, puisque la ligne permet d'accéder à Paris et sa banlieue proche de manière plus efficace qu'en voiture.

On a pu également confirmer une tendance signalée par divers études : les hommes ont la tendance à avoir un lieu de travail plus éloigné du logement que celui des femmes¹⁵ (Baccaïni, 1997). Parmi les ménages rencontrés, une part importante des hommes travaillait à Paris ou en banlieue parisienne, alors que le travail des femmes se situe souvent en Grande Couronne. Dans notre échantillon, 60% des femmes travaillaient plus près du logement. Le contexte de desserrement des emplois permet donc une flexibilité plus grande, incitant les femmes à rapprocher leur lieu de travail et leur lieu de résidence. Pour les femmes actives, la proximité leur permet de gagner du temps, qui peut être consacrée à la maison familiale. Emilie, installée récemment à Esches, témoigne de ses stratégies :

« [...] après j'ai mon fils, donc c'est vrai que ça fait de l'occupation aussi. Euh... Après, quand je prends l'autoroute, très agréable. Quand je prends la nationale, c'est un peu galère. Y a des bouchons et c'est un peu une perte de temps, enfin je trouve. Au début on se dit « je prendrai pas l'autoroute, c'est cher », mais bon, on gagne quand même un quart d'heure. Un quart d'heure, c'est ça de moins à courir, quand on a des enfants, c'est précieux (rires) ! C'est pour ça que le matin souvent, je prends l'autoroute, quand je commence de bonne heure, et le retour, ben je prends la nationale, en fait. Je prends que en cas de nécessité l'autoroute ». (Esches 1, 28 ans, conseillère de ventes)

Dans cette optique, la proximité des équipements et des services émerge également comme un facteur d'attractivité pour les nouveaux arrivants. La possibilité d'y accéder à une échelle locale corrobore la logique décrite, permettant de consacrer du temps à la vie familiale.

1.3- Les services : un aspect attractif pour l'installation des ménages

Parmi la grande majorité des ménages enquêtés, le prix du foncier apparaît comme un élément capital lors de leur choix d'installation dans le périurbain. Par ailleurs, dès leur éloignement de la ville dense on observe la prise en compte des mobilités en ce

¹⁵ Baccaïni (1997) souligne la nécessité de comparer de ménages à catégorie socio-professionnelle et type de ménages équivalents lors d'une comparaison entre genres.

qui concerne le choix de localisation résidentielle. Dès lors, on peut vérifier que l'existence de services et commerces à proximité semble être un critère qui joue sur l'installation des habitants. Ainsi, nous avons pu confirmer une tendance auprès des individus enquêtés : les habitants s'attendent à ce qu'ils puissent accéder aux équipements quotidiens à une échelle locale par rapport à leur commune de résidence. Contrairement aux premiers périurbains, qui tendaient à conserver leurs pratiques en ville dense, les nouveaux arrivants tâchent de pouvoir réaliser leurs activités à la proximité. Dans cette optique, pour les ménages n'ayant jamais habité le secteur, la ville de Méru s'impose naturellement comme un point structurant en ce qui concerne l'offre de services et équipements quotidiens. C'est ce que précise Emilie :

« Comme ici, où on est quand même à la campagne, Esches y a rien d'autre, mais on a Méru qui est à proximité, et Chambly qui est pas loin non plus. Donc pas loin des magasins, quand même. [...] Ce qu'on cherche c'est le calme, la campagne mais pas loin des commodités. » (Esches 1, 28 ans, conseillère de ventes)

D'autres ménages soulignent leur hésitation à s'installer dans la commune de Méru elle-même, soit à cause de l'image d'insécurité traduite par la ville, soit à cause de la recherche d'un cadre de vie et d'un mode d'habiter spécifique. David, 34 ans, affirme que lors de leur déménagement à Esches, lui et sa femme ont cherché à être près de Méru pour bénéficier de l'offre de services, mais n'ont pas voulu habiter le centre-ville : ils cherchaient à habiter un pavillon et être à proximité de la nature.

« [...] On s'est dit, bon, Méru, on va peut-être pas non plus prendre Méru. On va essayer de regarder autour de Méru, mais surtout pas Méru-même, quoi. Et puis finalement on a trouvé une maison à Esches, donc Esches on connaissait pas du tout, c'est vraiment le hasard, quoi, et on s'est dit, bon ben ok, ça reste proche de Méru quand même mais sans être trop près, quoi. Même si à Méru y a quelques petits problèmes, ça nous touchera pas, et c'est vrai que jusqu'à maintenant on n'a pas été embêté. » (Esches 6, 34 ans, enseignant)

Dans ce cadre, on constate qu'on pourrait témoigner d'un changement de pratiques des mobilités des ménages provenant de la région parisienne : on peut en effet

observer un rapprochement de l'échelle locale en ce qui concerne les services et commerce quotidiens (Bonnin-Oliveira et al., 2012). Ce constat permet en effet de renforcer notre hypothèse qui suppose que l'existence des pôles secondaires en termes d'offre d'équipements pourrait susciter l'installation de nouveaux habitants autour des pôles secondaires. Or, cette influence du rapprochement des services et équipements dans les trajectoires résidentielles des ménages peut être constatée non seulement chez les ménages arrivés de la région parisienne, mais aussi chez les ménages originaires de l'Oise. Laurent, un ouvrier d'origine méruvienne, enquêté à Esches, raconte ses efforts pour rester proche de Méru et des commodités offertes par la ville lors de son déménagement. Il a décidé de quitter la commune pour acheter un pavillon dans l'une des communes limitrophes, cependant rester à côté de Méru était une condition essentielle pour lui.

« Après, si c'est pour faire 20km pour faire des courses, c'était pas intéressant non plus. Là je suis entre les deux. J'ai Chambly et j'ai Méru, et j'ai Beauvais. » (Esches 4, 50 ans, ouvrier)

Chez d'autres habitants, on a pu vérifier la logique inverse : ils sont en quête d'un degré plus fort d'urbanité. Ces individus n'envisagent pas le retour en ville dense, synonyme pour eux de pollution, trafic et stress, mais cherchent une gamme d'aménités urbaines correspondant à celle d'une « *ville moyenne* ». Dans ce contexte, des villes comme Méru sont souvent signalés comme idéales. Cette envie a pu être constatée surtout chez les ménages moins mobiles, qui visent à se rapprocher des services et y accéder plus aisément. Almerinda, 39 ans, une habitante portugaise récemment arrivée à Anserville signale son projet de s'installer à Chambly ou à Méru, à cause du manque de commerces de proximité de sa commune de résidence. Elle et son conjoint ne fonctionnent qu'avec une voiture, ce qui impose des contraintes pour ses déplacements. Elle exprime son envie d'habiter une ville « animée », où elle peut fréquenter les services à pied :

« Chambly et Méru, j'aime bien. C'est animé, il y a plein de commerces, il n'y a pas besoin de prendre la voiture pour faire les courses [..]. Méru je ne connais pas si bien, mais on m'a dit que

c'est pareil, c'est pas comme à Anserville [...] à Anserville il n'y a rien !» (Anserville 5, 39 ans, chômeuse)

Rougé (2005) met en avant que les ménages modestes s'installant en périurbain seraient contraints à une accession à la propriété où le coût est le principal critère pris en compte, au détriment d'autres facteurs tels que l'offre de services et aménités. Leur installation serait donc marquée par une réduction de leurs pratiques de sociabilité et de leur espace de vie. Des stratégies de mobilité quotidienne permettraient de compenser partiellement l'absence d'accès à la mobilité automobile, pourtant ces stratégies ne permettent pas de dépasser toutes les contraintes soulignées par ces individus (Coutard et al. 2002). Dans cette optique, les individus seraient susceptibles de développer des stratégies de mobilité résidentielle, comme nous l'a démontré Almerinda.

1.4- Entre ville et campagne : la quête d'un espace intermédiaire ?

On perçoit d'une manière générale chez les habitants un rejet du pôle urbain de Paris et sa banlieue, qui sont souvent associés à des représentations négatives. Ainsi, la ville centre est synonyme d'insécurité, pollution et trafic et les déplacements à Paris sont donc très rares et concernent surtout les sorties de loisir. La majorité des enquêtés soulignent la contrainte de s'y rendre en voiture, à cause soit du temps consacré au déplacement, soit à la difficulté de s'y garer. Ils valorisent le fait d'habiter à la campagne, de manière à mettre en évidence le choix d'un cadre de vie peu dense. Pourtant, les habitants témoignent également du rejet de l'idée de campagne « profonde » : leurs représentations de l'espace périurbain les montrent plus reliés à la région parisienne qu'à la Picardie, même s'ils ont une image plutôt négative de la première.

« On a l'impression qu'il y a presque la France du Nord et la France du Sud, vous savez. On parle déjà un peu ch'ti, ici. Ils sont plus à mettre avec le Nord, et nous plus à mettre avec Paris. Vous allez à 15-20k l'm d'ici, c'est très différent, c'est fou, hein. Ça change. Ils sont peut-être – c'est peut-être pas très gentil à dire – peut-être plus campagnards. Ils connaissent la terre, ils connaissent la chasse... Nous, on est citadins, hein. Alors quand ils commencent à nous parler de

la chasse, des cultures, nous bon ben voilà, quoi... On peut pas leur tenir la conversation. »
(Esches 5, 65 ans, retraitée)

Dans cette optique, on pourrait imaginer que la proximité d'une polarité secondaire périurbaine pourrait donc répondre aux besoins des habitants, en articulant une offre d'emplois et services à un cadre de vie dans un environnement peu dense. Le détachement de plus en plus évident de la ville dense ferait que les individus cherchent à réaliser leurs activités dans une échelle de proximité, dont le point central est le logement familial. Ainsi, on va tâcher d'appréhender l'amplitude des pratiques des habitants enquêtés pour identifier si elles sont concentrées à une échelle locale ou sur une échelle plus étendue.

2- Espace de vie et polarités

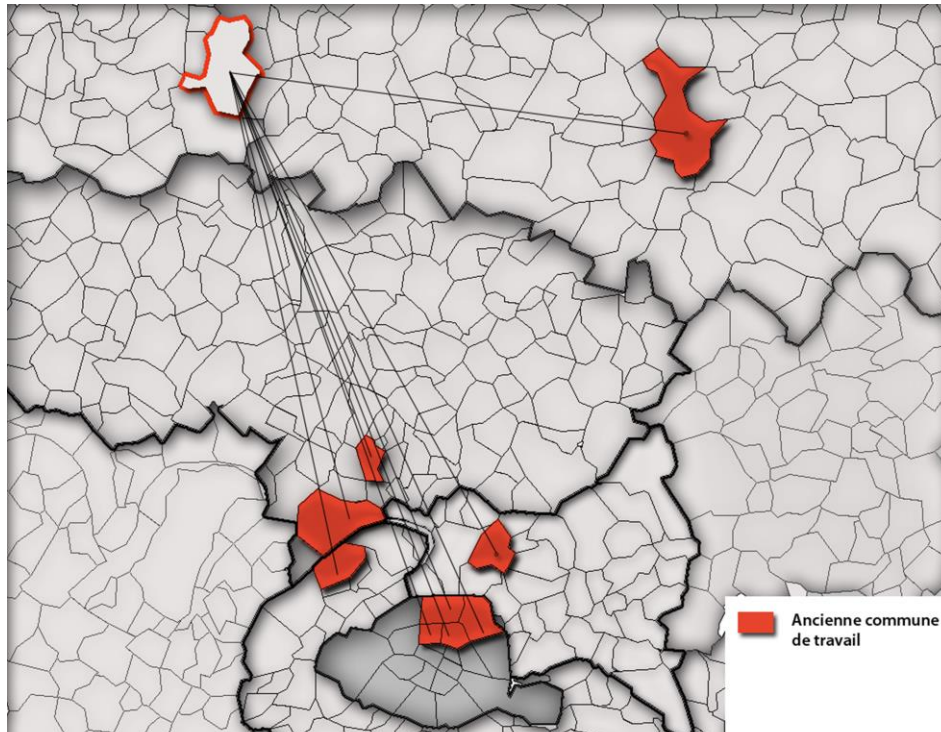
On va s'intéresser à l'espace de vie des habitants de Méru et des communes adjacentes de manière à comprendre leur rapport à la commune méruvienne. Il s'agit ici de mesurer leurs pratiques quotidiennes, leurs mobilités et l'étalement de leur espace de vie en général. Pour ce faire on va analyser plusieurs types d'activité telles que l'emploi, les services et les loisirs.

2.1- L'emploi : Une relocalisation professionnelle?

On avait émis l'hypothèse que la polarité secondaire de Méru, possédant un bassin d'emplois structuré, pourrait susciter le parcours résidentiel des ménages s'installant dans les alentours. Si on a pu rencontrer peu de ménages dont le déménagement a été motivé par un motif professionnel, on a pu identifier une tactique concernant l'emploi : plusieurs individus ont en effet relocalisé leur travail dans le canton. Ainsi, chez une part des ménages habitant Méru et les communes alentour, on observe l'effet que certains événements dans la carrière ont pu avoir sur le parcours professionnel des habitants. En effet, suite à des opportunités découlant d'un changement de fonction ou une démission, les individus tâchent de développer des stratégies visant à rapprocher leur lieu de résidence et leur lieu travail. Le fait d'accueillir des équipements

et des emplois permet à Méru d'apparaître comme lieu potentiel de relocalisation des emplois. Dans ce cadre, non seulement les emplois industriels, mais aussi les activités du secteur tertiaire, sont apparus comme des secteurs cibles de relocalisation.

Figure 22: Relocalisation des emplois vers Méru



Source : Eugênia Viana, juillet 2013

La carte ci-dessus démontre la géographie de la relocalisation des emplois vers la commune de Méru. On observe donc que cette dynamique touche les habitants ayant les emplois les plus éloignés. Ce sont les actifs réalisant les navettes les plus longues qui chercheraient le plus souvent à rapprocher le lieu de travail et le logement. Or, ils utilisent l'offre d'emplois locale pour reconfigurer leur espace de vie à une échelle moins étendue. On pourrait donc imaginer que l'offre d'emplois de la commune de Méru suscite, au moment de la relocalisation de l'emploi, une contraction de l'espace de vie des individus.

L'enquête Lionel raconte le parcours professionnel de ses parents lors de leur installation à Esches, en 1989. Travaillant à l'origine à Paris, il signale que leur envie de

se rapprocher du lieu de résidence les a encouragés à postuler pour des postes à Méru. Les contraintes découlant du temps de déplacement ont interféré directement dans le cadre de vie cherché par eux au moment de leur installation à Esches. Ils ont préféré donc renoncer à certains avantages que leurs emplois à Paris offraient pour préserver la qualité du cadre de vie périurbain.

« Tout au début, oui. Après ils ont trouvé une place dans la fonction publique, donc à l'hôpital. Mon père y travaille en tant que technicien de maintenance, ma mère en tant qu'infirmière aux urgences, donc ça leur a permis de trouver une alternative. Mon père avant était dans une chaudronnerie sur Paris, ma mère était infirmière libérale. Donc c'était du transport, il fallait pas compter ses heures. Ça faisait un gros décalage entre la vie parisienne et la vie à la campagne [...]C'était la solution la plus simple (la relocalisation de l'emploi). Les salaires sont moins élevés qu'à Paris, forcément, mais bon, c'est un choix, en fait. C'est un autre cadre de vie. » (Esches 2, 23 ans, étudiant)¹⁶

Par ailleurs, l'ancienneté d'emménagement ne semble pas influencer la volonté de rapprocher le lieu de travail du lieu de résidence. Cette dynamique touche aussi bien les individus habitant le canton depuis longtemps, que les ménages récemment arrivés dans la région. Raphaël, 33 ans, un habitant récemment arrivé à Esches raconte son projet de relocaliser son lieu travail après un licenciement. Travaillant antérieurement à Paris, il envisage de trouver un emploi dans la région.

« Toujours pas, là justement j'attends un coup de fil pour faire une formation, dans les travaux publics, avec les grosses machines, là. Donc j'attends pour faire ma formation. C'est à Beauvais. » (Esches 3, 33 ans, chômeur)

Or, si on pouvait imaginer que la force du bassin industriel de Méru aurait une influence majeure sur ce contexte, on constate une dynamique qui touche également les fonctions tertiaires. En effet, parmi les habitants ayant ou démontrant l'intention de

¹⁶ L'hôpital de Méru ferme progressivement. En 2001 la maternité a été fermée, en 2008 les services de chirurgie et en 2011 le service de médecine. La fermeture du service des urgences était prévue. Tous ces services ont été transférés à l'hôpital de Beaumont.

relocaliser leur emploi dans la commune, près de la moitié envisagent une fonction tertiaire. Francine, 65 ans, interrogée au quartier du Val, a transféré son lieu de travail depuis son installation à Méru, en 1985. Elle raconte également l'effort de son mari, qui avait une boucherie dans le Val-d'Oise, pour acheter un commerce à Méru depuis leur arrivée. Cependant, leur effort n'a pas réussi : « *On avait une boucherie dans le 95 [...] En fait on a essayé d'en acheter une à Méru, mais le propriétaire n'a pas voulu la vendre. Après elle a été fermée.* » (Le Val 3, 54 ans, retraitée)

La tendance de relocalisation du travail a pu être signalée auprès des individus des deux sexes, mais on observe que la flexibilité de localisation du travail est rencontrée plutôt chez les femmes : elles représentent 60% des cas de relocalisation de l'emploi. Pour elles, la vie familiale et leur cadre de vie peuvent être considérés comme une priorité par rapport au parcours professionnel. Gabriella, 37 ans, une enquêtée habitant actuellement Lormaison et travaillant à Colombes, témoigne de cette dynamique en exprimant son envie de trouver un emploi à proximité lors de la fin de son congé parental. Elle veut profiter de cette étape pour relocaliser son travail à Méru, ainsi que réaliser une reconversion professionnelle.

De ce fait, la flexibilisation de l'emploi que nous avons vérifiée dans la littérature de la première partie de l'étude apparaît nettement dans le parcours des individus. Les stratégies démontrées sont interprétées par Bonnin-Oliveira et al. (2012) comme un moindre investissement dans la carrière, conséquence de la quête d'un mode de vie qui conviennent aux individus. Le logement familial apparaît ainsi comme le principal élément du cadre de vie des individus, tout s'organisant autour de la résidence. Ainsi, les individus chercheraient à mener des stratégies pour adapter d'autres fonctions aux besoins du logement et de la vie familiale.

2.2- Les originaires de l'Oise : un parcours d'emploi local ?

Pour les premiers habitants installés dans les espaces périurbains la tendance à conserver leurs emplois en région parisienne émergeait de manière naturelle. En effet, dans le cas de la ville de Méru on a pu rencontrer plusieurs individus arrivés dans la première vague de périurbanisation, vers les années 1970, et ayant conservé leur emploi à

Paris. Toutefois, on ne peut pas négliger la dynamique avant l'inscription de la commune dans l'aire urbaine de Paris : Méru constituait déjà un bassin important d'emplois. Ainsi, d'une part il s'agissait d'un bassin d'emplois important pour le contexte local, ayant une certaine indépendance historique par rapport au bassin parisien et d'autre part, les jeunes ayant toujours habité le périurbain ont connu au moment de leur insertion dans le marché du travail un contexte de desserrement des emplois et services. Ces éléments font que les habitants ne sont pas nécessairement contraints à chercher un emploi en ville dense.

Dans ce cadre, on a pu constater que pour les habitants ayant toujours habité le canton de Méru, la logique de trouver un emploi en région parisienne ne s'impose pas obligatoirement. Pour les habitants issus du périurbain, le schéma parental d'habiter dans les franges de l'agglomération et travailler en région parisienne ne semble pas évident et on identifie, en effet, l'intention de trouver un poste dans les alentours. Cette volonté est souvent associée à un ancrage dans le secteur, cadre qu'on traitera plus tard dans cette étude. C'est le cas de Laurent (Esches 4), un ouvrier rencontré à Esches, né à Anserville et ayant habité à Méru, qui affirme avoir toujours travaillé dans la région. Son parcours d'emploi a englobé les communes de Senlis, Méru et actuellement Saint-Crépin-Ibouwillers, lors du déplacement de son usine méruvienne à cette commune.

Or, il ne faut pas négliger que ce constat s'applique davantage aux personnes moins qualifiées. Dans cette optique, les caractéristiques sociales intrinsèques à Méru, renforcent la dynamique du parcours local d'emplois. En effet, le desserrement des emplois a beaucoup moins concerné les emplois de cadres, qui restent très localisés dans le pôle urbain. À l'inverse, le caractère local de l'emploi est plus prononcé chez les ouvriers et employés peu qualifiés. C'est pourquoi, en Île-de-France, leurs résidences sont davantage localisées plus loin du centre de l'agglomération que celles des cadres (Wenglenski, 2006).

La même logique trouvée pour le cadre professionnel semble se reproduire aussi en ce qui concerne les études. Ces stratégies relèvent non seulement des mobilités, mais aussi du degré d'urbanité concernant les espaces de choix. Le fait d'avoir toujours habité le périurbain conduit les individus à préférer un cadre ayant un moindre degré d'urbanité à une insertion abrupte en ville dense. L'offre d'équipements scolaires à proximité permet aux habitants des communes environnantes de scolariser leurs enfants et d'éviter

d'aller au pôle urbain de Paris pour les études. Ainsi, au moment de l'entrée dans les études supérieures, les pôles de Beauvais et Amiens apparaissent comme des parcours plus logiques pour ces jeunes habitants que la région parisienne. Cette dynamique témoigne certainement des caractéristiques socio-économiques du secteur d'étude, décrites plus haut. On confirme également la logique de rapprochement de l'échelle locale rencontrée chez les jeunes issus du périurbain, ce qu'on traitera plus tard dans cette étude. C'est ce qui nous confirme Lionel, qui a fréquenté le lycée à Méru et fait ses études supérieures actuellement à Beauvais. Il raconte qu'au début de ses études il a opté pour Amiens:

« Personnellement, j'aime pas beaucoup Paris. Les gens sont trop pressés-stressés, les gens sont trop gris. Du coup, Amiens, c'était entre les deux, la ville mais pas si grande que ça, c'est pas la pollution parisienne. Amiens, c'est quand même plus soft, avec tout ce qu'il faut pour sortir. C'était le bon compromis. » (Esches 2, 23 ans, étudiant)

Lionel affirme alterner entre la voiture et les transports pour s'y rendre. Toutefois, il abandonne graduellement les transports en commun, car le moyens motorisés s'avèrent plus adaptés à ses horaires : *« J'y suis allé pendant pas mal d'années en train. On va dire que depuis que je bosse l'été, je peux me payer l'essence le reste de l'année. On va dire que la voiture, c'est une solution de facilité. C'est pas très écolo, c'est pas génial, mais bon, je suis un lève-tard, moi. J'ai vite fait de rater le train, donc bon, comme il n'y en a pas toutes les deux minutes... »*.

Même si la proximité d'un pôle d'emplois local permet aux habitants de trouver un travail près du logement, on constate que la volonté de trouver un poste professionnel à proximité n'est pas toujours concrétisée, soit à cause du manque de postes dans les alentours, soit à cause d'une opportunité d'embauche dans un autre secteur. Ainsi, confrontés à une opportunité d'emploi, les habitants préfèrent réaliser des navettes journalières et avoir une situation professionnelle stable dans un premier temps. Un troisième enquêté, originaire de Corbeil-Cerf raconte l'influence de son parcours résidentiel sur son travail : il est allé habiter dans d'autres régions de France à cause du

service militaire, mais a fini par revenir à son village d'origine. Dès lors il a cherché un nouvel emploi dans les alentours, sans succès, et a fini par trouver un poste en région parisienne.

« J'ai toujours habité à Corbeil-Cerf. Je suis parti au service militaire pendant des années. Quand je suis revenu je savais que je voudrais rester dans le coin, c'est mon coin. J'ai cherché quelque chose dans les alentours, mais ma première opportunité c'était à L'Île-Saint-Denis, il fallait le prendre [...] Méru les usines ferment de plus en plus. » (Corbeil-Cerf, 38 ans, ouvrier)

Pour les individus originaires de la ville Méru ou y habitant depuis longtemps, la localisation de l'emploi dans la commune elle-même semble évidente. Plusieurs ménages enquêtés dans le centre ville profitent de l'offre d'emplois industriels, travaillant dans les grandes usines comme Faurecia. Ainsi, la nature des emplois de la commune peut s'avérer comme un facteur qui influence directement le profil socio-économique des habitants de la commune et des communes alentour lorsque l'offre d'emplois permet d'attirer des navetteurs à une échelle locale. *« Il y a du monde qui vient d'Amblainville pour travailler à Méru. Si on retire la gare à Méru on est foutu, il n'y aurait plus de gens venant travailler. »* (Le Val 3)

2.3- Les commerces : le recul des commerces de centre-ville et l'ascension des grandes surfaces

On a pu vérifier que la fréquentation des zones commerciales apparaît plusieurs fois dans le discours des habitants en ce qui concerne non seulement les courses, mais aussi les espaces de loisir. Comme on l'a décrit dans la partie précédente, la commune de Méru s'est largement équipée de zones commerciales de grande surface depuis les années 1990. Or, le développement de grandes surfaces s'est accompagné d'un changement de dynamique urbaine dans la commune.

De ce fait, de nombreux habitants enquêtés ont signalé le recul des commerces de proximité du centre de Méru. Ce constat a pu être observé non seulement parmi les individus habitant le périmètre de Méru, mais aussi dans les communes environnantes.

Des habitants installés depuis longtemps caractérisent le centre-ville comme manquant de dynamisme par rapport aux périodes précédentes. Même s'ils ne les utilisent pas fréquemment, ils craignent la fermeture graduelle des commerces de proximité et le déclin de la diversité de l'offre du centre-ville. Un couple habitant Lormaison depuis 1994, mais connaissant la région depuis 1970, signale ses efforts pour fréquenter les commerces du centre ville de Méru. Pour eux, c'est très important de garantir la réussite des commerces de proximité.

« Plus Auchan, parce que le centre de Méru... Et puis le petit marché, hein. Et puis on a toujours essayé de faire marcher les commerçants de... A Lormaison, y en a plus, donc... Mais à Saint-Crépin... Même à Méru, on a toujours été fidèle à nos commerçants qui étaient là, en disant « faut quand même qu'ils vivent ». Oui mais après ils ont disparu. Et ils ont quand même disparu ! Les marchands... Les petits commerces à Méru, c'est catastrophique. C'est la cata. Mais ça continuera, d'ailleurs, parce que j'ai bien l'impression qu'il y a des constructions énormes sur Méru, et qu'on prévoit une descente en direct dans les grandes surfaces, donc... On coince. On coince. Je sais pas si les commerces de centre-ville, à Méru, reprendront le dessus. » (Lormaison 1, 84 ans, retraité)

L'émergence des zones commerciales telles que celle de l'Auchan et de l'Intermarché semble ainsi se développer au détriment des commerces du centre-ville. Or, l'ascension des commerces de grande surface et le déclin consécutif des commerces de centre ville n'est pas sans rapport avec les formes de mobilité développées dans le périurbain. Alors que le postulat généralement diffusé est que la concurrence des grandes surfaces commerciales entraînerait le recul des services de proximité, Motte (2009) signale qu'un tel recul reposerait plutôt sur les formes de mobilité développées pour accéder aux services. Dans cette optique, la voiture permettrait l'augmentation de la vitesse lorsqu'on s'éloigne du centre, permettant de réduire le temps d'accès aux services, ce qui conduirait à une recomposition des espaces de vie quotidiens.

« Ah oui, les commerçants, on les a vu partir. Aujourd'hui à part des agences immobilières et des boîtes d'intérim... Des commerces, y en a pas beaucoup, hein. De toute façon, les grands centres commerciaux, ils bouffent les petites surfaces comme ça. » (Esches 4, 50 ans, ouvrier)

Les habitants rencontrés dans la commune-même de Méru utilisent d'une manière générale les commerces du centre-ville, même s'ils profitent également des grandes surfaces commerciales. Ils précisent également que pour d'autres commerces plus spécialisés, ils ont recours à d'autres communes à proximité comme Beauvais. Toutefois, ils témoignent également du déclin de commerces de proximité et du changement de la ville. Aline, ayant toujours habité Méru, nous présente son avis sur les transformations que la commune a connues :

« Ben, je vous dis, Méru ça s'est dégradé depuis... depuis pas mal d'années. Je vous dis, avant, c'était super, y avait des commerces partout. Dans toute l'allée principale, la rue des Martyrs, y avait des commerces partout. Des grainetiers. Y avait une boucherie chevaline, tout. Tout tout tout. En l'espace de 20 ans, ça s'est carrément dégradé, maintenant, y a que des pizzerias, des agences, y a que ça. Alors, c'est pas... c'est pas tellement plaisant. Y a qu'un commerce qui tient, c'est Casino. Y a que lui qui tient, et encore, je sais pas s'il tiendra longtemps, parce que y a pas grand monde. Mais c'est quand même malheureux, parce qu'avant c'était... bien. C'est vrai que c'était super, et maintenant, vis-à-vis... parce que Méru y a beaucoup de personnes âgées hein, c'est... des jeunes, y en a plus trop maintenant. Et c'est malheureux pour les personnes âgées qui ont vu dégrader Méru comme ça. C'est vraiment ça c'est... vous l'auriez connu avant, vous verriez que c'était super Méru, avant. Je suppose que vous n'êtes pas de par ici ? » (Méru Centre 3, 57 ans, ouvrière)

Ce long témoignage reflète l'appréciation de nombreux habitants enquêtés du centre de Méru. Ainsi, le centre-ville semble être graduellement touché non seulement par le recul des commerces, mais aussi par une monofonctionnalité commerciale croissante. Par ailleurs, les pratiques de mobilité des individus sont donc directement liées à la fréquentation des commerces : les habitants du centre-ville et des lotissements périphériques semblent avoir moins recours à la voiture. Ils tachent de privilégier les déplacements à pied et ont également plus recours au train pour les déplacements plus éloignés. Ce constat pourrait être directement lié à la présence plus prononcée d'une population moins qualifiée dans le centre de Méru. Wenglenski (2006) démontre le rapport entre les classes sociales et les formes de mobilité adoptées par chaque catégorie:

la marche serait caractéristique du tiers du déplacement des populations les plus modestes, contre moins du quart de la population totale.

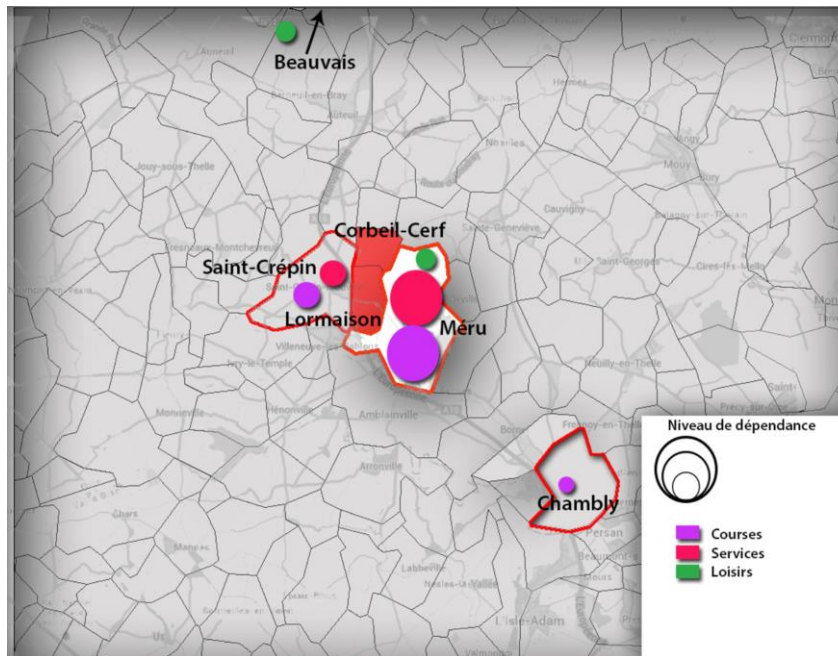
« Enfin, je fais beaucoup de marche quand même, parce que, quand j'ai quelque part à aller, j'y vais à pied, je ne prends pas la voiture sans arrêt. La voiture, un coup que je suis rentrée du travail, la voiture, elle reste là, j'y vais à pied. Même si c'est à l'autre bout de Méru, j'y vais à pied, hein ». (Méru Centre 3, 57 ans, ouvrière)

Or, il n'est pas étonnant que la totalité des individus enquêtés habitant hors de la commune de Méru affirment se rendre au centre-ville en voiture. Ils signalent souvent les contraintes rencontrées pour s'y garer lors de la fréquentation d'un service, ce qui freine parfois leur envie de fréquenter le centre en dehors des urgences. Ainsi, ils préfèrent souvent aller dans les zones commerciales périphériques de la ville, à leur avis plus adaptées à l'usage automobile. Les difficultés de stationnement dans le centre de Méru expliquent que les Morel (Esches 6) se rendent à la banque et à la poste en couple : l'un se rend dans le service en question pendant que l'autre l'attend dans la voiture.

2.4- Méru : une attractivité plus marquée vers le nord ?

Le déroulement de l'enquête dans des communes à profils variés a permis de dessiner des articulations distinctes au pôle secondaire de Méru. En effet, on observe un degré de dépendance de Méru très variable selon les communes choisies, lié d'une part à leurs positions géographiques, d'autre part à leur degré d'accessibilité. Ces facteurs influencent directement les pratiques développées par les habitants et le degré de dépendance par rapport à Méru. C'est cette à dynamique qu'on consacrera notre analyse par la suite.

Figure 23: L'espace de vie des habitants de Corbeil-Cerf et Lormaison

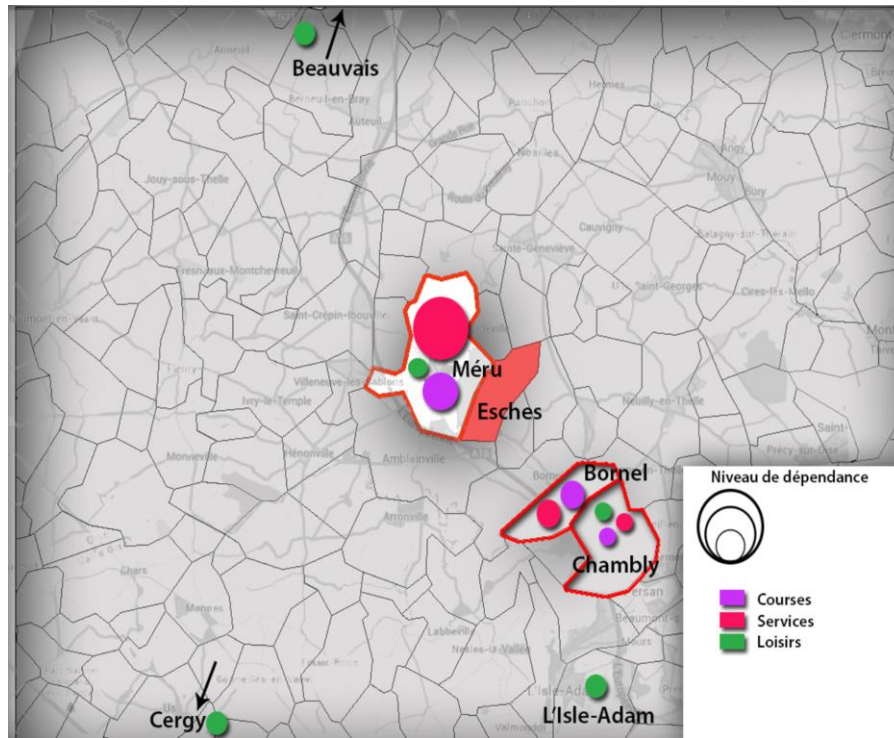


Source : Eugênia Viana, juillet 2013

Pour les habitants des communes situées au nord, soit Lormaison et Corbeil-Cerf, Méru semble s'imposer naturellement comme un pôle de services et commerces. Les individus enquêtés se rendent d'une manière générale à Méru et à Saint-Crépin-Ibouvillers pour la grande majorité de leurs activités quotidiennes telles que les courses et les services. La proximité de Méru s'impose au profit d'autres communes situées au nord, comme Beauvais, grâce à la praticité des déplacements en voiture. L'accès par la route départementale permet aux habitants de s'y rendre rapidement.

« C'est quasiment tout Méru, il y a tout [...] Avec les autoroutes les petits villages se sont ouverts quand même. » (Corbeil-Cerf 1, 38 ans, ouvrier)

Figure 24: L'espace de vie des habitants d'Esches



Source : Eugènia Viana, juillet 2013

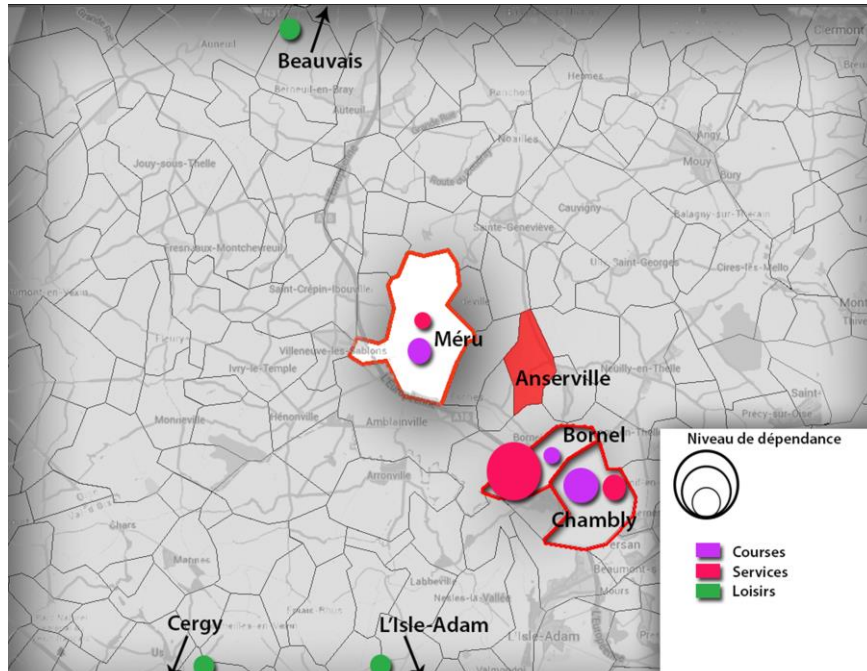
Les individus interrogés à Esches assument une position intermédiaire dans cette échelle de dépendance. Ils sont à la fois concernés par des activités situées dans la commune de Mèru, à la fois dans d'autres communes environnantes, comme Chambly et Bornel. La géographie de leurs pratiques est très variée et semble être fort liée à leur lieu de travail et à leur maîtrise de l'environnement local. Pour eux, les activités de loisir sont situées à une échelle moins locale, puisque ils se rendent dans des communes telles que Cergy, L'Isle-Adam et Beauvais pour ces pratiques.

« Ben, (on est) collé à Mèru. C'est la ville la plus proche et la plus connue on va dire. Bon, un habitant de Mèru, je vais lui dire Esches, bien sûr. » (Esches 3, 33 ans, chômeur)

« Effectivement, oui, je vois votre question, je peux pas dire « je viens de Esches » parce que personne ne connaît, donc obligatoirement je suis obligé de dire que j'habite près de Mèru. Et desfois les gens nous disent, « Euh, Mèru... » donc bon, Beauvais. On est obligé de dire

Beauvais. Ah, ils connaissent peut-être plus Bornel que Méru. Bornel, ça parle peut-être un peu plus, bizarrement. » (Esches 6, 34 ans, enseignant)

Figure 25: L'espace de vie des habitants d'Anserville



Source : Eugénia Viana, juillet 2013

Les habitants enquêtés dans la quatrième commune choisie, Anserville, relèvent d'un lien très rare à la commune de Méru, qui est concentré d'une manière générale dans la grande zone commerciale. Dans ce cadre, d'autres pôles moyens de services et commerces semblent s'imposer plus fréquemment tels que Chambly et Bornel. La zone commerciale de Chambly attire les ménages en ce qui concerne les courses et éventuellement les loisirs. Par ailleurs, l'offre de services et équipements quotidiens est concentrée surtout à Bornel. Or, cette dynamique semble s'expliquer par plusieurs éléments. Tout d'abord, elle repose sur la mobilité fortement automobile des habitants : en effet, l'articulation avec ces communes en matière d'accessibilité routière se fait de manière plus efficace que celle avec Méru. C'est pourquoi, la proximité des axes menant à Chambly et Bornel, ainsi que l'offre solide des services et commerces de ces communes interfèrent sur le rayon d'attractivité de Méru sur les communes environnantes.

« Méru ? Oh, on va de temps en temps, comment dire, au centre commercial, là, mais c'est tout, quoi. Mais pas en centre-ville, non. [...] ». (Anserville 3, 65, retraité)

Par ailleurs, une tendance remarquée chez les Anservilliens actifs est celle de profiter pour faire leurs courses ou utiliser les services lors de leurs trajets domicile-travail. Ainsi, pour les habitants travaillant en région parisienne, le choix le plus logique qui se dessine en termes d'accessibilité concerne les communes de Chambly ou Bornel. Dans le cas de Catherine, 38 ans, qui travaille à Beauvais, elle affirme accomplir ses activités dans la commune de travail : *« je dis pas trop Méru parce que je n'ai pas trop conscience d'être proche de Méru [...] J'y suis allée peu depuis qu'on est là. Je n'y vais pas parce que c'est pas sur mon itinéraire. »* Toutefois, interrogée sur son rapport aux équipements de la ville de Méru, elle réagit sur la médiathèque Jacques Brel : *« J'avoue qu'il serait pas mal d'y trouver un poste, j'ai déjà pensé à ça. C'est vrai que c'est pas loin. ».*

2.5- Les pratiques de loisirs à une échelle plus étendue ?

Afin de cerner l'espace de vie des habitants, les pratiques de loisirs méritent aussi d'être étudiées, puisqu'elles relèvent des particularités qui ne correspondent pas à la logique tracée précédemment pour les autres activités. Bien que l'offre culturelle des pôles périurbains secondaires soit moins importante que celle de la ville-centre, les habitants enquêtés ne semblent pas regretter la perte du degré d'urbanité lors de leur installation en périurbain. Dans ce contexte, les habitants sont prêts à renoncer à l'offre culturelle au profit du cadre de vie choisi (Bonnin-Oliveira et al., 2012) Les pratiques sont donc restructurées autour du lieu de résidence de manière à privilégier le lien avec la nature, qui émerge comme l'un des « hauts-lieux » de pratiques pour ces habitants. Les promenades dans les espaces naturels entourant les communes deviennent un lieu familial et une activité régulière. Dans ce cadre, ces promenades apparaissent de manière récurrente dans le discours des enquêtés et aussi comme un élément qui suscite une meilleure maîtrise de leur propre espace local de vie.

Dans un domaine autre que celui des promenades dans la nature, les espaces et galeries commerciales sont des lieux de loisir fréquemment mentionnés par les habitants du secteur étudié. La zone commerciale de Méru, décrite dans la deuxième partie de l'étude, a un rôle structurant pour les habitants de la commune et des communes alentour.

« Pour flâner ? Bah, pour aérer la tête j'aime bien aller à l'Auchan. Il y a pas mal de magasins de vêtements et j'adore les magasins de vêtements ! J'aime bien cette zone commerciale là. Pour flâner j'aime aller à l'Auchan, pour les courses je préfère le Frais (à Chambly). » (Anserville 5, 39 ans, chômeuse)

Bien que la zone commerciale de Auchan soit mentionnée par la totalité des habitants en ce qui concerne les courses, d'autres zones commerciales s'imposent aussi par rapport à leurs pratiques de loisirs. Certes, on ne peut pas négliger le rôle de Auchan comme équipement de loisir pour certains individus, mais dans ce contexte on observe une diffusion géographique des pratiques plus prononcée que celle d'autres types d'activités. Les galeries marchandes de Beauvais, Cergy et Chambly émergent également comme les principaux lieux élus par les habitants pour aller flâner et faire des achats. Ces centres sont souvent recherchés lorsque les zones commerciales de Méru ne correspondent pas aux besoins en termes d'achats plus spécifiques comme le bricolage.

Dans ce contexte, comme on l'avait abordé dans la partie précédente, la commune de Méru offre plusieurs équipements dans le domaine du sport et des activités culturelles. Lors des entretiens on a pu constater qu'ils sont fréquemment utilisés surtout par les individus habitant ou ayant habité la commune. En effet, en faisant réagir les habitants des communes environnantes sur les photos de ces équipements, certains démontrent ne les pas connaître ou hésiter sur leur position géographique dans la ville. Un exemple capital est le parc de la ville de Méru, qui est connu d'une manière générale par ceux qui habitent la commune. Ces pratiques sont ainsi passées de génération en génération, même si les personnes n'habitent plus la commune de Méru. Ali, qui habite actuellement Lormaison a partagé ses souvenirs du Parc de la ville de Méru et affirme s'y rendre toujours avec ses enfants :

« Ah, le parc, j'ai oublié de vous parler du Parc. Le Parc, ah c'était bien le Parc. C'était super, parce que quand on était gamins, on allait souvent jouer dans le Parc. Alors euh... On allait souvent jouer, y avait des boules [...] Quand on est natif de Méru, on est obligé d'être passé par le Parc. C'était pas mal. Non, c'était bien. » (Lormaison, 41 ans, restaurateur)

Le cinéma de Méru, un autre équipement de loisir important de la commune, est considéré comme insuffisant par les habitants. Ils expriment souvent une préférence pour des équipements de grande échelle tels que ceux de Beauvais ou Cergy, où ils puissent conjuguer la sortie au cinéma aux promenades en galerie commerciale. La fréquentation du cinéma est également mise en question par certains habitants, qui affirment ne le fréquenter plus à cause du profil de la population qui s'y rend. Cette logique est directement liée à la représentation de l'image de la ville de Méru, logique qu'on va analyser ultérieurement.

Le musée de la Nacre est un troisième équipement méruvien qui mérite d'être mentionné. Il est signalé comme un lieu emblématique, qui traduit l'identité du secteur et qui acquiert un caractère de vitrine. « C'est un peu l'identité de la région, ici c'est un village de la Nacre. » (Corbeil-Cerf 1). Ainsi, une grande part des habitants cite le musée comme un lieu à faire visiter à des individus ne connaissant pas la région, même s'ils ne l'ont pas fait eux-mêmes.

On a pu également remarquer parmi les ménages ayant habité dans le Val-d'Oise une tendance à conserver leurs habitudes de loisir dans leur secteur d'origine. Telles pratiques de loisir sont souvent articulées aux sorties de sociabilité, pour rendre visite aux amis ou aux membres de la famille qui sont restés dans le secteur. Cet aspect concerne aussi bien les ménages récemment arrivés que d'autres habitant le secteur depuis longtemps. Toutefois, les nouveaux arrivants semblent avoir conservé leurs pratiques à cause du manque de maîtrise du territoire à une échelle locale. D'ailleurs les pratiques de loisirs et sociabilité sont très centrées sur le logement familial dans lequel les habitants affirment avoir investi du temps et de l'effort. Ainsi, la maîtrise de l'espace local en ce qui concerne les loisirs semble être acquise lorsqu'elle devient un besoin, ce qui explique qu'elle soit développée plus lentement que celle des services et commerces, qui constituent des besoins immédiats.

« Oui, Franconville, Herblay, par là, on y va souvent. On aurait tendance à se rapprocher plus du 95, je sais pas si c'est parce qu'on y était avant. Dans l'Oise de l'autre côté, on va à Beauvais, mais on a plus de mal à aller de ce côté-là que de l'autre côté [.]Mais c'est vrai qu'il y a beaucoup de choses qu'il y a pas encore dans l'Oise, et il faut retourner dans le 95. . » (Esches 5, 65 ans, retraitée)

Les habitants sont donc plus susceptibles de réaliser des déplacements plus étendus en ce qui concerne les pratiques de loisir. Dans ce cadre, plusieurs communes du Val-d'Oise émergent comme des pôles plus prononcés de loisir, comme l'Isle-Adam et Cergy. Les individus semblent substituer l'offre de Paris pour d'autres communes situées en Grande Couronne, dont l'accès s'avère plus pratique pour eux en automobile. Pour ces pratiques, des grands équipements situés dans d'autres communes en région parisienne telles que Marnée-la-Vallée semblent attirer les habitants à une échelle très étendue.

3- Représentations des territoires

Pour cette troisième partie, on cherchera à s'intéresser aux représentations territoriales des habitants enquêtés. Cette fois-ci, l'analyse nous permettra de comprendre non seulement l'espace de vie des individus, mais leur rapport à cet espace. Ainsi, on a émis l'hypothèse que les villes agissant comme pôles secondaires pourraient entraîner un ancrage des individus habitant à proximité de ces villes. L'offre de services et d'emplois à une échelle locale pourrait susciter leur ancrage dans le secteur. Dès lors, on tâchera à identifier les représentations territoriales des habitants sous influence d'une polarité secondaire périurbaine.

3.1- Le habitants originaires du périurbain : un ancrage marqué de la nouvelle génération?

On a pu s'intéresser à un nombre significatif d'enquêtés provenant du canton de Méru. Dans ce cadre, on a pu constater des particularités dans leurs discours par rapport aux autres enquêtés.

Les individus originaires du périurbain signalent souvent leur volonté de demeurer dans le secteur au moment de la décohabitation. Ils indiquent trouver avantageux d'y rester, ce qui fait que leurs projets résidentiels se concentrent d'une manière générale dans l'espace périurbain. Ainsi, pour eux l'offre de services urbains de la ville dense n'est pas assez séduisante pour qu'ils choisissent de s'y installer. Or, on pourrait s'attendre à ce que les jeunes envisagent un déplacement vers la ville dense au moment de leurs études ou premier emploi. Ce qu'on constate pourtant, c'est que la présence d'un pôle secondaire comme Méru s'avère pour eux suffisant en matière d'aménités urbaines.

Ils mettent également en évidence leur attachement au cadre naturel et au mode de vie périurbain, en adoptant les usages de ce territoire depuis leur enfance. Par ailleurs, leurs réseaux familial et de connaissances, situés souvent à une échelle de proximité, acquièrent un rôle structurant pour ces individus. De ce fait, ils s'attachent à y rester, puisque pour eux le périurbain n'est pas considéré comme une étape intermédiaire de leur parcours. C'est ce que le précise Thibault :

« C'est vrai que je me suis pas mal attaché à la région... Plus tard, je pense quand même être dans la région. Moi j'aime bien le coin, en fait. Si je devais déménager pour le travail, pour les études, d'accord, mais si possible je resterai dans le coin [...]Esches... Esches je sais si pas si c'est si important pour mes parents, en fait. Enfin, si, mais... Disons qu'en fait c'est un peu comme si j'y avais plus vécu qu'eux entre guillemets, parce que j'ai grandi ici et tout, que eux Esches, c'est quand ils rentrent du boulot, tu vois... Alors je sais pas.» (Esches 2, 24 ans, étudiant)

De même, Bonnin-Oliveira et al. (2012) identifient la figure des « enfants des premiers périurbains». Cette nouvelle génération, qui serait composé des jeunes ayant

toujours habité le périurbain, pourrait développer ainsi une maîtrise du territoire qui diffère de celle de leurs parents. En même temps, ces individus trouvent au moment de leur insertion dans le marché de travail un contexte de desserrement d'emplois, d'activités et de pôles secondaires en émergence dans le territoire métropolitain. Ces conditions sont donc des leviers pour leur ancrage en espace périurbain. En effet, parmi les ménages installés depuis plus de 10 ans dans le secteur, on a pu constater une tendance des enfants à rester dans la région. Certes, on ne peut pas négliger le rôle de la proximité à Paris, qui exerce encore une énorme influence sur une part des actifs de la commune qui travaillent toujours en région parisienne. Toutefois, le rapprochement du travail et de la ville dense, au détriment du cadre de vie périurbain, ne semble pas être une alternative pour cette nouvelle génération.

Ali, enquêté à Lormaison, a toujours vécu à Méru. Il a déménagé à Aubervilliers pour se rapprocher de son lieu de travail, mais cela n'a pas duré longtemps : il est revenu à Méru puisqu'il regrettait le cadre périurbain. Dès lors, il a conservé son emploi en banlieue parisienne, en affirmant qu'il préférerait faire des navettes au fait de s'éloigner de sa commune d'origine. Après avoir réalisé des navettes pendant 10 ans, il a profité d'une opportunité pour réaliser une reconversion d'emploi, selon la dynamique décrite plus haut. Il nous raconte le parcours de sa famille dans la région, qui a été originairement attirée par l'offre d'emplois de la commune.

« Moi j'ai toujours été habitué à Méru... C'est la campagne, hein, Méru, par rapport à Aubervilliers. C'est bien pour le boulot, la région parisienne, mais pour y vivre, faut y être né, hein. [...] Ah ben oui, tout le monde est à Méru. Moi je suis natif de Méru, ma mère est arrivée à Méru elle avait 6 ans, c'était en 59. Mon grand-père il est arrivé encore avant, je dirais aux alentours de 56-57. Il a travaillé ici, il a fait venir sa femme et sa fille, donc ma maman. Donc ils sont restés sur Méru, ils ont grandi sur Méru, et y a eu d'autres enfants, et puis des petits-enfants, et puis des arrière-petits-enfants... Et mon grand-père quand il est arrivé en France, il a commencé par travailler à la fonderie, et il avait un logement juste en face. Y avait beaucoup beaucoup de boulot, à Méru, avant. Par contre Norfond, maintenant, ils sont installés à Saint-Crépin. » (Lormaison 4, 41 ans, restaurateur)

Il insiste sur le lien sentimental qu'il a développé avec la commune, de sorte qu'il ne pourrait pas imaginer sa vie ailleurs : « *Non, je partirais pas. Si je devais déménager, je resterais aux alentours, j'irais, je sais pas, dans un rayon de 20... De 15km, quoi. Mais je resterais dans le coin. Vous savez, c'est pas facile quand on a habité à un endroit, qu'on y est né, de le quitter et cætera.* »

Or, cet ancrage est apparu également dans les cas de déménagement intra-canton. Il s'agit des habitants qui ont essayé de rester dans le secteur lors d'un déménagement. Dans le cas de Laurent, originaire de Méru, il précise son souhait de rester dans les alentours : « *Au début, ben c'était soit Amblainville, soit ici. Je voulais pas m'éloigner, moi. Je voulais rester un peu dans le coin, moi.* » (Esches 4, 50 ans, ouvrier). De telles stratégies apparaissent liées à localisation de l'emploi, mais aussi à la maîtrise du territoire. En effet, les habitants issus du périurbain montrent une maîtrise beaucoup plus élevée du territoire que les autres individus enquêtés. Puisqu'ils ont toujours habité le secteur, ils parviennent à bien maîtriser les environs et le périurbain, qui devient un espace rassurant pour eux.

3.2- Un ancrage grâce aux réseaux sociaux et familiaux

Le projet de rester à une échelle locale ne se manifeste pas seulement chez les individus originaires du périurbain, mais aussi chez les ménages y habitant depuis longtemps. Ces habitants affirment y avoir construit des habitudes, ainsi que des réseaux sociaux dans le canton. Les liens de sociabilité se développent de manière évidente pour les parents récemment arrivés en périurbain dans un lieu emblématique : la sortie de l'école. C'est là où ils peuvent rencontrer leurs voisins quotidiennement et ainsi construire des rapports de longue durée qui influencent leur souhait de rester dans le secteur.

« *Oh non, je pense pas, non. Ben nous on s'est habitué dans la région, donc je pense qu'on va rester. On s'est fait une vie dans le coin, hein, un peu.* » (Le Val 4, 54 ans, chauffagiste)

Ainsi, les relations de voisinage permettent aux individus d'acquérir une maîtrise plus développée du territoire. Cette tendance est observée surtout chez les nouveaux habitants, qui au moment de leur arrivée s'appuient sur les réseaux sociaux et les relations de voisinage pour découvrir leur nouvel espace de vie. Gabriella, témoigne de cette logique en racontant le moment de son installation à Lormaison :

« Ben ma première voisine qui est venue me voir, ben qui habite juste en face [...]c'est elle qui nous a fait rencontrer du monde, qui m'a dit « tu peux aller là », « tu peux aller là-bas », « ça c'est bien, ça c'est pas bien », c'est elle qui me... Je lui demandais, et c'est elle qui m'indiquais si c'était bien ou pas bien, quoi. Tout ce qui est médecins, tout ce qui est papiers administratifs, les impôts... Bon, ça, on a tout sur Méru. » (Lormaison 2, 37 ans, coiffeuse)

Étant donné que le périurbain apparaît souvent comme un espace où demeure une grande part de la famille, il est logique de constater qu'au fur et à mesure des décohabitations il y a un réseau familial de proximité qui se constitue. Dans cette optique, le canton devient un lieu important pour tout l'entourage, de manière à construire une identité territoriale qui est partagée par tout le réseau familial.

« Lormaison ? Non, c'est Méru, qui est l'endroit important. J'ai toute ma famille qui est à Méru, enfin toute celle de ma mère. On y a tous grandi, même ma mère, elle était super jeune quand elle est arrivée. Méru, c'est notre vie depuis toujours. Même j'ai un frère et une sœur qui ont quitté Méru, ils sont pas allés bien loin, hein. Et elle, comme je vous disais, maintenant elle fait construire sur Méru, pour se rapprocher de la famille ». (Lormaison 4, 41 ans, restaurateur)

Toutefois, chez d'autres ménages, l'ancrage s'exprime plutôt comme une contrainte et non un choix. En effet, le fait d'avoir un réseau familial dans la région les conduit à y rester, même si parfois ils affirment avoir des projets de déménagement. Le souhait de partir ailleurs se manifeste surtout au moment de la retraite, puisque le travail n'apparaît plus comme un élément d'attachement à la région parisienne. D'autre part, comme on l'a précisé plus haut, les enfants des premiers périurbains visent souvent à rester dans leur secteur d'origine au moment de la décohabitation. Cet ancrage fait que

leurs parents restent dans la région, de sorte à témoigner de leur attachement non pas aux lieux en particulier, mais à leur réseau familial.

Or, ce sont en effet ces habitants, ayant vieilli en périurbain, qui feront l'objet de notre prochain sujet d'analyse.

3.3- Les retraités : une meilleure maîtrise du territoire après la retraite

L'une des figures identifiées parmi les enquêtés est celle des retraités, une catégorie qui prend de plus en plus d'importance en périurbain. On peut s'interroger sur leur adaptabilité à ce mode de vie compte tenu des stratégies de mobilité et des limitations croissantes dues au vieillissement (Berger M., Rougé L., Thomann S., Thouzellier C., 2010). Or, près de la totalité des ménages retraités rencontrés habitaient déjà le canton lors de leur vie active. Il s'agit donc des premiers périurbains qui, ayant vieilli, pourraient développer une appréhension du territoire distincte de celle qu'ils avaient en arrivant à ces espaces. En effet, l'analyse de leur espace de vie s'avère révélatrice, car ils ne sont plus concernés par les mobilités domicile-travail, mais par d'autres pratiques qui changent à la fin de la vie active. On a pu s'intéresser à un nombre significatif de ménages retraités, dont on pourrait donc interroger la relation à la polarité de Méru.

Ainsi, parmi les ménages enquêtés, on a pu rencontrer un nombre important de ménages venus s'installer dans le secteur depuis longtemps. Ces individus provenant souvent de la région parisienne, ont gardé leur emploi dans ce périmètre, faisant donc des navettes quotidiennes. Pour eux l'entrée en retraite permet une meilleure maîtrise de leur espace local, maîtrise qu'ils n'ont pas pu acquérir lors de leur vie active. On constate ainsi une contraction de leur espace de vie, qui tend à se réorganiser autour d'un pôle périurbain. On remarque que pour les habitants arrivés depuis longtemps en périurbain et ayant travaillé en ville dense, le rapport à la région parisienne s'affaiblit considérablement, voire disparaît. La fréquentation du pôle urbain, souvent articulée à la contrainte de l'époque du travail, devient très éventuelle. « Paris ? C'est fini ! » (Le Val 2, 70 ans, retraité)

« Je dirais que c'est un peu une commune dortoir, hein. Parce que nous, maintenant qu'on est en retraite, tous ceux qui travaillent partent le matin, reviennent le soir, et puis y a plus rien, quoi. Nous, heureusement qu'on arrive à sortir et tout ça [...] » (Esches 5, 65 ans, retraitée)

Toutefois, même pour les retraités la voiture s'impose comme la première alternative de mobilité. Ils sont fortement motorisés, même si l'échelle de leurs pratiques diminue. L'usage de l'automobile est justifié par les contraintes découlant du vieillissement, qui rend les longs déplacements à pied de plus en plus difficiles. La voiture agit ici comme une extension de leur propre corps, permettant de surmonter leurs limitations. D'autres ménages retraités sont pourtant, moins mobiles. Dans ce cadre, la proximité à des équipements et services s'avère essentielle. Serge, rencontré dans le quartier du Val nous raconte comme les contraintes de mobilité de sa femme déterminent leur espace de vie. Elle se promène quotidiennement au magasin Auchan de Méru.

« Ben, ma femme elle aime bien aller à Auchan, elle prend son caddie, et bon je la dépose, puis je reviens ici, je fais le ménage, je fais deux trois bricoles, puis deux heures après je vais la chercher. Elle a le temps de regarder, et elle discute beaucoup, parce qu'alors là elle connaît du monde, hein. Déjà, ça, ça lui fait du bien. » (Le Val 1, 72 ans, retraité)

Il faut pourtant souligner que l'usage croissant de l'automobile ne se confirme pas pour la totalité des ménages enquêtés. En effet, certains signalent utiliser de moins en moins les moyens motorisés, puisque leur espace de vie se réduit à une échelle très locale : *« La voiture on la prend rarement maintenant. »* (Le Val 2, 70 ans, retraité).

Ce resserrement des pratiques touche aussi les activités de loisirs, qui finissent par s'organiser autour du logement et de son entretien. Les promenades dans la nature sont décrites comme des activités qui étaient réalisées auparavant comme une pratique familiale et qui ont été progressivement abandonnées lors du départ des enfants du logement. On observe que la maison familiale elle-même émerge comme un point d'ancrage dans la commune, occupant une place centrale pour ces ménages. Ils signalent les efforts qu'ils ont dépensés pour construire ou financer la maison et le postulat *« je me sens bien chez moi »* apparaît comme un point commun entre des individus très

diversifiés. La valorisation du logement qui pousse les ménages à habiter en périurbain dans un premier temps, demeure après leur vieillissement et acquiert une dimension même plus importante qu'avant lorsque leur espace de vie se réduit. *« L'un des facteurs les plus puissants de cet attachement est le temps passé dans le logement. Proportionnel à la durée d'occupation, il est aussi construit par le statut de propriétaire et la mobilisation qu'a nécessité, du moins pour ces générations, l'accès à ce statut. »* (Berger et al., 2010).

3.4- L'attractivité de Méru influencée par son image ?

Notre point principal d'étude est la force de l'attractivité de la commune de Méru comme un pôle. Dans ce contexte, il nous semble pertinent de souligner l'importance des représentations sociales et leur influence directe sur la dynamique urbaine et le rapport des individus à la commune. L'image de la ville de Méru a été un point récurrent dans le discours des ménages enquêtés dans toutes les communes retenues. Ainsi, Méru a émergé souvent comme une ville touchée par l'insécurité et faisant l'objet de plusieurs représentations négatives. *« Pour faire une mauvaise réputation, ça va très très vite, mais pour la restaurer c'est quasiment impossible. »* (Corbeil-Cerf 2, 60 ans, agente immobilier)

De ce fait, on perçoit un poids très important de l'image négative de la commune dans le discours des habitants enquêtés dans les communes environnantes. Pour ces habitants, leur rapport à la ville se limite à la fréquentation de services ou un éventuel lien professionnel. Le déplacement à Méru est souvent associé à la contrainte à cause du sentiment d'insécurité attaché à la ville. Il est important de souligner que l'image de la ville coïncide d'une manière globale au degré de lien à la commune constaté antérieurement pour la fréquentation des équipements et des services. En effet, les individus résidant à Anserville et Esches, ayant une moindre articulation à Méru, témoignent souvent d'une représentation négative de la ville.

Madame Morel, qui vit à Esches depuis 1987, a travaillé dans les usines méruviennes pendant plusieurs années. Actuellement à la retraite, son rapport à la

commune s'est réduit à la fréquentation des services et de la zone commerciale. Le sentiment d'insécurité entraîne un rapport à la commune exclusivement lié à l'obligation.

« Le centre de Méru, on y va juste pour la banque, le labo d'analyses, mais y a que ça. [...] Il suffit pas de changer, mettons de nettoyer la mairie, pour que l'environnement change hein. Voyez. C'est ça qui est dommage. » (Esches 5, 65 ans, retraitée)

Une telle représentation du territoire est souvent rapportée aux médias, qui diffusent une image négative de la commune. En effet, plusieurs enquêtés témoignent avoir connu la commune au travers des médias avant de s'installer dans la région. Ainsi, l'existence d'une population de nature sociale fragile fait que plusieurs habitants hésitent à s'installer dans la commune elle-même dès leur arrivée en Oise. Ali, ayant toujours habité Méru, conteste la réputation de sa commune d'origine en la comparant avec la région parisienne. Il donne son avis sur l'influence des médias :

« Je sais pas si on vous en parlé un petit peu, de Méru : le quartier de la Nacre... Mais ce qu'il y a, c'est que les gens ils arrivent pas à faire la différence entre Méru et euh... Saint-Denis, les Francs-Moisins. Par exemple. Parce qu'ils y ont jamais été. Ils ont vu qu'à la télé. Donc c'est des gens qui regardent la télé, donc pour eux, voilà, Méru, le quartier de la Nacre, c'est ça. » (Lormaison 4, 41 ans, restaurateur)

En effet, interrogés sur leur image de la ville, les habitants de Méru expriment moins le sentiment d'insécurité évoqué par d'autres habitants des communes adjacentes. Ils reconnaissent la réputation de la commune, mais affirment souvent n'être pas concernés par la violence. On remarque souvent chez les Méruviens un effort pour mettre en avant tous les avantages de la commune, résumés par une phrase récurrente : *« à Méru il y a tout ce qu'il faut »*. Ils mentionnent de manière plus marquée les améliorations que la commune a connues en matière de développement et aménagement urbain, telles que la réhabilitation du centre-ville.

« La ville elle-même, je la trouve pas très très jolie, mais je trouve qu'elle s'est améliorée depuis qu'on est là, quand même. Et puis c'est calme. Non, mais ils ont réaménagé le centre-ville, ils ont quand même bien refait le centre-ville, c'est mieux conçu. Et le fait que ça s'étende, c'est bien, ça veut dire que la commune elle est vivante. » (Le Val 4, 54 ans, chauffagiste)

« La Nacre, c'est là où il y a les cités [...] non, moi j'ai pas peur. Nous on n'a jamais ressenti l'insécurité à Méru. » (Le Val 3, 61 ans, retraitée)

Méru a en effet connu de nombreuses transformations dans les dernières années qui ont directement affecté ses dynamiques urbaines. C'est l'évolution et l'impact de tels changements qu'on propose de discuter dans la partie suivante.

4- Méru : une ville en plein changement ?

Au terme de l'analyse des entretiens, on a pu se demander jusqu'à quel point l'inscription de la commune de Méru à l'aire urbaine de Paris s'est répercutée sur la commune elle-même. Au cours de cette troisième partie, on a pu constater plusieurs dynamiques qui ont touché la commune au fil des dernières années. Si le processus de périurbanisation et l'accueil d'une nouvelle population provenant de la région parisienne ont fortement concerné la commune depuis les années 1970, les dernières années ont été accompagnées d'un changement de nature. Les efforts de développement de la commune sont nets. Cet effort se traduit d'une part par l'installation de plusieurs lotissements et une extension significative de la population de la commune, qui continue à attirer de plus en plus de résidents.

Le développement de Méru a été également évident en ce qui concerne les zones commerciales. La commune attire de plus en plus de commerces de grande surface et les zones commerciales installées depuis les années 1990 se sont agrandies progressivement. Le recul du poids du centre ville comme lieu de fréquentation et le développement de plus en plus accentué des grandes zones commerciales engendre un nouveau cadre urbain pour la commune. Cette logique conditionne conséquemment un accès aux services basé sur une forte mobilité automobile, qui s'appuie sur une desserte routière importante.

Méru est toujours associée à son bassin d'emplois de nature industrielle, même si cette dynamique est en plein changement. Or, le déclin graduel du bassin industriel de Méru a également été un élément cité par de nombreux habitants enquêtés. Quoiqu'on ait pu observer dans la deuxième partie une certaine stabilité des emplois industriels dans la commune, la fermeture des usines semble affecter de plus en plus les habitants y résidant. Les grandes usines sont maintenues d'une manière générale au profit des moyennes et

petites entreprises, qui ferment leurs portes progressivement. Bien que la concentration d'emplois industriels reste encore un élément de structuration de la commune et de son identité, la commune voit progresser de plus en plus les fonctions tertiaires. Cette dynamique pourrait à long terme entraîner une inflexion de la population attirée par la commune.

Or, tous ces éléments combinés signalent la nécessité de mettre en avant la situation d'une commune qui voit progressivement sa nature changer et qui accueille de plus en plus d'habitants. Ce constat nous aide à démontrer que les dynamiques urbaines découlent de la combinaison entre le cadre de vie et la population qu'y habite, expérimente et constitue. Méru est une commune à caractéristiques sociales très spécifiques, qui conditionnent son fonctionnement et également son rôle de pôle secondaire. Ainsi, on assiste donc à une polarité locale importante qui devrait prendre en compte ses transformations intrinsèques pour continuer à s'imposer comme nœud d'attractivité.

Conclusion de la partie 3

L'analyse des résultats de l'enquête nous a permis de mettre en évidence l'influence des polarités secondaires sur les pratiques des habitants. Ainsi, les témoignages des individus rencontrés ont été capitaux pour constater une évolution des pratiques et des contextes qui configurent les espaces périurbains actuels.

L'étude des trajectoires résidentielles a permis de renforcer les hypothèses qui ont été construites au cours de l'étude. En effet, la proximité des services et équipements est l'un des critères recherchés lors du déménagement en espace périurbain. Alors qu'ici la proximité d'un bassin d'emplois n'apparaît pas comme le motif majeur des déménagements, on constate également que les ménages visent à ne pas trop s'éloigner de leur lieu de travail. Ainsi, le choix de la localisation résidentielle découle de l'articulation entre la quête d'un cadre de vie périurbain et des stratégies de localisation qui recourent souvent à la proximité d'une polarité secondaire.

La tendance à la recomposition des espaces de vie est confirmée par plusieurs tactiques telles que la relocalisation professionnelle. Par ailleurs, les formes de mobilités, ici représentées quasi-exclusivement par les moyens automobiles, sont déterminantes pour définir les pratiques des habitants. Dans cette optique, on a pu également démontrer que l'existence d'autres pôles secondaires détermine l'influence des territoires, ainsi que leurs effets sur l'extension de l'espace de vie des habitants.

Finalement, on a pu analyser les représentations territoriales des individus. Dans un premier temps, l'ancrage apparaît de manière très nette parmi les habitants issus du périurbain lui-même et est également développé parmi des individus habitant le canton depuis longtemps. Dans cette optique, les relations sociales et la maîtrise du territoire corroborent cette logique et suscitent l'ancrage des habitants en périurbain. Dès lors, ils s'efforcent de mener des stratégies pour y rester, ce qui est permis à la fois par le contexte de desserrement des emplois et des services et la recomposition des pratiques.

Conclusion générale

Au terme de cette recherche il s'agit de mettre en relief les principaux enseignements tirés du cadre théorique, ainsi que de l'enquête de terrain. Dans un premier temps, on a pu confirmer que l'Île-de-France connaît de nombreuses inflexions depuis les années 1970. Le territoire est recomposé à partir de l'articulation entre plusieurs facteurs : d'une part le phénomène de périurbanisation et d'étalement urbain et d'autre part des changements du système productif et le desserrement d'emplois. Ces dynamiques touchent une métropole à fort caractère monocentrique qui connaît de plus en plus l'émergence d'une forme d'organisation polycentrique de l'espace. Les changements analysés concernent non seulement l'organisation de l'espace, mais aussi les pratiques sociales des habitants des marges de l'agglomération.

Dans cette optique, on a constaté l'existence de pôles périurbains dans l'aire urbaine francilienne, capables d'agir sur leur environnement. Dès lors, on a mis en relief que l'attractivité des espaces périurbains considérés comme polarisants pourrait ainsi influencer le cadre de vie des habitants et leurs pratiques.

Ces réflexions théoriques nous ont amenée à vérifier cette hypothèse en deux temps, en couplant les méthodes d'analyse quantitative et qualitative, à partir du cas de la commune de Méru. Cette approche a permis de surmonter la logique qui privilégie uniquement le rapport entre ville-dense et périphérie pour traiter les dynamiques de l'espace périurbain lui-même.

L'analyse quantitative, basée sur la méthode de Berroir et al. (2004), a pu démontrer le rôle de Méru en tant que pôle d'emplois et de services à une échelle locale. La commune, mobilisant des flux de mobilité importants, témoigne d'une dépendance marquée des communes à une échelle locale. Cela nous a conduite à imaginer que cette polarisation pourrait entraîner les individus à des tactiques, telles que le rapprochement d'un bassin d'emplois et la recomposition des pratiques. L'analyse des mobilités résidentielles a permis de confirmer l'un des constats soulignés lors de la revue de la littérature : les déménagements concernent de plus en plus une dynamique intra-périurbain.

Par la suite, les enquêtes de terrain ont pu confirmer les pistes et les hypothèses émises. Tout d'abord, on s'est intéressé aux parcours résidentiels des ménages et à leur rapport aux polarités périurbaines. On a rencontré des ménages qui s'éloignent progressivement de la ville dense. Ainsi, la localisation résidentielle est le fruit de l'arbitrage entre la quête d'un cadre de vie périurbain et des stratégies de localisation qui recourent souvent à la proximité d'une polarité secondaire. La présence des équipements à proximité, le mi-chemin entre logement et travail et la quête d'un degré d'urbanité intermédiaire sont les principales stratégies qui président à l'installation des ménages.

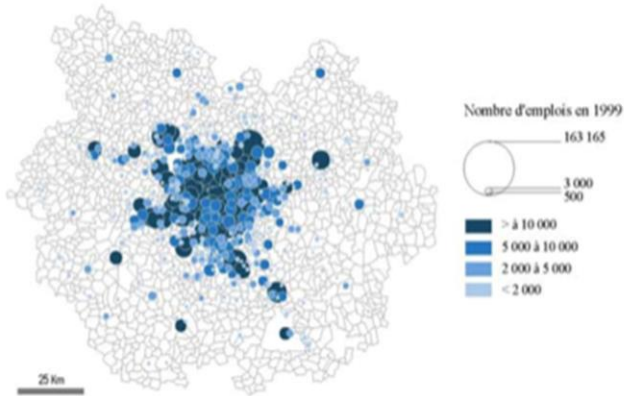
On a remarqué également un effort de recomposition de leurs espaces de vie par les habitants. L'existence des polarités périurbaines engendre des stratégies telles que la relocalisation de l'emploi. En effet, il semble que les modes d'habiter en périurbain ont évolué, ainsi que la population qui s'y insère. Cet espace, qui comprenait auparavant des habitants provenant de la ville dense, témoigne d'une diversité croissante : il s'agit soit d'une nouvelle génération périurbaine, soit des anciens habitants, autochtones ou non, qui sont confrontés à des nouvelles manières d'appréhender et de se représenter l'espace. Dans cette perspective, l'ancrage apparaît lié aux liens sociaux et à la maîtrise du territoire des individus. Il est renforcé par le contexte de desserrement des emplois et des équipements, qui entraîne la recomposition des pratiques et des représentations périurbaines.

Ainsi, on a pu témoigner du renforcement des polarités périurbaines qui se dégagent et qui peuvent structurer le territoire locale, en termes de mobilité et organisation urbaine. Cela suscite de questions d'aménagement du territoire qui visent à mettre en avant ces pôles secondaires et la recomposition des espaces périurbains à une échelle de proximité. Idéalement, un prolongement utile à ce travail serait une analyse comparative de plusieurs territoires périurbains ce qui permettrait de repérer, si une structuration des polarités périurbaines en Île-de-France se confirme, s'il s'agit d'une tendance générale ou des cas spécifiques. C'est pourquoi, suite à un processus de périurbanisation et une progressive repolarisation des espaces, Bonnin-Oliveira et al. (2012) considèrent une possible « maturation » des espaces périurbains. Seront les polarités périurbaines de nouveaux pôles urbains secondaires?

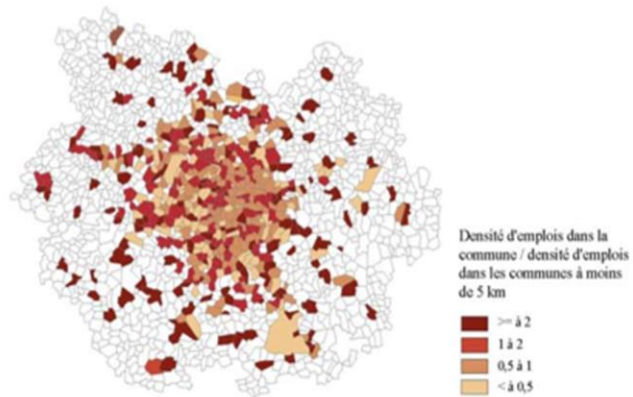
Annexes

Annexe 1- Indicateurs des polarités de la métropole francilienne

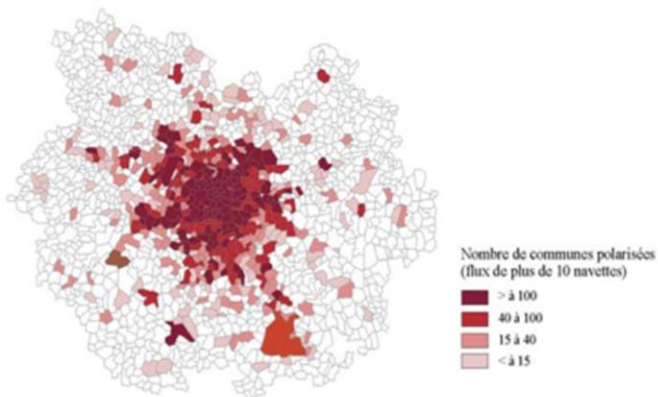
a - L'emploi



b - Le pic de densité entre le pôle et les communes contiguës

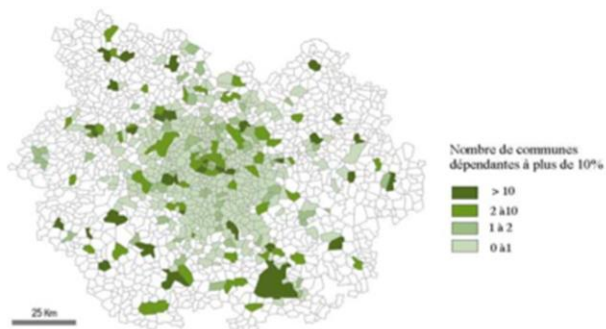


c - Les communes polarisées

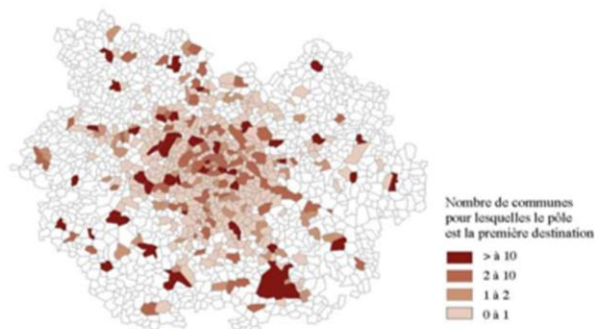


Source : INSEE, RP 1999
© Géographie-cités

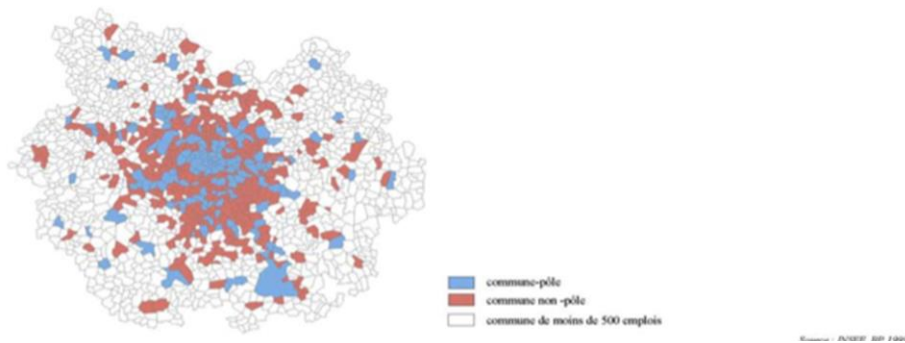
d - Niveau de dépendance des communes environnantes



e - Direction du premier flux



f - Identification des communes-pôles



Source : Berroir et al. (2004)

Annexe 2- Liste des équipements et des services à Méru en 1998 et en 2011

Service et équipements	2011	1998
Épiceries	2	3-4
Supermarchés/hypermarchés	3	3
Boulangeries	8	5-8
Boucheries	6	5-8
Librairies	3	3-4
Poste	1	1
Médecins	35	9+
Infirmières	7	9+
Pharmacies	5	3-4

Source : Inventaire communal INSEE 1998 et Base permanente d'équipements 2011

Annexe 3- Entretiens

Entretien	Secteur	Sexe	Âge	CSP	Année d'emménagement	L-1	L-2
1	Esches	Femme	28	Conseillère de ventes	2012	Bouffémont	Auvers-sur-Oise
2	Esches	Homme	23	Étudiant	1990	-	-
3	Esches	Homme	33	Chômeur	2009	Champagne-sur-Oise	Parmain
4	Esches	Homme	50	Ouvrier	1994	Méru	Anserville
5	Esches	Femme	65	Retraitée	1987	Saint-Gratien	Franconville
6	Esches	Homme	34	Enseignant	2011	Saint-Ouen-l'Aumône	Menucourt
7	Corbeil-Cerf	Homme	38	Ouvrier	1975	Méru	Toul
8	Corbeil-Cerf	Femme	60	Agente immobilier	2006	Courdimanche	Eragny
9	Lormaison	Homme	84	Retraité	1994	Paris	Paris
10	Lormaison	Femme	35	Coiffeuse	2008	Argenteuil	Argenteuil
11	Lormaison	Homme	38	Restaurateur	2006	Méru	Aubervilliers
12	Lormaison	Homme	48	Employé de maintenance	1998	Méru	Méru
13	Anserville	Femme	38	Bibliothécaire	2010	Noisy-sur-Oise	Cruseilles
14	Anserville	Homme	59	Commercial	2007	Beaumont-sur-Oise	Eragny
15	Anserville	Homme	64	Retraité	1984	Persan	Beaumont
16	Anserville	Femme	39	Chômeuse	2013	Russange	Portugal
17	Anserville	Femme	51	Comptable	1995	Herblay	Argenteuil
18	Le Val	Homme	73	Retraité	1996	Fosseuse	Stains
19	Le Val	Homme	70	Retraité	1975	Courbevoie	Paris
20	Le Val	Femme	52	Retraitée	1985	Eaubonne	Eaubonne
21	Le Val	Homme	58	Chauffagiste	1995	Méru	Boran
22	Le Val	Femme	34	Vendeuse	2011	Saint-Brice-Sous-Forêt	Andilly
23	La Nacre	Homme	48	Commerçant	2006	La Courneve	Choissy-le-Roi
24	Méru-Centre	Homme	24	Chômeur	2012	Méru	Chambly
25	Méru-Centre	Femme	56	Ouvrière	1985	Méru	Méru

Source : Eugénia Viana, juillet 2013

Annexe 4- Synthèse des entretiens¹⁷

(Esches 1) : E.P, 28 ans, et son conjoint, 43 ans, ont un enfant de 3 ans. Ils sont propriétaires d'un pavillon situé dans l'un des nouveaux quartiers à Esches, qu'ils habitent depuis la fin de 2012. Elle est originaire de Auvers-sur-Oise et habitaient auparavant à Bouffémont. La volonté d'agrandir le logement et les contraintes budgétaires étaient les principaux motifs qui les ont conduit à Esches. Leur secteur de recherche était dans l'Oise, sous la condition d'être à proximité d'un axe de transport : il faudrait être à proximité d'un axe de transport car son conjoint travaille à Saint-Denis. Elle, actuellement en congé parental, a gardé son emploi à Bouffémont. La proximité des services et des équipements était également une position recherchée : « *Ce qu'on recherche c'est le calme, la campagne, mais pas loin des commodités* ». Pour les courses et les services elle se rend surtout à Méru et occasionnellement à Chambly. Elle avoue avoir une faible maîtrise du territoire local et des alentours, puisqu'ils sont récemment arrivés. C'est pourquoi elle a gardé ses habitudes de loisir et sociabilité en Val-d'Oise, mais admet vouloir connaître les alentours. De même, elle affirme qu'aménager sa maison et s'occuper du jardin lui prend tout son temps, sans compter la naissance très prochaine de son second enfant. Ceci explique le peu de temps qu'elle a à consacrer à des loisirs extérieurs.

(Esches 2) : L.T a 23 ans et habite à Esches, chez ses parents. Ses parents y sont emménagés au début des années 1980, en cherchant un cadre de vie plus calme que celui de Paris. Quand ils sont arrivés la gare était un élément essentiel, puisqu'ils se rendaient à Paris pour travailler. Depuis leur arrivée à Esches, ses parents ont trouvé des postes à l'hôpital de Méru, pour se rapprocher de leur lieu de résidence et diminuer les déplacements domicile-travail. Lionel est encore étudiant et a opté par réalisé ses études à Beauvais au profit de Paris : « *Les gens sont trop pressés-stressés, les gens sont trop gris. Je leur demande l'heure, j'ai l'impression de leur demander de l'argent!* ». Sa fréquentation de services et commerces est basée surtout à Méru et à Bornel. Pour les

¹⁷ Au terme de la rédaction de cette étude seulement 25 des 33 entretiens prévus par grand secteur du projet de recherche « lieux et haut-lieux des densités intermédiaires » étaient réalisés et retranscrits.

sorties de loisir il se rend à Chambly et à Beauvais dans les zones commerciales, mais aussi à Paris pour des spectacles. Son réseau de sociabilité est basé dans la région, surtout à Esches et à Méru, où il y a des amis qui datent de l'époque où il fréquentait le lycée. « [...] *Si on déménage on fait souvent des rencontres, mais on connaît pas tout le monde. Si un jour y a un problème, on a pas de... Point d'attache direct en fait. Ça c'est mon problème quand je vais à l'étranger ou des trucs comme ça, c'est que je me sens pas rassuré parce que j'ai pas de point d'attache.* » C'est pourquoi, il affirme qu'au moment de la décohabitation il chercherait dans les alentours : « *Plus tard, je pense quand même être dans la région [...] Moi j'aime bien le coin, en fait. Si je devais déménager pour le travail, pour les études, d'accord, mais si possible je resterai dans le coin. C'est vrai que je suis sentimentalement attaché au coin, à la région.* »

(Esches 3): R.G, 33 ans, vit avec sa femme, 30 ans, et leurs deux enfants, âgés de 2 et 5 ans. Originaire de Parmain, il habitait auparavant à Champagne-sur-Oise et s'est installé à Esches pour accéder à la propriété. Ils ont décidé de s'approcher de l'Oise puisque les prix dans le Val-d'Oise ne correspondaient pas à leur budget. Pour lui c'était un besoin d'être proche d'une gare, car au moment de son arrivée à Esches il travaillait à Paris. À l'heure actuelle il est au chômage et profite pour faire une formation à Beauvais et trouver un emploi, dans le secteur. Pour lui le fait d'être proche des services était essentiel pour leur installation : « *au moins qu'il ait un centre commercial pas très loin pour faire les courses.* » Il utilise plusieurs services du centre-ville de Méru et moins fréquemment de Bornel et de Chambly. Ses promenades en VTT l'ont emmené à découvrir et à mieux maîtriser les environs. En ce qui concerne les sorties de sociabilité ils ont gardé leurs habitudes dans le Val-d'Oise, où se sont installés leurs proches.

(Esches 4): L.J a 50 ans et habite à Esches avec sa femme, 45 ans. Originaire de l'Oise, son parcours résidentiel a été inscrit dans le canton : Anserville, Méru et Esches. La volonté d'acheter un pavillon l'a fait quitter Méru, pourtant il cherchait à rester proche des aménités. Son parcours d'emplois a été aussi très local : il a travaillé à Senlis, ensuite dans une industrie méruvienne qui a été récemment déplacée à Saint-Crépin-Ibouwillers. Pour les services et les courses il utilise les communes au Nord d'Esches : Méru et Saint-

Crépin-Ibouvillers. En ce qui concerne les loisirs, il se dirige vers le Sud : il fait des promenades vers Bornel, Anserville et Belle-Église. Sa famille habite toujours dans la région, puisque ses filles vivent à Laboissière-en-Thèle et à Esches. Il raconte son rêve résidentiel, qui a été freiné par le travail. Il raconte un ancien projet de déménager en Vendée, qui n'était pas concrétisé à cause de son travail. Il exprime également sa volonté de quitter la commune d'Esches pour s'installer dans une autre commune environnante plus « calme ».

(Esches 5) : C.M a 65 ans et habite à Esches avec son mari, 66 ans, depuis 1987. Originnaire de Paris, elle s'est éloignée progressivement de la ville dense, ayant habité à Argenteuil, Epinay-sur-Seine et Saint Gratien. Pour accéder à la propriété ils ont du chercher dans le secteur de l'Oise, car leur budget était limité. Au moment de leur arrivée à Esches elle et son conjoint travaillaient en région parisienne, respectivement à Saint-Denis et au 9^{ème} arrondissement. Elle a quitté son travail à Paris et est allée travailler dans les industries de Méru. Elle divise ses activités quotidiennes entre Méru et Chambly et conserve ses sorties de loisir toujours en Val-d'Oise, dans les galeries commerciales. Elle met en relief qu'il y a certains types de commerces, qu'elle ne trouve pas dans l'Oise. Bien qu'elle s'y rende pour les services, Christiane n'a pas une bonne image de la ville de Méru et exprime que les aménagements récents du centre-ville n'ont pas changé le cadre de la commune. Elle raconte qu'avant l'arrivée en retraite elle n'avait pas le temps pour maîtriser les environs et qu'Esches était une commune dortoir. Elle aimerait partir à Nantes, où leur fils habite, mais démontre l'intention de rester dans la région puisqu'elle a une fille habitant à Laboissière-en-Thelle.

(Esches 6) : D.H a 34 ans et s'est installé à Esches en 2011, avec sa femme, 37 ans, et leur enfant. Originnaire de Chardogne, il habitait auparavant à Saint-Ouen-l'Aumône. S'installant en périurbain, ils voulaient être proche des commodités, mais avoir un cadre de vie « à la campagne ». Pour lui c'était important de ne pas trop s'éloigner de son lieu de travail, c'est pourquoi la proximité de l'autoroute était idéale pour lui. Ils ont hésité à s'installer à Méru à cause la mauvaise réputation de la commune, qu'ils ont connue par internet. Leur rapport à cette ville se limite à la fréquentation de l'Auchan et des

éventuelles sorties au restaurant car, pour les services quotidiens ils utilisent surtout la ville de Bornel. Pour eux le périurbain est une étape intermédiaire dans leur parcours résidentiel, car ils ont un projet de déménager en Vendée.

(Le Val 1): S.L a 73 ans et habite à Méru avec sa femme, 71 ans, depuis 1996. Avant de s'installer en Oise il habitait à Stains. En cherchant à changer de cadre de vie ils déménagés à Fosseuse, commune qu'ils ont dû quitter des années plus tard à cause de contraintes budgétaires. Dès lors, ils se sont installés à Méru afin de ne pas s'éloigner de leurs enfants, qui habitent la région. Actuellement S.L et sa femme sont peu mobiles, à cause des contraintes de santé, ce que restreint leur espace de vie et les oblige d'utiliser la voiture souvent. Ainsi, leur rapport aux commerces de surface ne se limite pas aux courses: il accompagne sa femme quotidiennement à l'Auchan, l'un de ses endroits préférés pour flâner et rencontrer ses voisins. Il dénonce l'insécurité ressentie dans la commune, ainsi que le recul des commerces de proximité du centre. Ses activités de loisir se résument à se promener dans le centre-ville avec son chien et aménager sa maison. Il affirme qu'il n'a aucun rapport avec la région parisienne, même s'il y a habité et travaillé auparavant.

(Le Val 2) : J.G a 70 ans et habite Méru depuis 1975 avec sa femme, 65 ans, leur fille et leur petit enfant. Originaire de Paris, il s'est installé à Courbevoie lors de sa mise en ménage. Ensuite, ils ont voulu agrandir le logement, ce qui les a amenés à chercher dans l'Oise, où les prix étaient plus abordables. Pour eux c'était important d'être à la proximité d'une gare, car il travaillait à Paris et s'y rendait en train. Il raconte que depuis le départ à la retraite, son espace de vie s'est beaucoup resserré et concerne surtout la ville de Méru et les alentours : « *avant c'était une ville dortoir pour moi, là ça commence à améliorer* ». Il précise que ses pratiques de mobilité ont également changé, car il utilise de moins en moins la voiture. C'est pourquoi le centre de Méru accueille plusieurs équipements dont il se sert tels que le médecin, la banque et la poste. Ses sorties de sociabilité se déroulent uniquement à Méru, où son autre fille habite. Même s'il a habité à Paris, il ne s'y rend plus, car il trouve que c'est trop compliqué d'y aller en voiture et l'offre des transports en commun n'est pas satisfaisante.

(Le Val 3) : F.R, 62 ans, habite le quartier du Val à Méru depuis 1985 avec son mari. Elle est originaire de Paris où elle a habité jusqu'à 9 ans. Ensuite elle s'est installée à Eaubonne, logement qu'elle a quitté des années plus tard pour accéder à la propriété, à Méru. Leur secteur de recherche était très large, car pour elle le seul critère essentiel c'était d'avoir un village et des services près de chez elle. Lors de son installation à Méru elle a relocalisé son lieu de travail dans la commune, en tant que coiffeuse. Son mari, qui avait un commerce dans le Val-d'Oise, a envisagé à acheter une boucherie à Méru, effort qui n'était pas réussi. Elle se sert de l'offre du centre-ville Méru pour les services et commerce, ainsi que pour les loisirs. Habitant Méru depuis longtemps elle remarque les changements que la commune a connus depuis son arrivée. Toutefois, elle renforce que la ville est très agréable et l'offre tout ce dont elle a besoin. Elle met aussi en relief le caractère positif des aménagements récents réalisés par la mairie. F.R cite son logement comme le lieu le plus important pour elle, ainsi que le Val-d'Oise, grâce au réseau de sociabilité qu'elle y conserve. Pour elle Paris n'a pas connu des grands changements depuis qu'elle y a habité, mais elle ne s'y rend plus, car « *il n'y a pas de place pour se garer* ».

(Le Val 4) : G.M, 58 ans, vit à Méru depuis 1997, avec sa femme et leurs enfants. Nantais, il habitait déjà l'Oise, à Boran, avant d'acheter à Méru. Son déménagement a été motivé par l'envie de réaliser un investissement, qui a préconisé son accession à la propriété. Il travaille à Beauvais et sa femme à Lamorlaye. Son espace de vie concerne surtout la ville de Méru pour les commerces et services : il s'y rend pour ses courses, soit dans les grandes surfaces comme l'Auchan, soit dans les commerces du centre ville. Ses sorties de loisirs se passent à Méru dans le cinéma et dans les forêts comme celle de Méru et de Chantilly. Il est attaché à sa ville natale, cependant quand demandé s'il envisagerait d'y vivre il précise : « *[..] je me suis habitué dans la région, j'aimerais bien rester ici.* » Il raconte encore que son fils aîné a trouvé un travail à Chambly et envisage de rester dans la région. Il apprécie les relations de voisinage qu'il a dans sa commune de résidence et explique qu'il se sent pas habiter la région parisienne. Il caractérise Méru comme une commune en pleine expansion, pas très jolie, mais calme et aménagée.

(Le Val 5) : Melodie a 34 ans et vit au quartier du Val avec son mari et leur enfant. Elle a habité à Saint-Brice-sous-Forêt et à Andilly avant de s'installer à Méru.

(Anserville 1) : C.D, 38 ans, habite à Anserville avec son mari, 39 ans, et leur enfant. Son mari est chercheur, ce qui fait qu'ils ont habité en plusieurs régions de la France. Elle affirme que sa condition pour revenir en région parisienne était d'habiter « à la campagne ». Ils ont déménagé à Noisy-sur-Oise avant de s'installer à Anserville, en 2010, lorsqu'ils ont trouvé une opportunité d'accéder à la propriété et de renouveler une ancienne ferme. Leur secteur de recherche initial, le Val-d'Oise, était hors leur budget. Pour situer la commune d'Anserville elle se réfère plutôt à Bornel qu'à Méru : « *je dis pas trop Méru parce que je n'ai pas trop conscience d'être proche de Méru* ». Travaillant à Beauvais, elle profite pour y faire une part de ses activités : elle se rendent aux grandes surfaces telles que l'Intermarché de Beauvais et le Super U à Sainte-Geneviève. Pour d'autres équipements elle va à Andeville et Bornel. Sa principale activité de loisir consiste à se balader dans les champs d'Anserville avec ses voisins. L'activité musicale est très importante pour elle, qui se rend de manière hebdomadaire au conservatoire de Beauvais. Leur sorties de sociabilité concernent une échelle très diversifiée, soit les promenades avec leurs voisins à Anserville, soit chez leurs amis à Beauvais, soit chez la famille à Paris. Elle et son mari n'ont aucun rapport avec Méru, car la commune n'est pas dans leur itinéraire quotidien Elle est attachée à sa maison de campagne au Poitou et à la Vallée de la Loire, où elle aimerait vivre.

(Anserville 2) : D.V, 59 ans, habite Anserville avec sa conjointe depuis 2007. Ils habitaient auparavant à Beaumont et ont déménagé en cherchant à agrandir leur logement et un cadre plus calme. Il travaille comme commercial, ce qui fait qu'il se déplace beaucoup surtout vers la région de Dunkerque. Pour les courses et les services il affirme se rendre plus à Chambly et à Bornel, car Méru n'est pas dans son itinéraire. Ses activités de loisir consistent surtout en des balades dans les champs à proximité d'Anserville, où il va quotidiennement avec ses voisins. Il raconte qu'il n'a pas une bonne image de Méru à cause de la population qu'y vit : à son avis ce sont des individus

provenant de la région parisienne qui s'installent dans les logement sociaux. Il précise que s'il devait déménager la proximité des commodités lui manquerait. Il se rend occasionnellement à Paris pour des sorties culturelles, mais affirme que l'accès en voiture restreint la fréquence de ces sorties.

(Anserville 3) : H.F, 65, est déménagé à Anserville en 1984 avec sa conjointe, 58, et leurs enfants. Originaire de Noisy, il a habité Beaumont-sur-Oise et Persan depuis sa mise en ménage. S'installant à Anserville ils cherchaient à agrandir la maison, un cadre de vie plus calme et accéder à la propriété. Le secteur de recherche était le Val-d'Oise, car leurs familles habitaient là-bas, cependant les prix du foncier étaient plus accessibles en Oise. La proximité du chemin de fer était importante pour aller au travail et pour leurs enfants, qui fréquentaient l'école à Méru. Pour faire les courses ils se rendent au Leclerc de Chambly, à l'Auchan de Méru et au Carrefour de Bornel. Il s'est habitué à faire les courses au Leclerc de Chambly, en rentrant du travail, car c'était le plus proche. Depuis l'entrée en retraite Pour les sorties de loisirs il cite la marche à Anserville, le club à Bornel, les promenades occasionnelles à Paris et les balades dans le centre commercial de Cergy. Il raconte que le développement des réseaux de sociabilité dans la commune s'est construit progressivement, car ils n'ont pas vécu « l'époque du primaire » à Anserville.

(Anserville 4) : A.R, 39 ans, habite depuis 2 mois à Anserville avec son conjoint, 39 ans, et sa fille, 9 ans. Originaire du Portugal, Almerinda a vécu au Luxembourg où elle a travaillé pendant 3 ans. Elle a accompagné son conjoint, qui s'est installé à Anserville à cause du travail. Les deux ont trouvé un emploi à Bornel dans la même usine, mais après être licenciée elle cherche un poste dans la région. Ils devront déménager dans les prochainement, car leur maison est au patron de son mari. Compte tenu qu'elle n'est pas très mobile (elle et son conjoint fonctionnent avec qu'un voiture) elle affirme préférer une ville avec plus de commodités comme Chambly ou Méru, où elle n'aurait pas besoin d'être motorisée. Pour faire les courses elle préfère le Marché Frais à cause des prix, mais pour flâner l'Auchan de Méru. Elle fonctionne plus avec Bornel à cause du travail de son

mari et avec Chambly, à cause de la proximité. Le Luxembourg demeure un lieu important pour elle, car elle s’y sent au Portugal.

(Anserville 5) : E.H, 51, et son mari, 55, se sont installés à Anserville en 1995. Elle est originaire de Dijon et lors de la mise en ménage s’est installée à Argenteuil et ensuite à Herblay. Ils ont déménagé à Anserville pour devenir propriétaires, en cherchant les prix les plus abordables. Au moment de leur installation, la proximité des services n’était pas essentielle pour eux, car ils faisaient leurs courses en rentrant du travail. En revanche, la proximité de la voie ferrée de Bornel était importante, puisque son conjoint travaillait à Paris. Elle fonctionne plus avec Bornel et Chambly, à cause de la proximité. Elle précise que Méru malgré la mauvaise réputation de Méru, la commune s’est bien développée avec l’arrivée de la zone commerciale. Elle commente qu’ils ont développé progressivement des attaches à la région, grâce aux réseaux de sociabilité construits depuis leur arrivée à Anserville. Elle valorise également les villages de la région, tels que Chambly, Anserville et Foseusse.

(Corbeil-Cerf 1) : V.M, 38 ans, est originaire de la commune de Corbeil-Cerf, où il habite toujours avec sa femme, 35 ans, et leurs enfants. Il a habité Toul lors de son service militaire, mais est revenu à la région. Il a habité à Méru, dans le quartier de la Nacre lors d’une mise en ménage, mais après sa séparation il est retourné à Corbeil-Cerf. Lors de leur mise en ménage, en 2006, sa femme actuelle a acheté le bar-restaurant du village, où elle travaille actuellement. Au moment de son installation à Corbeil-Cerf il a cherché un travail ouvrier dans la région, mais en a trouvé un à Saint-Denis, ce qui lui conduit à réaliser des navettes quotidiennes. Pour les courses, les services et les établissements scolaires ils utilisent la ville de Méru grâce à la proximité. Ayant habité dans la commune il témoigne du déclin des commerces de proximité du centre-ville, mais affirme que la ville s’est pacifiée dans les dernières années. Ses activités de loisir se limitent aux promenades dans les champs de la commune de Corbeil-Cerf, à laquelle il est très attaché. Il constate un changement visible du canton depuis qu’il y habite grâce à l’arrivée d’une population provenant de la région parisienne et aux aménagements routiers réalisés. Dans la région il ferait visiter le musée de la Nacre, qui à son avis

représente l'identité de la région, et de nombreux itinéraires historiques liés aux militaires.

(Corbeil-Cerf 2): C.B habite Corbeil-Cerf depuis 2006, avec son conjoint et sa fille. Elle habitait à Cergy, où elle avait un commerce de proximité. Elle a voulu changer de cadre de vie, ce qui concernait non seulement l'éloignement de la ville dense, mais aussi une reconversion professionnelle. Dans un premier temps, le secteur de recherche était le Vexin, mais les prix du foncier étaient plus abordables dans l'Oise. À l'heure actuelle elle travaille dans l'immobilier et son mari tient une cave à Argenteuil. Pour elle, s'éloigner de Paris était très important, car elle valorise son nouveau cadre de vie et ses nouvelles relations de voisinage. Elle affirme qu'elle n'a pas une mauvaise image de Méru, même si elle s'y est fait agressée, expliquant que ça pourrait arriver dans d'autres communes. Ses pratiques sont très variées, car elle considère que les habitudes sont un signe de vieillissement. Ses activités de loisir sont les sorties à Beauvais et les promenades dans le village de Corbeil-Cerf. Elle exprime son appréciation pour la commune et son cadre de vie, en affirmant qu'elle n'a pas l'intention de déménager ; elle est attachée à la région et aux petits villages environnants. Elle se rend toujours à Paris pour les sorties culturelles, mais souligne les contraintes d'y aller : la pollution, le trafic, l'insécurité. À son avis, cette insécurité touche de plus en plus les communes hors le pôle urbain, comme Cergy, où elle a vécu.

(Lormaison 1) : Monsieur H.J et sa femme ont 84 ans. Originaires de Paris, ils ont déménagé à Lormaison en 1994, lors du départ à la retraite, pour habiter une ancienne maison de famille. Ils voulaient changer leur cadre de vie et habiter à la campagne. Pour les commerces et services ils utilisent surtout les villes de Méru et Saint-Crépin-Ibouvilliers. À Méru ils fréquentent surtout les grandes surfaces telles que l'Auchan et l'Intermarché, mais aussi les commerces du centre ville comme la boulangerie et le marché hebdomadaire. Il fréquente les commerces de proximité du centre ville pour aider à diminuer leur recul. Pour avoir accès à d'autres services plus spécialisés comme la clinique ils vont à Beauvais ou L'Isle-Adam. Pour leurs sorties de sociabilité ils se rendent à Méru pour les restaurants et dans les communes environnantes pour rendre visite

aux connaissances. Ils vont de temps en temps à Paris pour visiter la famille qu'y est restée, alors qu'ils n'aiment pas y aller à cause des contraintes, telles que le trafic. Il dénonce les changements que Lormaison a connus comme le recul des commerces qui, à son avis, dynamisaient la ville.

(Lormaison 2) : Madame G.F, 35 ans, s'est installée à Lormaison en 2008 avec son mari, 35 ans, et leurs 2 enfants. Ils habitaient auparavant à Argenteuil. Bien qu'ils étaient déjà propriétaires, ils voulaient changer leur cadre de vie, en se rapprochant de la campagne. Ils ont hésité à s'installer vers Le Neubourg (27), mais le travail a freiné cette envie. Elle, actuellement en congé parental depuis la naissance du troisième bébé, travaille à Colombes et son mari travaille à La Courneuve. Pour les courses et les services elle se rend à Méru, dans la zone commerciale et aussi dans le centre-ville. Elle a découvert les équipements et services de la région d'après ses voisins. Pour les loisirs elle se concentre sur les marches à pied à Lormaison ou aux activités offertes à Méru, telles que le cinéma. Elle démontre une volonté de reconversion professionnelle et de trouver un emploi dans le canton après le congé maternel. Les relations de voisinage développées sont pour elle un point d'ancrage dans la région. Parmi les lieux appréciés pour elle on compte l'Auchan de Méru et Colombes, la commune où elle travaille et le Portugal, où elle a de la famille.

(Lormaison 3) : Monsieur A.T, 38 ans, habite à Lormaison avec sa femme, 35 ans, et leurs enfants, depuis 2006. Il est né à Bornel et à l'âge de 4 ans sa famille a déménagé à Méru, où il a vécu plusieurs années dans le logement parental. Lors de son premier emploi il s'est installé à Argenteuil pour se rapprocher de son lieu de travail. Après 2 ans il a décidé de se réinstaller à Méru, pour récupérer le cadre de vie qu'il avait auparavant. En 2006 il a voulu acheter une maison et s'est installé à Lormaison, de sorte à rester proche de sa famille, qui habite Méru. Son grand-père s'y est installé dans les années 1950, à cause de son travail dans l'une des usines de la ville et toute sa famille est restée dans les alentours. Après son déménagement à Lormaison il continuait à faire des navettes vers la région parisienne. En 2011, lors d'une opportunité de reconversion professionnelle il a acheté un restaurant à Lormaison, qu'il tient actuellement. Son espace

de vie concerne actuellement que les alentours de sa commune de résidence, surtout la ville de Méru. C'est là où il fait ses courses, soit dans les grandes surfaces, soit dans les commerces du centre ville tels que le marché et la boulangerie. À l'heure actuelle, en tant que restaurateur, il n'a pas du temps pour des activités de loisir, mais il est très attaché au Parc de la Ville, où il se rend toujours avec ses enfants. Il raconte les préjugés qu'il a soufferts depuis son arrivée à Lormaison, car il était méruvien et d'origine algérienne. Très attaché à la région, il ne peut pas s'imaginer ailleurs : à son avis, ce serait difficile de quitter l'endroit où il a toujours vécu.

(Lormaison 4) : D.R a 46 ans et vit à Lormaison avec sa femme et leurs enfants depuis 1998. Au cours de son parcours résidentiel il était hébergé par des membres de la famille : il a habité Nîmes, Clichy-sous-Bois, Choisy-le-Roi et à Méru, chez sa sœur. Il a déménagé à Lormaison pour se rapprocher de ses beaux-parents. Il vient de trouver un nouvel emploi à Goussainville. Ses principales activités de loisir sont diriger le club de football de Saint-Crépin-Ibouwillers et se promener dans la zone commerciale de Beauvais. Il affirme préférer le voisinage de Lormaison, où il se sent plus en sécurité qu'à Méru, une ville qu'il n'apprécie pas. À son avis, la position géographique de Méru, entre l'Île-de-France et le Nord, fait que la ville soit un endroit mal fréquenté. Ses activités de sociabilité se passent surtout dans la région, à Chambly ou à Méru.

(La Nacre 1) : Monsieur M.B est originaire de l'Algérie et est arrivé à Méru en 2006. Il habitait auparavant à Choisy-le-Roi et ensuite La Courneve. Son déménagement à Méru a été motivé par l'achat d'une épicerie dans le Quartier de la Nacre. Il préfère le cadre de vie de la commune que celui la région parisienne. Quand demandé sur ses activités il cherchait à citer les pratiques d'un méruvien « lambda » et aussi nous montrer tous les avantages que présente la ville : le cinéma, la salle de sport, les restaurants. Il explique que beaucoup de Méruviens vont faire leurs courses à Chambly, car ils y trouvent des prix moins élevés : il fait le lien avec le grand nombre de chômeurs qu'on trouve aujourd'hui à Méru, alors qu'avant ils travaillaient dans les usines de la commune. Il n'a d'ailleurs cessé de nous répéter que la vie des commerçants était différente de celle des autres, puisqu'ils travaillent toute la journée. Son statut professionnel justifie qu'il n'ait

pas d'attaches spécifiques à Méru, car il affirme que « *nous, les commerçants, on cherche là où on travaille le plus.* »

(Méru-Centre 1) : G.B a 24 ans et habite à Méru depuis 1999. Il est originaire de Chambly où il habitait avec sa famille. Ils ont déménagé cherchant à vivre dans un pavillon et à cause des contraintes. Des problèmes familiaux l'ont poussé à habiter seul dans le centre de Méru. Il est actuellement en chômage, travaillait à Méru dans l'usine Faurecia. Son espace de vie actuel se limite à la commune de Méru elle-même, car il ne dispose pas d'une voiture. Ses activités principales sont faire le courses à l'Auchan, l'auto-école et les promenades au parc.

(Méru-Centre 2) : A.L a 56 ans et vit dans le centre-ville de Méru avec son mari. Elle a toujours habité Méru et lors de sa mise en ménage son conjoint habitait à Montmorency, mais ils ont préféré de s'éloigner de la région parisienne pour privilégier la tranquillité et le cadre de vie de la commune. Elle travaille chez l'usine Faurecia à Méru et son mari à Mériel. Ses activités sont concentrées à Méru, les courses, les services et les loisirs. Elle témoigne des changements que la commune a connus et du recul des commerces de proximité. Pour elle la ville s'est délabrée, « *ce n'est plus en vraie ville.* » Elle affirme privilégier les déplacements à pied dans la commune de Méru, sauf pour aller travailler. Elle raconte qu'elle n'aime pas la région parisienne, préférant la « tranquillité » et la « verdure » de la campagne. C'est pourquoi sa fille, qu'habite à Asnières-sur-Seine, vient souvent lui rendre visite.

Annexes 5 - Grille d'entretien

1e partie : parcours résidentiel et biographique

Q1. En quelle année avez-vous emménagé dans ce logement ?

Q2. Pouvez-vous raconter ce qui vous a amené à vous installer dans ce secteur? Dans cette commune ? Dans ce quartier ?

Q3. Quand on vous demande où vous habitez, que dites-vous ?

- Et plus précisément, quand on vous demande dans quel type de commune, de quartier, que dites-vous ? En ville, à la campagne... ?

Q4. Dans combien de logements différents avez-vous habité auparavant ?

Q5. Quels sont les lieux où vous avez habité et qui ont le plus compté pour vous ?

Q6. Nous aimerions reconstituer avec vous la liste des lieux où vous avez habité. Pouvez-vous les citer, en précisant à chaque fois la commune et avec qui vous habitez ?

Q7. Avez-vous l'intention de déménager dans les mois à venir ?

- Si oui, pour quelles raisons ?

2e partie : espace de vie

Q8. Dans quelle commune (ou quartier de ville) se situe votre lieu (principal) de travail ? Celui de votre conjoint(e) ?

Q9. De manière habituelle, par quel mode de transport, ou par quelle combinaison de modes de transport, vous y rendez-vous ? Votre conjoint(e) s'y rend-il ?

Q10. Combien de temps mettez-vous/ votre conjoint(e) met-il pour vous/se rendre au travail ou en revenir en général ?

Q11. Considérez-vous que ce déplacement c'est une perte de temps ou est-ce un moment que vous appréciez ? Pour quelles raisons ?

Q12. Quels sont les différents types de commerces (marchés, supermarchés, discounts et petits commerces) que vous fréquentez le plus souvent ?

Q13. Quels sont les services et équipements auxquels vous avez recours (établissements scolaires ou de santé, services courants tel que la banque, le coiffeur ou la poste...) le plus souvent ?

Q14. Quelles sont les activités de loisirs (sport, culture, etc.), associatives ou religieuses que vous pratiquez le plus souvent ou qui sont les plus importantes pour vous ?

Q15. Comme pour vos pratiques de consommation et de loisirs, nous nous intéressons maintenant à vos sorties les plus fréquentes : visites de vos proches (famille ou amis), sorties au café, au restaurant, pour faire la fête, etc.

3e partie : représentations du territoire

Q18. Parmi tous ces lieux dont nous venons de parler, y en a-t-il certains auxquels vous êtes particulièrement attaché, que vous aimez bien, ou vous vous sentez bien ?- A l'inverse, y en a-t-il que vous n'aimez pas ?

Q19. Pouvez-vous plus particulièrement nous parler des lieux où vous aimez flâner, vous promener, etc. ?

Q22. Parmi les itinéraires que vous empruntez, y en a-t-il certains auxquels vous êtes particulièrement attaché, que vous aimez bien ?

Q23. Si vous deviez déménager, qu'est-ce que vous regretteriez le plus dans tout ce dont nous avons parlé jusqu'à présent ?

Q24. Pour chacun de ces lieux qui comptent : quels adjectifs utiliseriez-vous pour les caractériser ?

Q26. Quels sont les lieux dont vous parleriez pour donner une idée de l'endroit où vous habitez à quelqu'un qui ne le connaît pas ?

Q28. Depuis quand connaissez-vous ces lieux ? Certains de ces lieux (l'enquêteur rappelle les lieux cités ci-dessus...) ne font pas partie des lieux que vous fréquentez régulièrement. Pouvez-vous nous dire pourquoi ?

Q29. Vous y rendez-vous malgré tout quelquefois ? Combien de fois par an ? Avec qui vous y rendez-vous ? Pour quelles occasions ?

Q30. Si vous deviez déménager, est-ce que vous le regretteriez ces lieux ? Est-ce que vous reviendriez les voir ? Pourquoi ?

Q31. Voici quelques photos. Pouvez-vous nous dire si vous reconnaissez les lieux et ce qu'ils représentent pour vous ?

Bibliographie

AGUILERA A. (2006) *La proximité à l'emploi dans la ville polycentrique*, Cahiers Scientifiques du Transport.

AGUILERA A. et PROULHAC L. (2006) *Le polycentrisme en Île-de-France : quels impacts sur la mobilité ?* Territoires en Mouvement, 2 : 15-25.

AGUILERA A., MASSOT M.H., PROULHAC L. (2006) *L'intégration du périurbain francilien à la métropole francilienne. Une mesure des flux quotidiens de personnes*, in LARCENEUX A., BOITEUX-ORAIN C. (dir.), Paris et ses franges, étalement urbain et polycentrisme. Éditions universitaires de Dijon, 73-97.

ARMAND L., ROHAUT P. (2005) *Le fonctionnement de l'aire urbaine de Paris- Réalité des sous-bassins d'emploi et de vie*, Direction régionale de l'Équipement d'Ile de France, Division de l'urbanisme et du schéma directeur, 47 p.

ASCHER F. (2004) *Les nouveaux principes de l'urbanisme, la fin des villes n'est pas à l'ordre du jour*, Editions de l'Aube

ASCHER F. (1995), *Métapolis ou l'avenir des villes*, Paris, Odile Jacob.

BACCAINI B., SEMECURBE F. *La croissance périurbaine depuis 45 ans*, Insee Première, n° 1240, juin 2009.

BACCAINI B., SEMECURBE F., THOMAS G. *Les déplacements domicile-travail amplifiés par la périurbanisation*, Insee Première, n° 1129, mars 2007.

BACCAÏNI B. (1997) *Les navettes de périurbains en Île-de-France*, in Population, n°2.

BEAUCIRE F., CHALONGE L. (2011). *L'emploi dans les couronnes périurbaines, de la dépendance à l'interdépendance*. In PUMAIN D., MATTEI M-F., Données Urbaines, Tome 6. Paris: Anthropos, coll. «Villes»,

BECKOUCHE P., DAMETTE F., VIRE E. (1997), *Géographie économique de la région parisienne*, Paris, Direction Régionale de l'équipement d'Île-de-France, 139 p.

BERGER M. (2004) *Les périurbains de Paris. De la ville dense à la métropole éclatée*, Paris, CNRS.

BERGER M. (dir.) (2006). *Mobilités résidentielles, navettes et recomposition des systèmes résidentiels en région parisienne*, Publications du PUCA, collection Recherches, 160 p.

- BERGER M., ROUGE L., THOMANN S., THOUZELLIER C., (2010), *Vieillir en pavillon : mobilités et ancrages des personnes âgées dans les espaces périurbains d'aires métropolitaines (Toulouse, Paris, Marseille)*, Espaces Populations Sociétés p. 53-67
- BERROIR, S., MATHIAN, H., SAINT-JULIEN, T. & SANDERS, L. (2004) *Mobilités et polarisations : vers des métropoles polycentriques : Le cas des métropoles francilienne et méditerranéenne*. Plan Urbanisme Construction Architecture Pôle Sociétés urbaines, Habitat et Territoires
- BERROIR S., MATHIAN H., SANDERS L., SAINT-JULIEN T. (2007) *Les pôles de l'activité métropolitaine*, in : Saint-Julien T., Le Goix R. (dir.), *La Métropole parisienne. Centralités, inégalités, proximités*, Paris, Belin, 11-38.
- BONNIN-OLIVEIRA S., BERGER M., ROUGE L., ARAGAU C., THOUZELLIER C. (2012) *Les " pôles secondaires " dans la réorganisation des mobilités : maturité et durabilité des espaces périurbains ?*
- BRUTEL C., LEVY D. : *Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010 - On peut vivre à la campagne et être sous l'influence des villes*, Insee Première, n° 1374, octobre 2011.
- CAENNEN Y., COUREL J., PAULO C., SCHMITT D., *Les Franciliens utilisent autant le transport en commun que la voiture pour se rendre au travail*, IAU IDF, Note rapide n° 542, avril 2011.
- COUTARD O., DUPUY G. et al., 2002, *La pauvreté périurbaine: dépendance locale ou dépendance automobile?: Espaces modes d'emploi*, Espaces et sociétés, n°.108-09, pp.155-175.
- CHALAS Y. (2000) *L'invention de la ville*. Paris: Anthropos.
- DELAGE M. (2012) Thèse de doctorat de géographie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : *Mobilités pour achats et centralités métropolitaines. Le cas de la métropole parisienne*, sous la direction de Nadine Cattan, directrice de recherche au CNRS (Géographie-cités)
- DODIER R. (2007) *Les périurbains et la ville : entre individualisme et logiques collectives*, Les Annales de la Recherche Urbaine 102 : 31-40.
- GILLI F. (2004) *Le desserrement de l'emploi dans la région urbaine de Paris 1975-1999*. Direction régionale de l'Équipement d'Ile de France, Division de l'urbanisme et du schéma directeur, 150 p.

HALBERT L. (2004) *The intrametropolitan decentralization of Business Services in the Paris Region: Patterns, Interpretation, Consequences*, Economic Geography, 80, n°4, pp 381-405.

INSEE Picardie *Les picards à 18 minutes des équipements et services*, IPA n° 53, janvier 2011.

IOCH J.-M., LEVY D. : *Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010 - Poursuite de la périurbanisation et croissance des grandes aires urbaines*, Insee Première, n° 1375, octobre 2011.

JAROUSSEAU E., METTETAL L., WATKIN Y. *Habiter dans le périurbain*, Cahier de l'IAU Île-de-France, n°161, février 2012.

LABRADOR J. *Zonage en aires urbaines 2010, le centre se densifie le périurbain s'étend* Île-de-France à la page, n 374, octobre 2010.

LAGANIER J., VIENNE D., *Recensement de la population de 2006 La croissance retrouvée des espaces ruraux et des grandes villes*, Insee Première, n° 1218, 4 p.

LARCENEUX A., BOITEUX-ORAIN C. (2006) *Paris et ses franges : étalement urbain et polycentrisme*, Éditions Universitaires de Dijon.

MOTTE B. (2008) *L'accès des ménages aux services dans l'espace périurbain francilien*, Strates, 14, 149-164.

REPS J. (1994) *The Making of Urban America*, chapitre 7, pp. 175-203.

ROUGÉ L. (2007) *Les « captifs » du périurbain. Voyage chez les ménages modestes installés en lointaine périphérie*, in G. Capron, H. Guetat et G Cortes (Dir.), *Liens et lieux de la mobilité*, Collection Mappemonde, Belin, pp.129-144

SAINT-JULIEN T., LE GOIX, R. (dir.) (2007) *La métropole parisienne, centralités, inégalités, proximités*, Paris, Belin, 333 p.

SENÉ D. (2003) *Le polycentrisme en Île-de-France*, Direction régionale de l'Équipement d'Ile de France, Division de l'urbanisme et du schéma directeur, 70 p

WENGLANSKI S. (2004), « Une mesure des disparités sociales d'accessibilité au marché de l'emploi en île-de-France », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine* n° 4 [2004],pp. 539-550

WENGLANSKI S. (2006) *Regards sur la mobilité au travail des classes populaires. Une exploration du cas parisien*, Cahiers Scientifiques du Transport, n°49/2006, pp.103-127

Table des illustrations

Partie 1

Figure 1: L'aire urbaine de Paris en 2009	15
Figure 2 : L'évolution de l'aire urbaine parisienne en 1990 et en 1999	16
Figure 3: L'évolution du périmètre des aires urbaines entre 1968 et 1999	17
Figure 4: Les pôles péricentraux.....	29
Figure 5: Les pôles isolés.....	30
Figure 6: Les noyaux intermédiaires.....	31

Partie 2

Figure 7: La commune de Méru.....	39
Figure 8: La zone industrielle de Méru.....	43
Figure 9: La démarche méthodologique quantitative	44
Figure 10: Flux domicile-travail vers Méru en 1982	45
Figure 11: Flux domicile-travail vers Méru en 1999	46
Figure 12: Flux domicile-travail vers Méru en 2009	47
Figure 13: Rayon de polarisation des flux domicile-travail.....	49
Figure 14: Les pôles de services selon le type d'espace	51
Figure 15: Attractivité des services et des commerces de Méru.....	52
Figure 16: Les niveaux de services.....	54
Figure 17: Les trois niveaux de services à Méru	55
Figure 18: Le musée de La Nacre et le Cinéma le Domino.....	57
Figure 19: Les migrations résidentielles vers Méru.....	58

Partie 3

Figure 20: La méthodologie qualitative.....	62
Figure 21: L'échantillon d'enquête	63
Figure 22: Relocalisation des emplois vers Méru.....	73
Figure 23: L'espace de vie des habitants de Corbeil-Cerf et Lormaison	82
Figure 24: L'espace de vie des habitants d'Esches	82
Figure 25: L'espace de vie des habitants d'Anserville	84

Table des tableaux

Tableau 1- Évolution des maisons individuelles en Île-de-France (%)	22
Tableau 2- Distance moyenne à Paris en Île-de-France (km).....	24
Tableau 3- Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socio-professionnelle	41
Table 4- Évolution des emplois à Méru de 1999 à 2009	42
Tableau 5- Évolution de la polarisation de Méru de 1999 à 2009	48
Tableau 6- Évolution des services à Méru de 1999 à 2009	53
Tableau 7- Entretiens	64
Table 8- Caractéristique des enquêtés.....	64

Table des matières

Remerciements	3
Introduction	5
Partie 1: L'évolution de l'urbanisation en Île-de-France	13
<i>1- La métropole parisienne : un territoire singulier</i>	13
1.1- Le zonage en aires urbaines.....	14
1.2- Croissance depuis les années 1990 : la poursuite de l'étalement urbain ?	15
<i>2- La périurbanisation en Île-de-France</i>	18
2.1- L'expansion périurbaine en Île-de-France: des espaces hétérogènes	18
2.2- Le rôle de la voiture dans le périurbain : un espace motorisé.	20
2.3- Habiter le périurbain : le choix d'un mode de vie ?	21
<i>3- Le desserrement des emplois et des activités en Île-de-France</i>	23
3.1- La croissance de l'emploi en Grande Couronne.....	23
3.2- L'évolution de l'emploi : un changement de nature.....	25
<i>4- L'Île-de-France : vers une organisation polycentrique ?</i>	26
4.1- Paris : un modèle monocentrique toujours pertinent ?	26
4.2 - Comment mesurer le polycentrisme en Île-de-France ?.....	27
<i>5- L'évolution de l'espace de vie des périurbains</i>	32
5.1- L'évolution des navettes : vers une stabilisation des distances parcourues ?.....	32
5.2- Les stratégies résidentielles : le déclin de la logique centre-périphérie	34
Conclusion de la partie 1 :	36
Partie 2 : Un renforcement des polarités secondaires ? Le cas de Méru.	38
<i>1-La commune de Méru</i>	39
1.1- Un ancien héritage industriel.....	39
1.2- Des caractéristiques socio-économiques particulières	40
1.3- Les emplois : un important bassin industriel.....	42
<i>2- Les mobilités domicile-travail : une polarité d'emplois?</i>	43
2.1 L'évolution des flux domicile-travail de 1982 à 2009 : les impacts du rattachement à l'aire urbaine de Paris.	45
2.2- La dynamique actuelle : une polarisation marquée à l'échelle locale	48
<i>3- L'analyse de l'attractivité des commerces et services</i>	49

3.1- Méru : un pôle supérieur de services ?	50
3.2- L'offre d'équipements et de services de Méru	54
4- La dynamique des mobilités résidentielles	57
4.1- Une influence importante sur le Val-d'Oise ?	58
Conclusion de la partie 2 :	61
Partie 3 : Les polarités secondaires et le cadre de vie des habitants	62
<i>1- Une trajectoire résidentielle marquée</i>	65
1.1- Un éloignement progressif de la ville dense.....	65
1.2- Les stratégies résidentielles : un mi-chemin entre le logement et le travail	66
1.3- Les services : un aspect attractif pour l'installation des ménages	68
1.4- Entre ville et campagne : la quête d'un espace intermédiaire ?.....	71
<i>2- Espace de vie et polarités</i>	72
2.1- L'emploi : Une relocalisation professionnelle?.....	72
2.2- Les originaires de l'Oise : un parcours d'emploi local ?.....	75
2.3- Les commerces : le recul des commerces de centre-ville et l'ascension des grandes surfaces	78
2.4- Méru : une attractivité plus marquée vers le nord ?	81
2.5- Les pratiques de loisirs à une échelle plus étendue ?	85
<i>3- Représentations des territoires</i>	88
3.1- Le habitants originaires du périurbain : un ancrage marqué de la nouvelle génération?	89
3.2- Un ancrage grâce aux réseaux sociaux et familiaux.....	91
3.3- Les retraités : une meilleure maîtrise du territoire après la retraite	93
3.4- L'attractivité de Méru influencée par son image ?	95
<i>4- Méru : une ville en plein changement ?</i>	97
Conclusion de la partie 3.....	99
Conclusion générale	100
Annexes	102
Bibliographie	119